



L'Histoire du
QUÉBEC
pour ne pas oublier..

NOTRE PASSÉ



par François GOULET auteur
avec la permission de Claude Routhier auteur de
"La Chronologie de l'Histoire du Québec"





L'HISTOIRE DU QUÉBEC

pour ne pas oublier
NOTRE PASSÉ

© 2012 Tout Droits Réservés – Francois GOULET auteur/éditeur.
Publication permise, avec la permission de Mr. Claude Routhier
auteur de: **La Chronologie de l'Histoire du Québec**

Édition Révisé en date du mois de Septembre 2012 – V1.16

Le titre que j'avais choisis au début était « L'Histoire du Québec pour les NULS »
mais le titre a dû subir un changement le 6 Avril 2012

Hey Oui.. J'ai dû changer le titre de cet ouvrage pour plaire à l'éditeur de la série

« **POUR LES NULS** »

Apparemment que mon titre original leurs portait (voici.. selon leurs dirent) :

“Cette reproduction non autorisée porte atteinte à la marque « Pour les nuls ».
Elle constitue en outre un acte de concurrence déloyale et parasitaire et est de nature à porter
atteinte à notre réputation, risquant ainsi d'induire le lecteur en erreur quant à la sortie d'un
nouveau livre de notre collection”.

Hey bien.. Ils sont plus NULS que je ne le pensais.. Je leurs répondrai simplement:

« Hey bande de NULS.. Ceci n'est pas une reproduction, car vous ne l'avez pas sortie. Vous êtes vraiment dans les patates et même, à côté de la track.. Qui a-t-il de déloyale en donnant en PDF gratuit à qui veut bien le recevoir?? Avez-vous peur de perdre quelques minable petits EURO?? N'ayez crainte.. les petits poissons ne mangent pas les GROS»

Donc.. pour ne pas créé un incident diplomatique international, et ne nuire nullement à « leurs réputations ».. J'ai donc décidé de changer le titre de ce petit ouvrage. J'ai eu envie de les envoyer se faire foutre carrément, mais ma blonde ne voulait pas que j'envoie un email négatif, comme j'aime bien traiter ce genre d'individu, ou de compagnies qui se prennent pour le nombril du monde. Mais bon.. Mon opinion ne regarde que moi :)

ISBN: 978-2-923577-26-5

Vous pouvez distribuer, partager ce ebook sur l'internet au format PDF seulement, et ce, tout à fait GRATUITEMENT, à vos amis, connaissances, confrères de travail etc. Vous pouvez aussi le rendre admissible sur votre site web en téléchargement pour vos usagés ou membres. Mais vous ne devez aucunement le vendre, charger des frais pour qu'ils puissent le recevoir etc. Il ne doit pas se faire imprimer dans le but de se faire vendre, mais vous pouvez l'imprimer pour vous-même. L'impression à grande échelle est strictement interdite, sans le consentement de l'auteur/éditeur de cet ouvrage (moi-même).

La seule place où cet ouvrage se fera vendre par moi, sera sur amazon.com car je ne peut le distribuer gratuitement à cet endroit. Le format sur amazon.com est strictement pour les liseuses électronique de style kindle. Le prix sera de \$0.99 qui couvriront les frais de téléchargements de cet ouvrage que charge amazon.

Parlez-en en bien, parlez-en en mal.. mais.. parlez-en!

François GOULET auteur/éditeur

L'ouvrage que vous vous apprêtez à lire, se trouve à être l'histoire véritable du Québec, l'histoire des Canadiens français de la Nouvelle-France. Je sais, je sais.. Les amérindiens étaient bel et bien ici avant nous. Mais ce livre raconte l'histoire des Canadiens français de la Nouvelle-France tout simplement. Si les amérindiens veulent raconter leurs histoires, ils le feront aussi par eux-même, et seront certain que rien ne sera oublié. Alors.. ce n'est pas la peine de me demander pourquoi, je ne parle pas des amérindiens dans ce livre d'histoire.

Il n'est nul besoin de vous apprendre que nous avons perdu la bataille contre les Anglais d'Angleterre, car ils étaient bien plus supérieurs en nombre, que ne l'étaient nos ancêtres dans ce temps-là.

La jalousie des Anglais de l'époque qui eux aussi voulait avoir cette "Terre Nouvelle". Seulement parce que la FRANCE et l'ANGLETERRE étaient en guerre.

Ce grand pays qu'était le Canada nous appartenait de droit, à nous autres, les Canadiens Français. Il serait temps de se le faire rendre. Mais comme il y a beaucoup trop de monde maintenant, c'est impensable et impossible.

La seule manière de retrouver une parcelle de ce terrain est de faire du Québec un pays bien à nous, un pays où nous serons maîtres chez nous, sans avoir à s'en faire imposer par les autres.

Les Canadiens francophones se sont fait bafouer, exploités par les Anglais, qui donnaient des salaires de crèves faim, pour tenir les Canadiens francophones toujours dans la misère. Et encore aujourd'hui ça ne s'arrête pas. Ils ont essayé de nous imposer leurs langues anglaises quasiment de force. Et encore aujourd'hui, ils se foutent carrément de nous.

Lorsque vous cesserez d'acheter ce qu'ils vous proposent comme marchandises, ils auront un peu moins d'argent dans les poches et en feront un peu moins sur votre dos.

Voici donc la chronologie des événements qui se sont passés depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à aujourd'hui. Vous y verrez comment l'on a perdu la guerre, comment on s'est fait voler NOTRE PAYS, comment l'on s'est fait exploiter, comment ils nous tiennent à la gorge. Et comment on les fait vivre.. Ces Anglais qui nous ont été imposés.

REMERCIEMENT

Mais avant même de commencer à lire, ce petit chef-d'oeuvre de littérature de qui nous sommes, nous les Québécois d'origine, et tout les autres Québécois qui sont venus par la suite se greffer à notre grande famille. Et qui nous proviennent de pays différent, ou devrais-je dire plutôt, de nations différentes, ce qui agrandit d'années en années le bon peuple Québécois que nous sommes, et de qui nous serons toujours.

Il devrait être à nous, le peuple Québécois, qui sommes représenté par le gouvernement, de choisir les immigrants qui viennent s'installer avec nous, pour devenir à leurs tours, des Québécois parlant la langue française du Québec. À nous de choisir dans les peuples de la francophonie, les personnes devant venir s'y installer. Cette compétence devrait appartenir aux provinces, et non pas au gouvernement fédéral. Les Québécois sont beaucoup mieux placés, et aptes à s'exprimer dans le langage français, pour savoir qui doit être choisis parmi toutes les demande d'immigrations reçu.

Je tiens à vous présenter ici, tout de suite sans vous faire attendre plus longtemps.
L'auteur principal de cette **GRANDE OEUVRE DE RECHERCHE**, qui fut effectué par **Mr. Claude Routhier**. C'est lui aussi qui est l'auteur de « **La Chronologie de l'Histoire du Québec** ». Que vous pourrez trouvé à l'adresse web suivante:
<http://pages.infinit.net/histoire/>

Sur le site de Mr. Routhier, vous y retrouverez les mêmes descriptions que celles dont vous lirez ci-bas, soit de 1492 au 14 Avril 2003. Par la suite, c'est moi qui continuerai l'oeuvre entreprit par l'auteur Mr. Claude Routhier. Mr. Routhier est maintenant prit par des occupations plus récente, et s'occupe désormais de fonction plus pressante dans notre société. Il n'a plus beaucoup le temps désormais de s'occuper de cette belle oeuvre qu'est la « **Chronologie de l'Histoire du Québec** ».

Alors! Pour moi c'est avec un immense plaisir que je m'occuperai à sa place, de la mettre à jours, pendant espérons-le, pour plusieurs années par la suite.

J'arrête de ce pas de vous encombrer de mes blas blas, et place à la découverte de qui nous sommes, nous le peuple Québécois, et où, nous voulons nous en aller.

Bonne Lecture!.. François GOULET auteur.

L'ANTIQUITÉ

vers le VIe siècle av. J.-C.

Des historiens pensent que des Phéniciens auraient remonté le fleuve Saint-Laurent.

fin du IXe siècle ap. J.-C.

Il semble probable que des moines irlandais, chassés par les Vikings, soient venu chercher refuge sur une île du golfe Saint-Laurent.

982

Eiríkr Thorvaldsson (Érik de Rouge), accusé de meurtre et banni d'Islande, se rend en Amérique et explore les côtes du Groenland. Désormais, les Vikings (ou Normands) y établissent des campements; ils quitteront les côtes du Groenland vers la fin du XIVe siècle.

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

12 octobre 1492

Christophe Colomb découvre l'Amérique par pur hasard, car il cherchait le route des Indes.

4 mai 1493

Le pape Alexandre VI, par sa bulle *Inter Cætera*, divise le Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal et en interdit l'exploration sous peine d'excommunication. La France respecta l'interdit papal, tandis que la Grande-Bretagne envoya le navigateur Jean Cabot.

24 juin 1497

Jean Cabot arrive quelque part en Amérique (nul historien n'est sûr de l'endroit dont il peut s'agir) et prend possession du territoire au nom du roi d'Angleterre.

vers 1525-1530

Les Basques viennent faire la pêche dans les régions voisines du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay. « Les Basques ont bientôt, et pendant une centaine d'années, la maîtrise de tout le littoral nord-est du Canada. » [Bélangier, René. « Basques » in : L'Encyclopédie du Canada, Stanké : Montréal, 1987, p. 193]

La NOUVELLE FRANCE

24 juillet 1534

Lors de son premier voyage (au cours duquel il explore le golfe du Saint-Laurent), Jacques Cartier arrive à Gaspé, y plante une croix et prend possession du territoire au nom du roi de France. Donnacona, le chef du village amérindien de Stadaconé (Québec) proteste contre ce geste. Néanmoins, Jacques Cartier convainc Donnacona d'emmener en France ses deux fils Domagaya et Taignoagny.

10 août 1535

Jour de la fête de Saint-Laurent, Jacques Cartier fait relâche dans une petite baie qu'il appelle baie Saint-Laurent. (Plus tard, ce nom désignera le fleuve lui-même) [Lacoursière, Jacques. *Histoire populaire du Québec*, Tome 1, p. 19].

6 septembre 1535

Jacques Cartier découvre l'île aux Coudres.

2 octobre 1535

Jacques Cartier se rend jusqu'à Hochelaga (Montréal). Il baptise la montagne (labourée et fort fertile) au centre de cette île le (mont Royal).

9 juin 1537

Le pape Paul III déclare dans son encyclique Veros homines (que les indigènes sont des hommes, avec les qualités et les défauts des hommes).

1542

Arrivée de Jean-François de la Roque de Roberval au Havre-Sainte-Croix : le roi de France, François Ier, l'avait nommé lieutenant général de la Nouvelle-France en 1541 et l'avait chargé de fonder une colonie.

1581

Des marchands français organisent des expéditions à la recherche de fourrures dans le golfe du Saint-Laurent. Ces expéditions s'échelonnent jusqu'en 1584. [Beauchemin, p.4].

1603

Samuel de Champlain prend possession de Terre-Neuve et de l'Acadie.

3 juillet 1608

Samuel de Champlain, le Père de la Nouvelle-France, débarque au pied du cap Diamant et fonde la ville de Québec. L'établissement compte 28 personnes. Au cours de l'hiver, 20 des 28 hommes meurent. [Beauchemin, p. 4].

1609

Conclusion d'une alliance avec les Hurons. En pleine guerre, Champlain et ses 60 alliés font face à 200 Iroquois. Champlain braque son arquebuse et fait feu sur l'un des Iroquois. L'effet est semblable à celui de la bombe atomique sur le Japon en 1945. Les Iroquois sont absolument terrifiés. L'homme blanc exploite sa supériorité technique non pas pour aider l'homme rouge (l'homme amérindien), mais pour le réduire au rang des colonisés. [Bergeron, p. 25]

15 octobre 1612

Champlain devient lieutenant du vice-roi en Nouvelle-France.

2 juin 1615

Arrivée des Récollets de Rouen (les premiers missionnaires sont le père Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis [Lacoursière, p. 56]) ; ils y construisent une maison et une chapelle.

1617

Arrivée du Louis Hébert, premier agriculteur de la colonie, et de son épouse, Marie Rollet, ainsi que leurs trois enfants (le véritable père du peuple québécois), qui deviendra procureur du roi. (Apparemment que Louis Hébert avait visité la Nouvelle-France en 1604 et 1613 avant de décider de s'y établir).

1618

Champlain propose à Louis XIII dans un mémoire d'évangéliser les indigènes et d'établir des centres importants.

1619

Le duc de Charles Huault de Montmorency devient vice-roi (il confirme Champlain dans ses fonctions).

1625

Arrivée des Jésuites. (les premiers Jésuites à venir sont le père Charles Lalemant [supérieur], le père Enemond Massé et le père Jean de Brébeuf ; les frères Gilbert Burel et François Charton les accompagnent [Lacoursière, p. 56]).

29 avril 1627

Fondation par Armand de Richelieu de la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés, regroupement de cent marchands et aristocrates déterminés à développer (coloniser) la Nouvelle-France. C'est une compagnie privée visant à contribuer aux efforts de colonisation (et qui détenait le monopole de la traite des fourrures). La compagnie avait le devoir d'amener 300 colons par année, et ce jusqu'en 1643. Début du régime seigneurial en Nouvelle-France.

16 juillet 1629

Champlain doit céder Québec aux frères David, Louis, Thomas Kirke à cause du manque de vivres. Les Kirke n'auront pas plus de chance : l'épidémie et la disette leur prennent 14 soldats lors de leur premier hivernement. [Hare, p. 16.]. Tandis que Québec est prise par les frères Kirke, la France et l'Angleterre avaient déjà signé la paix. Les nouvelles possessions anglaises devront être restituées. L'Angleterre tergiversera pendant trois ans avant de restituer la colonie aux Français.

29 mars 1632

Le traité de Saint-Germain-en-Laye restitue la Nouvelle-France, mais le père Paul Le Jeune constate le piètre état de la colonie. La Compagnie de la Nouvelle-France reprend ses activités d'exploitation des pelleteries en Nouvelle-France. Débarquement à Québec d'un premier contingent de 40 personnes qui viennent réclamer le poste à l'Angleterre.

[Hare, p. 16.].

Les Jésuites (dont les Relations seront un instrument pour promouvoir la colonie auprès des Français bien nantis et cultivés [Brown, Craig, p. 135.] remplacent les Récollets.

4 juillet 1634

Envoyé par Champlain, sieur de La Violette remonte le fleuve et débarque à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice ; il commence la construction d'une troisième habitation : fondation de Trois-Rivières. Selon la ville de Trois-Rivières, les historiens ne savent pas avec certitude qui est ce fameux sieur de La Violette, fondateur de Trois-Rivières. Si certains historiens l'appellent Nicolas Goupil, il semble désormais acquis que l'un et l'autre sont en vérité deux personnages différents. Pour en savoir plus à ce sujet, lire le lien suivant: <http://tinyurl.com/8y6oav2>

1635

Les Jésuites fondent le collège de Québec. Les Jésuites, maîtres pédagogues reconnus sous l'Ancien Régime, sont fiers de leur collège qu'ils prétendent être l'égal de leurs écoles européennes. On y enseigne le cours classique complet, l'enseignement de la grammaire (Latine, Française et Grecque), des humanités, de la rhétorique et de la philosophie ou science (logique, métaphysique, physique et mathématique) » [Hare, p. 91.]. Les Jésuites ouvrent une école primaire pour les jeunes garçons à la Haute-Ville de Québec. [Hare, p. 90.]

25 décembre 1635

Mort de Champlain (la Nouvelle-France compte moins de 200 habitants).

1636

Arrivée du nouveau gouverneur Charles Huault de Montmagny qui est chargé par la compagnie des Cent-Associés de fonder une ville. Il trace les alignements de la ville et entreprend de construire un nouveau fort. Il établit les limites de la ville et de sa banlieue et ouvre les premières artères dont le grand chemin du cap Rouge ou chemin Saint-Louis. [Hare, p. 16.]

1639

Jean-Jacques Olier (futur fondateur des Sulpiciens), Paul Chomedey de Maisonneuve (*1612 Neuville-sur-Marne-†1676), Jeanne Mance (*1606 Langres-†1673) et Angélique de Bullion fondent la Société de Notre-Dame de Montréal. La compagnie des Cent-Associés concède l'île de Montréal comme seigneurie à la société. [Bergeron, p. 30]

1er août 1639

Arrivée des Ursulines (Marie de l'Incarnation) (autre site). La même année, elles enseignent aux jeunes filles dans leur maison à la Basse-Ville de Québec. [Hare, p. 90.]
Arrivée des Hospitalières venues fonder un hôpital.

1641

Population de la Nouvelle-France : environ 300.
Population de la Nouvelle-Angleterre : 50 000.

13 juin 1641

Début de la Première Guerre franco-iroquoise (en dépit des nombreux traités de paix qui interrompent la guerre, elle durera tout de même 25 ans).

8 août 1641

Jeanne Mance arrive à Québec pour fonder Ville-Marie [Montréal]. (Maisonneuve arrivera à Tadoussac vers le 20 septembre 1641.)

17 mai 1642

Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, accompagnés d'une cinquantaine de personnes, débarquent sur l'île de Montréal : fondation de Ville-Marie (c'est-à-dire Montréal). La messe de fondation de Ville-Marie a lieu le lendemain, soit le 18 mai 1642. La première construction bâtie à Montréal est une clôture de palis située où s'élève actuellement la nouvelle douane.

automne 1642

Jeanne Mance fonde l'Hôtel-Dieu.

9 juin 1643

Les Iroquois livrent une guerre d'embuscades contre le poste de Ville-Marie [Montréal] (mort de cinq colons).

30 mars 1644

Les chiens, dont la fameuse chienne Pilote, dénichent des Iroquois cachés dans les alentours. Maisonneuve prépare l'attaque. Il s'avère cependant que les Iroquois sont au nombre de 200. Les Français doivent rapidement battre en retraite.

20 septembre 1645

Paix avec les Agniers (Iroquois). Elle ne durera qu'un an.

15 octobre 1646

Reprise des hostilités avec les Agniers quand ces derniers capturent le père Isaac Jogue et Jean de la Lande. Les Agniers se rendent compte que les Français qui reviennent d'Europe causent des décès dans leurs communautés (microbes). Pour conjurer la mort, un Agnier tue d'un coup de hache le père Jogue le (18 octobre 1646) et le lendemain Jean de la Lande.

27 mars 1647

Création du Conseil de Québec, chargé de l'ordre et de la justice en Nouvelle-France. Il était formé à l'origine, des gouverneurs de Québec et de Montréal et du supérieur des Jésuites. En 1663, le Conseil de Québec a été supprimé et remplacé par le Conseil Souverain. [Musée virtuel de la Nouvelle-France].

16 mars 1649

Les Iroquois attaquent les missions huronnes ; ils capturent les jésuites Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant qui meurent ce jour-là à Saint-Ignace comme martyrs.

26 juillet 1651

Deux cents Iroquois attaquent l'Hôtel-Dieu de Jeanne Mance. L'attaque dure de 6 h 00 à 18 h 00. Denis Archambault est tué, lorsque la pièce de canon à laquelle il s'apprêtait à mettre le feu lui explose en plein visage. [Lacoursière : 1:1995, p. 96].

22 septembre 1653

Maisonneuve revient de France avec 100 soldats engagés pour défendre Montréal contre les Iroquois. À bord du navire se trouve Marguerite Bourgeoys, venue pour ouvrir une école. Elle écrit qu'à Québec tout est si pauvre que cela fait pitié. Dès son arrivée à Montréal, elle ne trouve pas beaucoup d'enfants d'âge scolaire à cause de la mortalité infantile. [Beauchemin, p. 5].

1657

Arrivée des Sulpiciens à Montréal.

1658

Marguerite Bourgeoys inaugure une école pour l'éducation des Françaises et des Indiennes, et fonde la Congrégation de Notre-Dame. Paul Chomedey de Maisonneuve devient gouverneur de l'île.

juin 1659

Arrivée du vicaire apostolique François de Laval.

1er mai 1660

Adam Dollard des Ormeaux et 16 de ses amis, arrivent à Long-Sault et attendent, dans les restes d'une palissade abandonnée par les Iroquois (qui avaient déclaré la guerre aux Blancs) et qui remontent la rivière Ottawa. Ne sachant pas que le groupe d'Iroquois compte environ 300 hommes, ils se barricadent dans leur palissade où ils seront assiégés pendant une semaine. Les Hurons font défection, l'eau se met à manquer, et quand un baril de poudre explose dans la palissade, les assiégés tombent aux mains des Iroquois. Neuf des survivants seront torturés à mort puis mangés.

16 mars 1661

Louis XIV (âgé de 22 ans), assumant le pouvoir véritable [il avait été couronné roi de France dès 1643, à l'âge de cinq ans], charge son ministre Jean-Baptiste Colbert de réorganiser la Nouvelle-France. À l'avenir, le gouverneur sera nommé par le roi. La fonction du gouverneur est désormais de voir aux relations extérieures de la colonie et de commander l'armée.

1663

Population de la Nouvelle-France : 2 500.

Population de la Nouvelle-Angleterre : 80 000.

24 février 1663

Louis XIV, depuis peu au pouvoir, après avoir demandé des comptes à la Compagnie des Cent-Associés, et remarquant qu'elle n'a pas rempli son devoir d'assurer la colonisation de la Nouvelle-France, dissout la Compagnie et rattache la colonie à la Couronne : c'est la fin de 60 ans de compagnies privilégiées.

26 mars 1663

François de Laval fonde le Séminaire de Québec pour former des prêtres canadiens. Il réussit à faire imposer la dîme pour le soutien des prêtres du clergé [Brown, Craig, p. 142.]. Institution du gouvernement royal, lequel entraînera l'affaiblissement de la domination cléricale sur la colonie.

mars 1663

Création du Conseil souverain, premier appareil politique donné à la Nouvelle-France, qui est élevée au statut de province française [Beauchemin, p. 5].

début de l'été 1663

Arrivée des Filles du roi, de 1663 à 1673. Environ 775 femmes acceptent l'offre du roi [Brown, Craig, p. 174.]. La majorité s'établit à Québec avant leur mariage, environ la moitié s'y marient puis, après une naissance, vont s'installer ailleurs dans la colonie [Hare, p. 35.].

17 octobre 1663

Élection du premier maire de Québec : Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny.

mai 1664

Louis XIV crée la Compagnie des Indes occidentales, laquelle ne survivra qu'une dizaine d'années. La compagnie avait le devoir de veiller à la conversion des Amérindiens ; elle permettait le commerce sur la côte ouest africaine, sur la côte est de l'Amérique du Sud, au Canada, en Acadie et à Terre-Neuve. Sa charte sera révoquée en 1675. [Myers, p. 4]

1665

Jean-Baptiste Colbert nomme Jean Talon intendant de la Nouvelle-France (jusqu'en 1668, puis de 1670 à 1672) ; il reçoit le règlement de la justice, police & finance dans la colonie [Hare, p. 84.].

19 juin 1665

Le régiment de Carignan-Salières, de mille trois cents hommes, arrive à Québec [...] avec mission d'envahir l'Iroquoisie. [...] La paix assurée, on licencie le régiment et le roi fait comprendre aux officiers qu'il veut les voir s'établir en Nouvelle-France [Brown, p. 143 et p. 148.].

1666

La Population de la Nouvelle-France est de 3 418 personnes (dont 63 % sont des hommes). Une armée de 1300 hommes défait les Iroquois. Le traité qui s'ensuit reconnaît la souveraineté du roi de France et assure à la colonie 16 années de développement pacifique [Beauchemin, p. 5].

1668

Jean Talon demande d'être relevé de ses fonctions d'intendant. C'est Claude de Boutroue d'Aubigny qui prendra la relève jusqu'en 1670, année où Talon est réaffecté comme intendant de la Nouvelle-France.

2 mai 1670

Charles II (roi d'Angleterre) octroie une charte à la Compagnie de la Baie d'Hudson à la condition expresse que les bénéficiaires trouvent un passage menant aux mers du Sud. La charte donne à la compagnie le monopole exclusif du commerce sur toutes les mers, détroits, baies, rivières, lacs, criques ou bras de mer en lien direct avec la baie d'Hudson, et ce quels qu'en soient la latitude, le territoire ou le pays concerné, des territoires revendiqués par la France.

Médard Chouart des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson sont les premiers à proposer la mise sur pied d'une telle compagnie. Après avoir rencontré de nombreux échecs auprès du roi de France, ils font appel au prince Rupert, cousin du roi d'Angleterre Charles II ; c'est Rupert qui convaincra le roi anglais.

1671

François de Laval quitte la Nouvelle-France dans le but de faire pression sur le Vatican pour que soit créé en Nouvelle-France le diocèse de Québec. Il réussira en 1674.

1672

Population de la Nouvelle-France : 6 700.

Population de la Nouvelle-Angleterre : 120 000.

Jean Talon quitte définitivement Québec pour des raisons de mauvaise santé.

7 avril 1672

Louis Buade de Frontenac devient gouverneur général de la Nouvelle-France. Il le restera jusqu'en 1682, puis de nouveau de 1689 à sa mort en 1698.

17 mai 1673

Louis Jolliet et le père jésuite Jacques Marquette partent découvrir le Mississippi. Ils se rendent « un peu en deçà de la frontière actuelle de l'Arkansas et de la Louisiane »

[Lacoursière 1:1995, p. 145] d'où ils partent le 17 juillet 1673 pour rentrer en Nouvelle-France.

1674

Érection du diocèse de Québec. François de Laval devient évêque.

1675

Apparition de l'expression « coureur des bois » [« ceux qui parcourent les forêts pour négocier directement avec les Amérindiens les peaux de bêtes », Lacoursière 1:1995, p. 85]

août 1675

Arrivée en Nouvelle-France d'un nouvel intendant : Jacques Duchesneau de la Doussinière et d'Ambault.

1682

René Robert Cavalier de La Salle (*1643 Rouen-†1687) « descend le Mississippi jusqu'à son embouchure et prend possession de cet immense bassin au nom du roi de France. L'empire français en Amérique s'étend depuis Québec jusqu'au delta du Mississippi »

[Beauchemin, p. 6].

1685

Le Conseil souverain perd son droit de faire des règlements de « police générale » en l'absence du gouverneur et de l'intendant [Hare, p. 84.]. La monnaie de carte fait son apparition en Nouvelle-France [et sera utilisée jusqu'en 1686 et entre 1689 et 1714]. — L'intendant Jacques Demeulle, intendant de la Nouvelle-France, autorise la mise en circulation de la monnaie de carte. [Jusqu'au XIXe siècle, les pièces de monnaie en usage proviennent de divers pays, au gré des échanges économiques : pièces françaises, anglaises, espagnoles, mexicaines, puis américaines. Les pièces canadiennes ne font leur apparition que dans les années 1810.]

1689

Population de la Nouvelle-France : 15 000.

Population de la Nouvelle-Angleterre : 200 000.

Nuit du 4 au 5 août 1689

Durant la guerre franco-anglaise : le massacre de Lachine. Les Iroquois font une attaque-surprise contre l'établissement de Lachine. Ils font « brûler toutes les granges et maisons qui étaient en plus de trois lieues de pays dans la [sic] canton qu'on appelle Lachine et enlev[é] plus de 200 personnes, tant hommes que femmes et enfants, après en avoir massacré plus de 200 dont ils avaient cassé la tête aux uns, brûlé, rôti et mangé les autres, ouvert le ventre des femmes grosses pour en arracher les enfants et fait des cruautés inouïes et sans exemple » [Eccles, W.J. cité in : Lacoursière, 1:1995, p. 175].

à partir de 1690

Avec l'érection d'une enceinte temporaire composée de onze redoutes reliées par des palissades, en vue de se protéger contre une attaque des colonies anglaises, Québec sera doté d'ouvrages défensifs successifs qui fermeront la ville du côté ouest, là où l'accès est le plus facile [Hare, p. 59.].

16 octobre 1690 - La Guerre

La guerre... Les Anglais tentent de prendre Québec ; ils organisent l'assaut avec une

flotte de trente navires ou davantage, envoyés de la Nouvelle-Angleterre sous les ordres de Sir William Phipps. À 6 h 00 du matin, une chaloupe qui transporte un émissaire vient sommer le gouverneur Frontenac de se rendre d'ici une heure. Frontenac lui donne alors cette célèbre réponse : “ *Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusils ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien* ” [Brown, Craig. p. 169 / Lacoursière, 1:1995, p. 179]. Le 18 octobre 1690, et pendant deux jours, les Anglais tentent de bombarder Québec, mais les coups de canon demeurent tous vains. Les 23 et 24 octobre 1690, les Anglais négocient l'échange de prisonniers et lèvent l'ancre.

18 octobre 1690

Pendant deux jours, **les Anglais tentent de bombarder Québec, mais les coups de canon demeurent tous vains.**

23 et 24 octobre 1690

Les Anglais négocient l'échange de prisonniers et lèvent l'ancre.

1692

La France et l'Angleterre s'étant déclaré la guerre en 1689, de nombreuses attaques des Iroquois envers les Français de la Nouvelle-France font de nombreux massacres. On assiste à la naissance d'une héroïne, quand la fille du seigneur, Marie-Madeleine Jarret de Verchères, âgée de quinze ans, aura, avec les censitaires de sa famille, défendu le fort jusqu'à l'arrivée d'un renfort de Montréal [Brown, Craig. p. 168.].

20 juillet 1697

Fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg par le traité de Ryswick entre la France d'une part et l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Espagne d'autre part : reconnaissance de Guillaume III comme roi d'Angleterre, restitution des conquêtes territoriales de la France et de l'Angleterre, [particulièrement les postes de traite de la compagnie de la Baie d'Hudson que Pierre le Moyne d'Iberville (*1661 Montréal-†1706) avait saisis entre 1686 et 1697].

28 novembre 1698

Décès à Québec de Louis Buade de Frontenac. Louis XIV nomme le 20 avril 1699 Louis-Hector de Callière gouverneur de la Nouvelle-France.

12 janvier 1700

Décès à Montréal de Marguerite Bourgeoys.

4 août 1701

Signature de 'la paix de Montréal' avec les Cinq Nations iroquoises (promesse de rester neutre dans d'éventuelles guerres entre Anglais et Français). Grand jour dans l'histoire de la colonie; il brisait presque à jamais la coalition anglo-iroquoise [Groulx, Lionel in : Lacoursière 1:1995, p. 186].

15 mai 1702

Début de la guerre de Succession d'Espagne.

1703

Philippe Rigaud de Vaudreuil devient gouverneur général [il le restera jusqu'en 1725]. Le Conseil souverain devient le Conseil supérieur.

6 mai 1708

Décès à Québec de Mgr François de Laval.

1710

Michel Bégon de la Picardière devient intendant de la Nouvelle-France [il le restera jusqu'en 1726].

13 octobre 1710 - Capitulation de Port-Royal

Le commandant britannique Francis Nicholson somme le gouverneur Daniel d'Auger de Subercase de lui remettre le fort de Port-Royal [aujourd'hui en Nouvelle-Écosse, sur la baie de Fundy]. Pour éviter toute effusion de sang (il y a 3 400 Anglais contre 300 Français), le gouverneur négocie la capitulation. Port-Royal passe définitivement aux Anglais et est immédiatement renommé Annapolis-Royal.

2 septembre 1711 [ou 23 août 1711 du calendrier julien que les Anglais utilisent toujours]

Un projet des Britanniques visant à s'emparer du Canada fait long feu quand sept navires de la flotte de l'amiral Hovenden Walker coulent sur la côte nord du golfe Saint-Laurent. Pour célébrer l'événement, une église de Québec que l'on avait appelée Notre-Dame-de-la-Victoire en l'honneur de la résistance de Frontenac en 1690, reçoit un nouveau nom : Notre-Dame-des-Victoires [Brown, Craig, p. 173 / Lacoursière, 1:1995, p. 195-196].

11 avril 1713

Fin de la guerre de Succession d'Espagne par le traité d'Utrecht. Les autorités françaises incitent les Acadiens à quitter Plaisance [à l'extrémité sud-est de Terre-Neuve, aujourd'hui appelé Placentia] pour le Cape Breton [île en bordure nord-est de la Nouvelle-Écosse], mais sans succès.

20 septembre 1714

Le gouverneur Vaudreuil décrit à l'intendant Bégon son projet de munir Montréal et Québec de fortifications pour se protéger de nouvelles attaques de la part des Anglais. À Montréal, on décide d'entourer la ville d'un mur de pierre de 14 pieds de hauteur flanqué de bastions sur le site appelé aujourd'hui Faubourg-Québec. Il faudra attendre une éternité avant que les travaux, aux frais des citoyens montréalais, ne soient entamés. Ce n'est qu'à la fin des années 1730 que Montréal sera ceinturée d'un authentique mur de pierre, [Lacoursière, 1:1995, p. 203] muni de huit portes et d'un fossé profond de sept pieds. Québec sera fortifiée dès 1720 aux frais du roi de France lui-même.

1715

Population de la Nouvelle-France : 18 500.

Population de la Nouvelle-Angleterre : 434 000.

1er septembre 1715

Décès de Louis XIV. C'est son arrière-petit-fils Louis XV (âgé de 5 ans) encore mineur, qui lui succédera sur le trône. En attendant, le duc Philippe d'Orléans assume l'intérim jusqu'au 2 décembre 1723.

1721

Un violent incendie à Montréal détruit la moitié de la ville [environ 130 habitants se retrouvent sur le pavé]. À la suite de cette conflagration, l'intendant Michel Bégon émet une ordonnance: désormais, les maisons devront être construites en pierre. Parce qu'une telle construction coûte plus cher, les Montréalais moins fortunés vont s'établir à l'extérieur des fortifications, là où ils peuvent construire des maisons de bois. Les faubourgs Québec, Saint-Laurent et des Récollets se développent autour de la ville.

2 décembre 1723

Décès du duc Philippe d'Orléans qui gouvernait la France en attendant la majorité du jeune roi [Louis XV a maintenant huit ans]. Le duc de Bourbon Louis-Henri de Condé s'occupe maintenant des affaires d'État.

10 octobre 1725

Décès à Québec de Philippe Rigaud de Vaudreuil.

11 juin 1726

Disgracié, le duc de Bourbon cède le pouvoir à l'abbé André-Hercule de Fleury [âgé de 73 ans, il est, à vrai dire, cardinal - Louis XV a maintenant seize ans].

1729

Gilles Hocquart devient intendant de la Nouvelle-France.

25 mars 1730

François Poulin de Francheville obtient un brevet d'exploitation du minerai de fer : création des Forges Saint-Maurice, la première industrie lourde du Canada (près de Trois-Rivières). La production commencera en 1738. En 1743, l'État deviendra propriétaire de la compagnie après la faillite personnelle du directeur. [À la Conquête de 1742, la compagnie appartiendra à la Couronne britannique].

1735

De Québec à Montréal, sur la Rive-Nord du Saint-Laurent, on inaugure le Chemin du Roy, un chantier de quatre ans comprenant 13 ponts. Désormais, on peut aller d'une ville à l'autre avec un seul cheval, en quatre jours [Provencher, p. 71].

29 janvier 1743

Décès de l'abbé André-Hercule de Fleury [âgé de 89 ans]. Louis XV qui est [âgé de 32 ans], assume maintenant le pouvoir.

15 mars 1744

Début de la guerre de Succession d'Autriche : La mort de l'empereur Charles VI d'Autriche (20 octobre 1740) engendre une course à la succession, car le défunt n'avait pas d'héritier mâle. La France, la Prusse et la Bavière soutiennent les prétentions au trône de Frédéric II, Électeur de Bavière, alors que l'Angleterre accorde son appui à Marie-Thérèse, fille de Charles VI et héritière présomptive [Lacoursière, 1:1995, p. 245]. La France entre en guerre contre l'Angleterre le 15 mars 1744.

27 juin 1745

Prise de la forteresse de Louisbourg : William Pepperell [un riche marchand armateur chargé du commandement des troupes coloniales] et Peter Warren [chargé de la direction de tous les vaisseaux des colonies situées au nord de la Virginie] après avoir assailli Louisbourg depuis le 25 juin 1745, forcent Louis du Pont Duchambon à céder la forteresse aux Anglais.

17 octobre 1748

Fin de la guerre de Succession d'Autriche par le traité d'Aix-la-Chapelle : retour à la situation d'avant le début de la guerre. Annulation des conquêtes, comme celle de Louisbourg qui retourne à la France.

1754

Population de la Nouvelle-France : 85 000.

Population de la Nouvelle-Angleterre : 1 485 634.

1755

Pierre Rigaud de Vaudreuil devient gouverneur de la Nouvelle-France.

28 juillet 1755

Sur la recommandation du juge en chef de la Nouvelle-Écosse, Jonathan Belcher, le Conseil exécutif de la Nouvelle-Écosse prend la décision unanime de déporter 15 000 Acadiens au cours de l'été et de l'automne parce ce qu'ils refusent de signer le serment d'allégeance au souverain d'Angleterre, ils ne s'assimilent pas assez vite et ne sont pas de bons sujets britanniques. Ce projet est gardé secret pour éviter que les Acadiens ne s'enfuient avec leur bétail. Le lieutenant-colonel John Winslow affirme lui-même : « Nous avons entrepris de nous débarrasser de l'une des plaies d'Égypte » [Lacoursière, 1:1995, p. 267].

25 janvier 1756

Le marquis Louis-Joseph de Montcalm apprend sa nomination à titre de commandant en Nouvelle-France.

12 mai 1756

Louis-Joseph de Montcalm arrive à Québec et devient le subalterne de Vaudreuil, début de rivalités entre les deux hommes : Montcalm n'aime guère rendre des comptes à Vaudreuil, il ne cherche pas à protéger les frontières avec une rigueur stricte et il ne tient pas à sauver la Nouvelle-France à tout prix, ce que Vaudreuil ne peut accepter, lui qui est né en Nouvelle-France.

29 août 1756

Frédéric II attaque la Saxe : début de la guerre de Sept ans.

Effectifs : [Français alliés aux Indiens : 900 hommes. Anglais 1,850 hommes, dont 450 Américains].

décembre 1756

William Pitt (père) devient premier ministre de la Grande-Bretagne. Il est convaincu que la guerre se gagnera en Amérique et non en Europe. **Il projette de s'emparer de Louisbourg et de Québec** ; une fois ces conquêtes réalisées, le reste de la colonie suivra.

9 août 1757

Les Français prennent le Fort William-Henry (sur le Lac George).

1757

Le roi autorise Montcalm à mener son armée comme bon lui semble, sans l'accord du gouverneur Vaudreuil.

Nuit du 7 au 8 juillet 1758

James Abercromby attaque le fort de Carillon. Montcalm remporte la dernière grande victoire française en Amérique.

26 juillet 1758

Capitulation de la forteresse de Louisbourg face aux Anglais dirigés par Jeffrey Amherst.

30 juin 1759

Les portes de Québec ferment (car les troupes anglaises sont débarquées le 27 juin 1759 sur l'île d'Orléans et occupent depuis la paroisse de Saint-Laurent).

9 juillet 1759

Les Anglais lancent des bombes incendiaires et mettent le feu à plusieurs maisons de la basse ville de Québec et à l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Occupation de la paroisse de L'Ange-Gardien.

12 juillet 1759

Début des bombardements contre Québec : la ville sera ainsi bombardée jour et nuit sans relâche pendant deux mois. Le 24 juillet, on évalue à 15 000 le nombre de

bombes lancées contre Québec [Lacoursière, 1:1995, p. 301].

13 septembre 1759

2 h 00 [du matin] : environ 4 000 soldats anglais, avec le général James Wolfe à leur tête, débarquent à l'Anse au Foulon [à l'ouest de Québec, près des Plaines d'Abraham]. « Une sentinelle française qui avait entendu du bruit demande : “ Qui vive ? ”. Et le capitaine Fraser ou le capitaine Donald MacDonald répond : “ France ”. Le garde, croyant avoir affaire à un des hommes du convoi de vivres, laisse passer sans rien faire » [Lacoursière, 1:1995, p. 306].

vers 4 h 00 : les soldats anglais sont sur les Plaines d'Abraham [« du nom d'Abraham Martin, agriculteur établi sur les hauteurs de Québec au XVIIe siècle » [Le Québec, Michelin 1992, p. 200]], face à la ville et répartis en rangées. Ils ont avec eux deux pièces de canons.

vers 5 h 00 : on vient réveiller Montcalm pour lui annoncer que les Anglais sont débarqués à l'anse au Foulon. Montcalm est incrédule, tellement qu'on envoie un messager s'enquérir de la situation au quartier général.

vers 5 h 45 : le gouverneur Vaudreuil apprend le débarquement des Anglais, « mais l'événement lui est présenté de telle façon qu'il croit que les Anglais se préparent à quitter la place » [Lacoursière, 1:1995, p. 307].

vers 6 h 00 : on vient confirmer à Montcalm la nouvelle ; ce dernier commence à se préparer au combat.

entre 9 et 10 h 00 : environ 3 500 français entament le combat. En moins d'une demi-heure, l'armée française est défaite. Wolfe meurt sur le champ de bataille, Montcalm est gravement blessé (il succombera à ses blessures le lendemain). Saccage de Québec.

« Battu, son armée en déroute, Louis-Joseph de Montcalm se dirige à trot de cheval en direction de la porte Saint-Louis pour se mettre à l'abri des remparts de la ville de Québec. Un peu avant de franchir la porte, il est atteint grièvement par des éclats d'obus ou des balles perdues. Deux fantassins le soutiennent pour franchir la porte. Le 14, à 5 heures du matin, Montcalm rend l'âme. Le même soir vers neuf heures, son corps, accompagné par ses frères d'armes et une foule affligée, est porté à la chapelle des Ursulines où, à la lueur des flambeaux, a lieu la cérémonie funèbre. Par la suite, le général sera enterré sous la chapelle dans une fosse qu'une bombe anglaise avait commencé à creuser. (Un projectile anglais avait fait éclater une partie du plancher de la chapelle créant ainsi une large ouverture béante. On profita de cette ouverture pour y creuser la fosse du général. De là l'expression populaire que M. de Montcalm a été enterré dans un trou de bombe !) » [Texte : Michel Faubert.]

17 septembre 1759

Claude Nicolas Roch de Ramezay, lieutenant du roi à Québec, remet la ville au général George Townshend, successeur de Wolfe. Durant le siège des Anglais à Québec, la cathédrale et l'église Notre-Dame-des-Victoires sont incendiées [Hare, p. 118.].

20 septembre 1759

La garnison française quitte Québec.

21 septembre 1759

Les habitants de Québec ayant quitté la ville sont autorisés à revenir prendre possession de leurs biens à la condition de prêter un serment de fidélité au roi d'Angleterre.

21 avril 1760

Alerté par quatre déserteurs de l'armée française qui s'apprête à attaquer les Anglais à Québec, le général Jeffrey Amherst publie une proclamation avertissant les habitants que l'ennemi se prépare à nous attaquer.

28 avril 1760

François-Gaston de Lévis remporte une victoire contre les Anglais à Sainte-Foy. Les Anglais sont assiégés. L'arrivée des premiers renforts décidera du vainqueur. Le 9 mai 1760, une frégate anglaise jette l'ancre devant Québec, puis le 15 mai 1760, deux autres la rejoignent. L'effort des Français aura été vain.

8 septembre 1760

Capitulation du gouverneur français. Les Anglais réussissent à encercler les environs de Montréal. Parce que les Français sont assiégés par une armée qui les surpasse en nombre, le gouverneur Vaudreuil n'a d'autre choix que d'abandonner la Nouvelle-France au général Jeffrey Amherst à 8 h 00. **C'est la fin de la Nouvelle-France en Amérique.** La mort dans l'âme, Lévis ordonne à ses troupes de brûler leurs drapeaux pour se soustraire à la dure condition de les remettre aux ennemis [Lacoursière, 1:1995, p. 325]. Dès le lendemain, les soldats anglais s'installent à Montréal : début du régime militaire.

23 septembre 1760

Les habitants de Trois-Rivières remettent leurs armes et prêtent serment de fidélité et de soumission à Sa Majesté britannique George II.

25 octobre 1760

Décès de George II. C'est son fils George III qui accède au trône d'Angleterre. Le jour de son mariage avec la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strelitz (9 août 1761), le vicaire général de Québec, l'abbé Jean-Olivier Briand, le vicaire général de Montréal, l'abbé Étienne Montgolfier, et le chanoine de Trois-Rivières, Joseph-François Perrault, demandent aux prêtres de toutes les paroisses de prier pour le roi d'Angleterre. Quelques semaines avant la publication de son mandement, Briand avait reçu (du gouverneur de Québec James) Murray en cadeau, la somme de vingt livres anglaises, l'équivalent de 480 livres françaises "pour sa bonne conduite, et parce qu'il a peu ou point de revenus", note le gouverneur dans le livre des comptes [Lacoursière, 1:1995, p. 342].

10 février 1763

La Conquête par le Traité de Paris.

18 avril 1763

Marie Josephte Corriveau (alias la Corriveau) est condamnée à la pendaison après avoir

été reconnue coupable du meurtre de son mari, Louis Dodier ; la cour ordonne également que sa dépouille soit enfermée dans une cage suspendue à la vue des passants à Pointe-Lévy. C'est cette fin atroce, à des lieues des coutumes des Français, qui crée dans l'imaginaire collectif des Québécois une place fort importante. [Quand en 1851 on découvre la cage de la Corriveau, les foules accourent. Cette légende inspirera de nombreux écrivains].

27 avril 1763

Insatisfait des nouvelles règles de commerce instaurées par les conquérants et pour contenir l'expansion européenne, le chef des Outaouais, Pontiac, tente de galvaniser les Outaouais, les Sauteux et les Renards contre les Anglais. Pendant ce temps, le gouverneur Murray cherche à former une armée de volontaires canadiens-français pour se battre contre Pontiac. Les tribus amérindiennes organisent en mai 1763 une série de raids sanglants contre les comptoirs de l'intérieur. Le clergé catholique se voit forcé de convaincre les Canadiens français de se porter volontaires. L'Amérindien est presque totalement écrasé à Détroit. « Selon l'historien Michel Brunet, la guerre de Pontiac inaugure une nouvelle forme de collaboration entre les conquérants anglais et les administrateurs ecclésiastiques. Ceux-ci devinrent obligés de défendre auprès de la population les expéditions militaires des Britanniques et de jouer, en quelque sorte, le rôle de véritables agents recruteurs à leur service ». [Lacoursière, 1:1995, p. 363]

7 octobre 1763

« Une proclamation royale établit le cadre administratif du nouveau territoire britannique. **La province de Québec est déclarée colonie** et ses frontières englobent, grosso modo, la péninsule de Gaspé et le bassin hydrographique du Saint-Laurent, depuis l'île d'Anticosti jusqu'à l'Outaouais » [Brown, Craig, p. 228.].

21 novembre 1763

James Murray, (général d'origine écossaise qui avait été chargé de l'occupation de Québec après la victoire des Anglais sur les Plaines d'Abraham), devient le premier gouverneur de la province de Québec (fonction qu'il occupera jusqu'en 1768).

13 août 1764

Nomination des conseillers au gouvernement civil. Les francophones sont exclus d'office, car ils doivent prêter le serment d'abjuration et du Test. « La politique de la Grande-Bretagne, qui exclut d'office des fonctions administratives tous les catholiques, contraint le gouverneur Murray, lors de l'établissement du gouvernement civil en 1764, à faire appel à des hommes qu'il considère comme incompetents » [Hare, p. 123.].

21 juin 1764

William Brown et Thomas Gilmore publient la première édition de la Québec Gazette / Gazette de Québec, un journal bilingue.

17 septembre 1764

Le gouverneur James Murray nomme les dix premiers juges de paix de la province de

Québec qui devront tous obligatoirement être de religion protestante. (Il faudra attendre l'Acte de Québec pour que des francophones puissent participer à la vie publique de la province. Mais même là, ils demeureront en minorité. « Dans tous les procès instruits devant cette cour, précise l'ordonnance, tous les sujets de Sa Majesté dans la colonie devront être appelés sans distinction à remplir la charge de jurés. Cette décision soulève bien des problèmes, car certains anglophones n'acceptent pas de partager ce devoir avec les conquis. » [Lacoursière, 1:1995, p. 353] Établissement de la cour du Banc du Roi et de la cours de plaiids communs.

mi-octobre 1764

La majorité anglaise demande l'établissement d'une assemblée législative choisie parmi les seuls sujets protestants de la colonie [Hare, p. 123.].

29 octobre 1764

Quatre-vingt-quatorze des principaux commerçants canadiens se réunissaient afin d'adresser une pétition au gouvernement britannique accusant certains Britanniques de vouloir leur imposer un système de gouvernement inacceptable [Hare, p. 123.].

22 mars 1765

Le Stamp Act (loi du timbre), votée par Londres prévoit une taxe sur journaux, documents officiels, polices d'assurances, almanachs, cartes à jouer, jeux de dés, etc., dans le but de payer la défense des colonies. Dénoncé en Nouvelle-Angleterre (notamment par Benjamin Franklin), tous les agents du timbre de la Nouvelle-Angleterre donnent leur démission le jour de l'entrée en vigueur (1er novembre 1765). « Dans la province de Québec, le seul journal, la Gazette de Québec, publié chaque semaine en édition bilingue, cesse de paraître. Devant la réaction américaine, le gouvernement britannique décide de faire marche arrière et, le 1er mai 1766, la loi cesse d'être en vigueur. Le 29 du même mois, la Gazette de Québec reprend sa parution » [Lacoursière, 1:1995, p. 379].

21 janvier 1766

Le pape Clément XIII signe la bulle nommant Jean-Olivier Briand évêque de Québec. Il sera consacré à Paris le 16 mars 1766.

1er juillet 1766

Une ordonnance de Paulus Æmilius Irving, agissant comme président du Conseil de Sa Majesté, ordonne que les causes ou actions civiles entre sujets nés britanniques prévoient un jury exclusivement composé de sujets nés britanniques ; que celles entre sujets Canadiens français se déroulent devant un jury exclusivement composé de Canadiens français ; et que celles réunissant un Britannique et un Canadien français obtiennent un jury composé moitié-moitié de sujets britanniques et canadiens-français [Lacoursière, 1:1995, p. 357-358].

1767

Disparition du collège des Jésuites. L'enseignement secondaire sera assuré par le Séminaire de Québec.

26 octobre 1768

Assermentation de Guy Carleton, baron Dorchester comme gouverneur général de la province de Québec.

1771

Reconnaissance officielle du régime seigneurial.

16 décembre 1773

Le Boston Tea Party (342 caisses de thé jetées à la mer) illustre l'indignation croissante des colons américains vis-à-vis de la métropole et prépare la Nouvelle-Angleterre à la guerre d'Indépendance. La Grande-Bretagne vote une série de cinq lois qualifiées d'intolérables.

13 juin 1774

Adoption, par le parlement britannique, de l'Acte de Québec. Celui-ci visait à s'assurer la loyauté des Canadiens français catholiques, qu'on appelle alors, et le plus sérieusement du monde, canayens. Face à l'éminence d'une insurrection des colons américains. Le roi George III sanctionne l'acte le 22 juin 1774 et ledit acte entre en vigueur le 1er mai 1775. « L'Acte de Québec, fait remarquer avec justesse l'historien Duncan McArthur, fut rédigé l'œil fixé, non sur Québec, mais sur Boston. L'historien Stanley B. Ryerson tire une conclusion exacte lorsqu'il affirme que la clé de l'Acte de Québec se trouve dans la révolution américaine » [Lacoursière, 1:1995, p. 391]. L'Acte de Québec courrouce au plus haut point les Britanniques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre qui protestent, en vain, auprès du roi.

22 mai 1775

Après que les Américains eurent pris le fort Ticonderoga (autrefois Carillon) le 9 mai 1775, le fort de Crown Point (autrefois Pointe-à-la-Chevelure) le 11 mai 1775 et le fort Saint-Jean le 18 mai 1775, et devant l'imminence d'une invasion américaine, l'évêque Jean-Olivier Briand accepte d'aider le gouverneur Carleton à inciter les Canayens à s'enrôler dans la milice pour défendre leur patrie et leur roi.

6 septembre 1775

Prise du fort Saint-Jean : début de l'invasion de la Province de Québec par les Américains (Bostonnais) avec le commandant Richard Montgomery à leur tête. Reddition de Trois-Rivières (sans avoir été contrainte de le faire) le 9 novembre 1775. Capitulation de Montréal le 13 novembre 1775 ; le Château Ramezay à Montréal (aujourd'hui un musée) leur servira de quartier général. Dans une tentative d'invasion (ratée) de Québec le 31 décembre 1775, Richard Montgomery y laisse sa vie.

29 avril 1776

Espérant convaincre les Canayens récalcitrants contre une union avec eux contre la Grande-Bretagne, une délégation d'éminents Américains, dont Benjamin Franklin, arrive à Montréal. Très vite convaincus que leur cause est désespérée, ils sont forcés de constater : « Il en coûterait sans doute moins cher aux États-Unis d'acheter le Canada que de le conquérir! » [Lacoursière, 1:1995, p. 427]. À l'arrivée de trois navires anglais, le 6 mai 1776, les Américains lèvent le camp.

1er juin 1776

Arrivée des premiers mercenaires allemands (de Brunswick et de Hanau) venus mater les Américains au Canada. Il en viendra 4 300 en tout.

1776

Frederick Haldimand est nommé gouverneur de la province de Québec. On commence à parler de l'Amérique du Nord britannique (nom qui restera jusqu'en 1867).

Arrivée de nouveaux colons britanniques et de loyalistes avec la déclaration d'indépendance américaine (4 juillet 1776). On installe les loyalistes sur des terres confisquées aux Canayens ; les loyalistes créeront en 1784 le Nouveau-Brunswick.

17 octobre 1777

Une expédition de miliciens du Québec partie battre les Américains rebelles est défaite à Saratoga par les troupes américaines du général Horatio Gates.

20 mars 1778

Reconnaissance par la France de l'indépendance des Treize Colonies américaines.

14 juillet 1778

Déclaration d'indépendance des États-Unis rédigée par John Adams, Thomas Jefferson et Benjamin Franklin. (La date choisie officiellement par les Américains comme celle de la Déclaration d'indépendance est le 4 juillet 1777, date de la signature partielle du document).

28 octobre 1778

Publication d'un manifeste par l'amiral français Charles-Henri, comte d'Estaing, dans lequel il propose aux Français d'Amérique se s'allier aux États-Unis. Distribué clandestinement et affiché à la porte de quelques églises, le manifeste provoque l'ire du nouveau gouverneur Haldimand.

3 septembre 1783

Signature du traité de Versailles : reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'indépendance des États-Unis. [C'est à partir de l'indépendance des États-Unis que débute vraiment l'immigration des loyalistes. Avec l'arrivée des loyalistes, qui seront désignés comme des Canadiens, les francophones perdent leur gentilé ; ces derniers seront désormais qualifiés de Canadiens français].

21 avril 1785

« Le lieutenant-gouverneur Henry Hamilton donne son accord à une ordonnance du Conseil législatif établissant les procès par jury dans les affaires de commerce et d'injures personnelles. La nouvelle loi répondait à des demandes formulées par les sujets anglais de la colonie. Elle modifie une partie des lois civiles françaises remises en vigueur par l'Acte de Québec. Dans le cas de procès opposant des sujets nés en Grande-Bretagne, en Irlande et dans les colonies et provinces d'Amérique, les jurés seront choisis exclusivement parmi les anciens sujets ; dans les procès entre Canadiens, tous les jurés seront Canadiens ; dans les procès mixtes, “ les jurés seront composés d'un nombre égal de chacun, s'il en est ainsi requis par l'une des parties » [Lacoursière, 1:1995, p. 459]. (Voir 1er juillet 1766).

26 octobre 1787

Insatisfaits de l'Acte de Québec, les loyalistes obtiennent de la Grande-Bretagne qu'elle accorde au gouverneur et au Conseil législatif le droit de leur concéder ses terres en franc et commun socage et non grevées d'aucunes redevance à la Couronne [Lacoursière, 1:1995, p. 461].

14 juillet 1789

Prise de la Bastille : début de la Révolution française. Craignant que la population francophone n'appuie trop volontiers la Révolution française, le gouvernement pourchasse sans merci toute personne soupçonnée de sédition [Hare, p. 164.].

L'ACTE CONSTITUTIONNELLE

10 juin 1791

Sanction royale de l'Acte constitutionnel qui partage le pays, par la rivière Outaouais, en deux provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada (en vigueur le 26 décembre 1791).

11 juin 1792 – 27 juin 1792

Premières élections de l'histoire des Québécois. La première séance du Parlement s'ouvre le 17 décembre 1792, après avoir été reportée quatre fois. Le 18 décembre 1792, Jean Antoine Panet est élu président de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada à 28 voix contre 18. Quand on le nomme juge de la Cour des Plaidoyers communs le 28 janvier 1794, Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière lui succède.

27 janvier 1793

Jean Basset présente à la Convention Nationale de Paris un mémoire en faveur d'une reconquête du Canada. Des rumeurs au Canada veulent qu'une attaque soit imminente. Le 23 septembre 1793, le gouverneur Dorchester demande à la Chambre d'assemblée de sévir contre les étrangers menaçant le gouvernement britannique au Canada et contre tout citoyen séditieux. Le 26 novembre 1793, l'Assemblée adopte une loi suspendant l'Habeas Corpus et enrôle de facto tous les hommes de 18 à 60 ans du Bas-Canada dans la milice (sauf quelques exceptions).

1793

Nomination de l'évêque anglican Jacob Mountain. Conformément à ses recommandations et suite à l'incendie du couvent des Récollets, le gouvernement décide d'y bâtir la nouvelle cathédrale anglicane [Hare, p. 168.] (qui sera élevée de 1799 à 1804).

juin 1794

Formation de l'Association pour le maintien des lois, de la constitution et du gouvernement de la province du Bas-Canada dont l'objet est de dépister des foyers révolutionnaires [Hare, p. 164].

7 mai 1796

Adoption par la Chambre d'assemblée de la loi sur les ponts et les chemins. (Cette loi stipule que les chemins royaux auront trente pieds de largeur et seront sous le contrôle du grand voyer. Les habitants doivent nettoyer les fossés et entretenir les chemins. Ils sont également soumis à 12 jours de corvées, et peuvent en être dispensés à raison d'un schelling et trois deniers par jour.) Cette loi est très mal reçue par le peuple en général. Le 9 octobre 1796, « les habitants du faubourg Saint-Roch sont convoqués à une assemblée pour élire les inspecteurs de chemins. La réunion tourne à l'émeute. Un magistrat est insulté et sa vie menacée. Quatre personnes sont accusées et trois d'entre elles sont condamnées à diverses peines. Quant à la quatrième, “ elle s'est soustraite aux recherches ” » [Lacoursière, 2:1995, p. 52].

Élections à partir du 17 juin 1796

Jean Antoine Panet est réélu le 26 janvier 1797 président de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

27 avril 1797

Robert Prescott devient gouverneur général.

1er août 1798

Le contre-amiral Horatio Nelson anéantit la flotte du vice-amiral français François Paul Brueys D'Aigailliers à Aboukir. À la demande du gouverneur Prescott, on chante dans toutes les églises du Bas-Canada un Te Deum le 10 janvier 1799 pour souligner la victoire des Anglais sur les Français. Dans les mois qui suivent, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada vote la somme de 20 000 £ pour aider l'Angleterre dans sa guerre contre la France.

3 juin 1799

Sanction royale d'une loi de la Chambre d'assemblée pour l'érection des palais de Justice de Québec et Montréal.

29 juillet 1799

Le gouverneur Prescott quitte la colonie; en son absence, c'est son second, le lieutenant-

gouverneur Robert Shore Milnes, qui lui succède.

XIXe siècle

Entre 1805 et 1817, certaines banques [comme la Molson Bank, la Banque d'Hochelaga et la Merchants' Bank of Canada] commencent à imprimer leurs propres billets de banque. On retrouve sur ces billets le nom de la banque émettrice. Tout au long du XIXe siècle, un grand nombre de marchands en feront tout autant ; les billets de ces derniers seront remboursables en monnaie métallique.

4 juin 1800

Dissolution de la Chambre et début de la campagne électorale. (Élection de 35 députés francophones et 15 députés anglophones). Jean Antoine Panet est réélu le 8 janvier 1801 président de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

7 février 1801

Présentation par le juge député De Bonne d'un projet de loi créant l'Institution royale (établissement d'écoles gratuites, prise en charge des écoles, établissement de nouvelles écoles et taxation des citoyens pour en financer le fonctionnement). Sous la présidence de l'évêque anglican de Québec, Jacob Mountain, **le but recherché était d'angliciser les francophones** pour qu'Anglais et Français ne forment plus qu'un peuple. Le 24 mars 1801, le projet de loi est accepté par les députés, le 7 avril 1802, le Conseil privé de Sa Majesté se prononce favorablement sur la loi. « Le clergé sera lent à réagir à cette tentative d'accaparement du secteur de l'instruction par le gouvernement. Par ailleurs, les Canadiens montreront peu d'enthousiasme à défrayer le coût de construction des écoles. Ce qui explique le peu de succès de l'Institution royale de 1801 » [Lacoursière, 2:1995, p. 66-67].

8 avril 1801

Sanction royale de la loi concernant l'organisation d'un aqueduc de Montréal.

7 avril 1802

Sanction royale de la loi concernant la démolition des vieux murs de Montréal.

2 juillet 1804 – 16 juillet 1804

(élection de 34 députés francophones et 16 députés anglophones). Jean Antoine Panet est réélu le 9 janvier 1805 président de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

janvier 1804 – juillet 1805

L'évêque anglican Mountain estime que seul l'évêque anglican devrait avoir le droit de porter publiquement le titre d'évêque. « Si on ne réprime pas cet abus, il y aura l'évêque du Pape au-dessus de l'évêque du Roi » [Lacoursière, 1973, p. 271]. Les autorités civiles cherchent alors à retrouver un certain équilibre religieux. Herman-Witsius Ryland (secrétaire du lieutenant-gouverneur Milnes) croit que la Couronne doit donner une subvention annuelle au surintendant et à l'assistant du surintendant de l'Église romaine en autant qu'ils détiennent des lettres patentes du roi d'Angleterre (et non du pape), ce qui assoierait

l'autorité du roi et abolirait celle du pape. Le litige porte aussi sur le droit de l'évêque catholique d'octroyer des cures [nomination des curés], droit réservé au roi dans l'Église anglicane. Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec [officiellement assistant du surintendant de l'Église romaine], hésite à accepter ce marché. Mgr Plessis propose de laisser le droit à l'évêque de faire les nominations aux cures avec l'accord du gouverneur. L'évêque Pierre Denault [officiellement surintendant de l'Église romaine] prépare deux requêtes, une destinée au lieutenant-gouverneur Milnes, une autre au roi d'Angleterre. Londres tranchera finalement à la fin de 1813 et reconnaîtra le titre d'évêque catholique avec droits de nomination aux cures. [Lacoursière, 2:1995, p. 79-82]

5 janvier 1805 (publication du premier numéro)

Les « Britanniques opposés aux concessions accordées aux Canadiens fondent *The Québec Mercury*, journal qui ridiculise les Canadiens et les idées politiques de leurs chefs parlementaires ». [Hare, p. 165]

8 février 1805

« Querelle des prisons » : En comité plénier, il est décidé, vu « l'état lamentable des prisons », de construire deux prisons, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Les Canadiens français veulent taxer le commerce, les marchands anglais suggèrent de taxer la propriété terrienne. Le vote favorise les Canadiens français, mais déjà les Anglais songent à « remédier aux défauts du système parlementaire » [Lacoursière, p. 261]. La loi est sanctionnée le 25 mars 1805. — Le 7 mars 1806, le débat reprend en Chambre après que la Gazette de Montréal et (trois jours plus tard) le *Quebec Mercury* eurent publié des articles dénonçant la loi des prisons. Londres n'interviendra pas et la loi ne sera pas désavouée. — Cet épisode marque « le commencement de l'ingérence des journaux dans la politique » [Desrosiers, p. 297] mais surtout une opposition à jamais marquée entre francophones et anglophones.

1er mars 1805

Douze habitants de Saint-Constant signent une pétition destinée à Napoléon 1er (Bonaparte) pour l'inviter à reconquérir le Canada.

31 juillet 1805

À quelques jours de son départ pour la Grande-Bretagne, le gouverneur Milnes nomme Thomas Dunn administrateur de la province.

30 décembre 1805

Les Montréalais apprennent la nouvelle de la victoire de Trafalgar et le décès de l'amiral Nelson survenu le 21 octobre 1805. Consternés, les marchands établissent « une souscription pour ériger un monument en l'honneur du héros anglais » [Lacoursière, 2:1995, p. 86] (colonne de la Place Jacques-Cartier à Montréal, présentement en rénovation).

22 novembre 1806

Les citoyens du Bas-Canada, sous la direction du Parti canadien, « fondent [à Québec] leur

propre journal, *Le Canadien* (« à tendance libérale et nationaliste » [Laporte]), afin de répondre aux attaques du *Mercury* » [Hare, p. 165.]. Sa devise : *Fiat Justitia ruat cælus* [Justice soit faite, Dieu descende vers nous].

11 avril 1807

Ezekiel Hart, un riche marchand juif de Trois-Rivières, est élu lors d'une élection complémentaire. Dès le 18 avril 1807, *Le Canadien* publie la lettre d'un lecteur accusant le commerçant d'avoir ruiné certains citoyens. Le 1er février 1808, la Chambre critique l'assermentation du député parce qu'il a prêté serment sur la Bible « et que ce dernier ne pouvait prêter serment selon les exigences de la loi » [Lacoursière, 2:1995, p. 99]. Le 20 février 1808, il est expulsé.

29 août 1807

James Henry Craig devient gouverneur du Haut- et du Bas-Canada (il le restera jusqu'en 1811). On qualifie parfois son administration, dans les livres d'histoire, de « règne de la terreur ». Son secrétaire Herman-Witsius Ryland, « un fanatique de la pire espèce » [Desrosiers, p. 298], y serait pour quelque chose.

27 avril 1808 (dissolution de la Chambre)

(Élection de 36 députés francophones et 14 députés anglophones, dont le juge De Bonne). En mai, le gouverneur Craig déclare : « Il y a lieu d'appréhender que le temps approche rapidement où la Chambre d'assemblée du Bas-Canada deviendra un foyer de sédition et le rendez-vous des plus hardis démagogues de la province » [Lacoursière, 2:1995, p. 101]. Il lui paraît important d'augmenter la proportion de députés anglophones pour éviter que la majorité francophone exclue des membres anglophones indésirables et continue d'imposer ainsi ses vues. Le 10 avril 1809, 42 députés sont assermentés (34 députés francophones et 8 députés anglophones, deux Canadiens et cinq Anglais sont absents et un siège est vacant). Jean Antoine Panet est réélu orateur de la Chambre d'assemblée.

14 juin 1808

Le gouverneur Craig exclut Joseph Planté de ses fonctions d'inspecteur du Domaine du Roi et greffier au papier terrier et Jean-Antoine Panet, Pierre-Stanislas Bédard, Joseph-Louis Borgia, François Blanchet et Jean-Thomas Taschereau de leur fonction de cadres des officiers de milice parce qu'il ne peut avoir confiance en des gens propriétaires du journal séditionnel, *Le Canadien*, propre à « exciter au mécontentement la population, et créer un esprit de discorde et d'animosité entre les deux éléments qui la composent ».

Après audience avec le gouverneur, Joseph Planté est réinstitué dans ses fonctions

[Lacoursière, 2:1995, p. 102]. (Après audience avec le gouverneur, Joseph Planté est réinstitué dans ses fonctions.)

5 mai 1809

La Chambre vote l'expulsion d'Ezekiel Hart. Le gouverneur et le Conseil législatif ne s'opposent pas à la loi qui interdit aux juges de siéger. « Londres avait donné raison au parti canadien à la fois sur la question des juges et sur celle des Juifs (7 septembre 1809), invitant sèchement le gouverneur à ne censurer aucun acte particulier de l'assemblée

provinciale qui ne soit clairement inconstitutionnel et illégal » [Lacoursière, 1973, pp. 268-269]. Le Conseil exécutif dépose un rapport le 10 mai 1809 dans lequel il indique que la dissolution du Parlement constitue pour un membre légalement lésé la seule protection possible [Lacoursière, 2:1995, p. 106].

18 avril 1809

La Chambre vote une résolution rendant les juges inéligibles.

15 mai 1809

Le gouverneur Craig dissout la Chambre. (La raison se trouve au 5 mai 1809).

24 novembre 1809

(Élection de 38 francophones et de 12 anglophones). Jean Antoine Panet est réélu orateur de la Chambre d'assemblée le 29 janvier 1810. Dans son discours inaugural du 2 février 1810, le gouverneur Craig affirme : « Ayant reçu la volonté de Sa Majesté là-dessus, je me sentirais autorisé à [...] rendre, à l'avenir, les juges des Cours du Banc du Roi inéligibles dans la Chambre d'assemblée » [Lacoursière, 2:1995, p. 114].

13 février 1810

Question des subsides (vote du budget) — La Chambre vote trois adresses : une destinée au roi, une à la Chambre des lords et une autre à la Chambre des communes (d'Angleterre) et dans lesquelles la Chambre d'assemblée du Bas-Canada revendique le privilège de contrôler la liste civile [liste détaillant les sommes versées par le gouvernement à titre de pensions ou de salaires aux fonctionnaires de l'État]. Craig estime ces adresses prématurées (elles n'ont pas été votées par le Conseil législatif), mais il accepte d'en informer le roi.

23 février 1810

La Chambre vote l'exclusion du juge député Amable De Bonne. Le gouverneur Craig dissout le Parlement trois jours plus tard, le 26 février 1810.

10 mars 1810

Jonathan Sewell et Amable De Bonne fondent le journal *Le Vrai Canadien*, proche du parti tory [parti conservateur associé à l'Église anglicane] et épousant les vues du gouvernement.

17 mars 1810

Saisie des presses du journal *Le Canadien* et arrestation de l'imprimeur, Charles Lefrançois, qui s'y trouve. S'ensuit l'arrestation de toute personne associée au journal. En entretien avec Mgr Plessis, le gouverneur Craig y va de menaces à peine voilée à l'encontre du clergé.

mars / avril

(Élection de 41 francophones et de 9 anglophones). Tous les députés emprisonnés sont élus. « D'une certaine façon, le haut clergé et le gouverneur subissent la défaite » [Lacoursière, 2:1995, p. 125]. Jean Antoine Panet est réélu orateur de la Chambre d'assemblée le 12 décembre 1810.

17 avril 1810

L'avocat de Pierre-Stanislas Bédard demande l'habeas corpus pour son client (emprisonné depuis le 14 juin 1808), et élu député de la basse ville de Québec et député de la Chambre d'assemblée le 27 mars 1810. La demande sera rejetée. Explications; Les prisonniers, parce qu'ils sont considérés comme des traîtres, demeureront en prison plus d'un an sans jamais subir de procès.

1er mai 1810

Le gouverneur Craig recommande au roi de retirer aux Canadiens français le Parlement et d'unir le Haut- et le Bas-Canada.

25 octobre 1810

Mgr Plessis demande aux fidèles de prier pour Pie VII arrêté par Napoléon et emprisonné à Savonne. Craig, qui songeait à des poursuites au criminel, proteste auprès de Londres qui ne semble pas enclin à réagir.

19 décembre 1810

La Chambre vote l'interdiction aux juges d'être élus députés. Cette fois, le Conseil législatif approuvera la loi.

24 décembre 1810

La Chambre adopte une résolution permettant à Pierre-Stanislas Bédard de siéger malgré son incarcération. Craig, refuse d'élargir le détenu : « je sens que le moment est venu où la sécurité, comme la dignité du gouvernement du roi, requiert impérieusement que le peuple comprenne quels sont vraiment les droits respectifs des diverses branches du gouvernement et qu'il n'appartient pas à la Chambre d'assemblée de gouverner le pays » [Lacoursière, 2:1995, p. 136-137]. Le gouverneur Craig libérera Bédard le 4 avril 1811 après 2 ans, 9 mois et 21 jours de détention et sans n'avoir jamais subi de procès.

31 mai 1811

George Prévost devient gouverneur, il le restera jusqu'en 1815.

18 juin 1812

Les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne [cause : durant les guerres de Napoléon, les Anglais saisissent les bateaux américains qui font le commerce avec la France]. Au cours de la même année, ils attaquent le Haut-Canada.

1813

L'armée américaine prend York (Toronto) ; alors qu'elle se rend à Montréal, elle est arrêtée à Châteauguay par Charles de Salaberry.

21 janvier 1815

Louis-Joseph Papineau est élu président de l'Assemblée législative.

1817

Fondation de la Banque de Montréal. Elle devient la plus puissante institution financière du pays au XIXe siècle.

1818

Entente fixant la frontière entre l'Amérique britannique et l'Amérique républicaine au 49e parallèle depuis le lac des Bois jusqu'aux Rocheuses.

vers 1820

Projet d'union entre le Haut et le Bas-Canada. D'après le projet, l'anglais serait la seule langue officielle; tout membre de l'Assemblée devrait avoir une propriété foncière d'au moins 500 livres sterling. Louis-Joseph Papineau et son second, John Neilson, partent pour Londres avec une pétition de 60 000 signatures.

1822

Mobilisation contre le projet d'union du Haut et du Bas-Canada.

10 mai 1823

Louis-Joseph Papineau et John Neilson présentent à Londres un mémoire contre le projet d'Union du Haut et du Bas-Canada. L'Angleterre donnera raison aux Canadiens français.

1826

Le parti Réformiste de Louis-Joseph Papineau devient le parti Patriote. Commentaire sur les canadiens-français de l'époque.

1829

Fondation de l'Université McGill.

1833

La Corporation de la cité de Montréal voit le jour, et son premier maire est Jacques Viger

1834

Louis-Joseph Papineau obtient une écrasante victoire électorale.

21 février 1834

Dépôt de 92 résolutions qui recommandent, entre autres, que les membres du Conseil législatif et exécutif soient élus et que les ministres soient choisis parmi leurs pairs et soient responsables devant l'Assemblée législative. Ces résolutions constituent un véritable programme politique du Parti patriote. On demande que le budget soit contrôlé par l'Assemblée, laquelle doit obtenir tous les pouvoirs, privilèges et immunités qu'a le parlement britannique. En dépit des votes contre, les résolutions sont adoptées à la majorité. [Bergeron, p. 88].

24 juin 1834

Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste (par Ludger Duvernay).

octobre 1834

Élections au Bas-Canada; les candidats favorables aux 92 résolutions remportent presque tous les sièges à l'Assemblée législative.

La Rebellion de 1837 - 1838

1er mars 1837

Londres proclame les dix résolutions Russell (début de la période qui mènera à la Rébellion de 1837) : **Londres rejette les 92 résolutions** mises de l'avant par le Parti patriote, retire à l'Assemblée législative le seul pouvoir dont elle disposait, celui de voter le budget, permet au gouverneur de passer outre les députés et d'utiliser les fonds accumulés par la Chambre pour payer la dette du gouvernement [Laporte].

7 mars 1837

Assemblée populaire à Saint-Ours pour dénoncer les résolutions Russell.

15 mai 1837

Assemblée populaire à Saint-Laurent et à Saint-Marc contre les résolutions Russell.

4 juillet 1837

Assemblée populaire à Stanbridge (Missisquoi) contre les résolutions Russell (à laquelle participe un très grand nombre de sympathisants d'origine américaine).

18 août 1837

L'Assemblée législative refuse derechef de voter le budget, forçant le gouvernement à passer outre, au mépris des élus du peuple [Laporte].

6 novembre 1837

Affrontement à Montréal entre l'Association patriote (Les Fils de la Liberté) et les membres du (Doric Club) d'allégeance loyaliste. Il y a eu saccage des maisons des Patriotes.

10 novembre 1837

Échange de coups de feu à Saint-Jean-sur-Richelieu.

16 novembre 1837

Vingt-six mandats d'arrêt sont lancés pour crime de haute trahison : arrestation de

chefs Patriotes (Louis-Joseph réussit à se rendre aux États-Unis).

19 novembre 1837

Plus de 1 000 Patriotes réunis au marché Saint-Paul vont pousser des hourras devant les résidences de ceux qui avaient été emprisonnés. **Les loyalistes à leur tour se manifestent, brisant les carreaux des résidences des ex-prisonniers.** L'excitation devient alors si intense que les autorités militaires décident de fermer les portes de la ville (de Québec) à huit heures du soir. **Pendant l'hiver 1837-1838, Québec vit sous un régime de terreur alimentée par des rumeurs** voulant que des bandes de Patriotes soient sur le point d'attaquer Québec [Hare, p. 241.].

23 novembre 1837

Les Patriotes remportent la bataille de Saint-Denis (contre six compagnies d'infanterie).

25 novembre 1837

Les Patriotes sont défaits à la bataille de Saint-Charles (contre le Lieutenant-colonel George Augustin Wetherall).

30 novembre 1837

Les Patriotes se rendent maîtres du village de Saint-Eustache [Laporte].

5 décembre 1837

Proclamation de la loi martiale dans le district de Montréal.

6 décembre 1837

Quatre-vingts Patriotes sont repoussés par des corps de volontaires à Moore's Corner, près de la frontière américaine [Laporte].

13 décembre 1837

Le général John Colborne quitte Montréal à destination de Saint-Eustache à la tête de 1 300 hommes [Laporte].

14 décembre 1837

Bataille de Saint-Eustache : **les Patriotes retranchés dans l'église paroissiale sont exterminés** [Laporte].

15 décembre 1837

L'armée britannique brûle de fond en comble le village de Saint-Benoît [Laporte].

10 février 1838

Le Parlement britannique suspend la constitution du Bas-Canada et nomme Lord Durham gouverneur général et haut-commissaire pour enquêter sur la Rébellion [Bergeron, p. 98; Lacoursière,

26 février 1838

Raid des Patriotes à Potton, dans les Cantons-de-l'Est [Laporte].

28 février 1838

« Les Patriotes, commandés par Robert Nelson et Cyrille-Hector-Octave Côté, entrent dans la province et s'arrêtent à Week's House. Robert Nelson y proclame l'indépendance du Bas-Canada » [Laporte], « la séparation de l'Église et de l'État, la suppression de la dîme, l'abolition des redevances seigneuriales, la liberté de la presse, le suffrage universel pour hommes, le scrutin secret, la nationalisation des terres de la couronne et celles de la British American Land Co., l'élection d'une Assemblée constituante, l'emploi des deux langues dans les affaires publiques » [Bergeron, p. 99].

27 mars 1838

L'Acte constitutionnel est suspendu au Bas-Canada. Constitution d'un Conseil spécial.

27 mai 1838

Envoyé par le gouvernement britannique, John George Lambton, comte de Durham, arrive à Québec en sa qualité de gouverneur général et avec la responsabilité de décider de la forme et du futur gouvernement des provinces canadiennes [Brown, Craig, p. 252 ss.].

28 juin 1838

Proclamation d'amnistie pour tous les détenus sauf huit chefs qui sont exilés aux Bermudes [Laporte].

3 novembre 1838

Les Frères chasseurs, mouvement clandestin qui poursuit la lutte des Patriotes, se mobilisent dans différents points de la Montérégie (Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Mathias).

4 novembre 1838

Nouvelle proclamation de la loi martiale.

5 novembre 1838

Les Patriotes de Beauharnois s'emparent du bateau à vapeur 'Brougham'.

7 novembre 1838

Six cents frères chasseurs, commandés par le Dr Côté, affrontent des corps volontaires à Lacolle. Ils sont défaits et se dispersent rapidement [Laporte].

9 novembre 1838

Les frères chasseurs attaquent des loyalistes retranchés à Odelltown, mais ils doivent se retirer au bout de deux heures de combat. Fuite de Robert Nelson aux États-Unis. Fin de l'insurrection de 1838 [Laporte].

27 novembre 1838

Institution d'une cour martiale afin de juger 108 accusés.

11 février 1839

Dépôt du rapport Durham, une brique de trois cents pages **recommandant, entre autres, l'assimilation des Canadiens français. Dans son rapport, il constate que la lutte entre le Haut et le Bas-Canada en est une de race, deux nations se faisant la guerre au sein d'un même État. Il propose l'assimilation de ce 'peuple sans histoire et sans littérature' par le biais de l'union du Haut et du Bas-Canada – dans cette union, les Canadiens français seraient alors clairement minoritaires, ce qui assurerait aux anglophones la majorité des deux chambres unifiées. Il propose que les gouverneurs soient responsables devant leurs électeurs (et même élus par le peuple).** La réaction au Bas-Canada est l'indignation (Mgr Lartigue de Montréal dénonce ces propositions dont le but est de nous angliciser) [Brown, Craig, p. 252 ss].

La vérité, c'est que personne n'en voulait. Tout d'abord les Anglais du Haut-Canada qui, à cause de la supériorité numérique des Canadiens français du Bas-Canada se voyaient menacer d'être " mangés tout rond " (traduction littérale) par " une race de vaincus ". Quant aux Canadiens français qui avaient bien du mal à digérer l'Union, dans laquelle ils voyaient, non sans raison, toutes sortes de dangers, la seule idée de faire partie d'un tout dans l'Amérique du Nord aurait suffi à leur faire déclencher une nouvelle révolution : pour eux, accepter cette idée c'était se vouer à la disparition [Catela de Bordes, p. 184].

15 février 1839

Douze patriotes sont pendus à « la prison du Pied-du-courant » [angle des rues Notre-Dame et De Lorimier à Montréal] : Joseph Narcisse Cardinal (notaire 30 ans, marié, 5 enfants), Joseph Duquette (étudiant en loi, célibataire, 22 ans), Pierre-Théophile Decoigne (notaire, 27 ans, marié, 2 enfants), François-Xavier Hamelin (cultivateur, lieutenant de Milice, 23 ans, célibataire), Joseph Robert (cultivateur, capitaine de Milice, 54 ans, marié, 5 enfants), Ambroise et Charles Sanguinet (les deux frères, cultivateurs respectivement âgés de 35 et 36 ans, mariés, chacun 2 enfants), François-Marie Thomas Chevalier de Lorimier (notaire, 35 ans, marié, 3 enfants), Pierre-Rémi Narbonne (peintre-huissier, 36 ans, marié, 2 enfants), François Nicolas (instituteur, 44 ans), Amable Daunais (cultivateur, 21 ans, célibataire), Charles Hindenlang (de nationalité française, militaire, 29 ans, célibataire). (Cf. photo)
Cinquante-huit sont déportés dans une colonie pénitentiaire d'Australie » [Brown, Craig, p. 252.].
— « **Dans tous les pays du monde, celui qui verse son sang pour la patrie a droit au titre de héros.** Les peuples libres savent se souvenir de leurs patriotes. » [Lacoursière]

23 juillet 1840

Sanction de l'Acte d'Union (qui entrera en vigueur le 10 février 1841)

- établissement d'un seul et unique parlement ;
- **épongement de la dette du Haut-Canada par le Bas-Canada** (la dette du Haut-Canada s'élève à 1 200 000 livres sterling (environ 6 millions de dollars de l'époque)
- établissement d'une liste civile (rente votée par le Parlement et versée à la famille royale)
- **bannissement de la langue française** au parlement et dans tous les organismes gouvernementaux
- **dissolution d'institutions canadiennes-françaises** ayant juridiction en matière d'éducation et de loi civile (les droits politiques et civils des francophones sont sévèrement réduits).

Il faut dire que l'Acte d'Union, fabriqué pour noyer les Canadiens français, est comme on dit familièrement une législation de broche à foin. Très rapidement, une fois le gouvernement responsable acquis, le Canada-Uni s'avère ingouvernable. Les ministères succèdent aux ministères, à la cadence d'un et parfois deux par an [Catela de Bordes, p. 185].

Arrivée massive d'Irlandais (jusqu'en 1900) catholiques et anti-anglais (surtout poussés par la famine). Ils s'allient rapidement aux francophones d'ici, mais contribuent néanmoins à angliciser le pays. [Leur hostilité envers les Anglais s'explique par les incessantes tentatives de colonisation de l'Irlande depuis 1171. En dernière date, la Grande-Bretagne avait supprimé le parlement irlandais par l'acte d'union du 7 juin 1800].

28 juillet 1840

Décès de lord Durham (tuberculose), cinq jours après la sanction royale de l'Acte d'Union.

1841

Première session du premier parlement de l'Union s'ouvre à Kingston [Hare, p. 265.].

1844

Le gouvernement déménage à Montréal. Fondation de l'Institut Canadien de Montréal, une « association littéraire et scientifique, un centre intellectuel aux diplômés des collèges classiques en l'absence d'une université laïque française » [Bergeron, p. 133].

1845

François-Xavier Garneau, notre premier historien, publie l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. (Il aura des difficultés avec le clergé qui voudrait voir le caractère religieux de la colonisation ressortir davantage. Il accédera à ces demandes).

1847

Élection des Réformistes. Robert Baldwin et Louis-Hippolyte La Fontaine forment le gouvernement. Dorénavant c'est le parti majoritaire à l'Assemblée qui gouverne la colonie. Le gouverneur devient simplement le représentant de la reine et l'agent de liaison entre la métropole et la colonie [Bergeron, p. 119].

25 avril 1849

Incendie du Parlement à Montréal (début de la période de gouvernement ambulant). Le gouvernement déménage à Toronto. **On retire le droit de vote aux femmes.**

années 1850

Début de l'industrialisation. Implantation graduelle des syndicats de travailleurs. En 1881 le syndicat américain, Knights of Labour, réussit à s'implanter au Québec, mais, 5 ans après, il disparaît du Québec à la suite des attaques virulentes de Mgr Taschereau [Bergeron, p. 139].

1851

Le gouvernement déménage à Québec.

1852

Création de l'Université Laval. Elle sera dotée d'une charte royale le 8 décembre 1852. Le 6 mars 1853, le pape Pie IX autorise l'archevêque de Québec à conférer les degrés en théologie [Hare, p. 304.].

1854

Abolition officielle du régime seigneurial.

1er février 1854

Incendie des édifices parlementaires à Québec. Le gouvernement du Canada-Uni n'aurait peut-être pas envisagé le déménagement du siège du gouvernement à Ottawa et la construction d'un édifice monumental, si le parlement à Québec n'était pas disparu si soudainement [Hare, p. 282.].

1855

Le gouvernement retourne siéger à Toronto.

1856

Décision par un vote de 62 contre 51 que Québec soit la capitale permanente à partir de 1859 [Hare, p. 265.].

1857

« George-Étienne Cartier devient premier ministre avec John A. Macdonald. Il [encourage] la politique ferroviaire et [contribue] à l'établissement de la Confédération canadienne » [Robert 2.].

1858

Une loi est votée pour adopter une monnaie à valeur décimale au lieu de la livre sterling [à l'époque, £ 1 = 20 s. (shillings) ; 1 s. = 20 d. (pence)]. Le gouvernement imprime alors son propre dollar [bien d'autres banques en feront tout autant]. Il faudra attendre 1944 pour que l'impression des billets de banque soit le privilège exclusif de la Banque du Canada.

juillet 1859

Construction du Parlement de Québec (travaux terminés en février 1860). Celui-ci abriterait le gouvernement du Canada-Uni jusqu'à son déménagement, après quoi, on prévoit que le nouvel édifice servirait de bureau de poste ; le gouvernement déménage comme prévu à l'automne de 1865 et l'édifice de Québec « devient le siège de l'Assemblée législative de la nouvelle province de Québec à partir de 1867 [Hare, p. 282].

1859

Le gouvernement revient siéger à Québec.

1861

Des hommes d'affaires fondent la compagnie Montréal City Passenger Railway, une compagnie de transport de tramway tiré par des chevaux.

automne 1865

Le parlement déménage à Ottawa, selon la volonté (influencée par le gouverneur général) de la reine Victoria.

22 juin 1864

John A. Macdonald s'engage formellement à introduire au Canada un Parlement ayant pour base le principe fédératif.

2 septembre 1864

John A. Macdonald et George-Étienne Cartier se prononcent en faveur d'une grande confédération de toutes les colonies.

10 – 29 octobre 1864

Conférence de Québec : élaboration d'un plan en 72 propositions (brouillon de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique). Au cours des discussions, on s'entend difficilement sur l'union fédérative (« défendue particulièrement par les Canadiens français, ceux-ci voulant garder une assemblée législative pour le Bas-Canada » [Catela de Bordas, p. 189]). Les francophones du Bas-Canada ne sont pas intéressés au projet de la confédération.

À l'une des nombreuses conférences pour débattre du projet de confédération, on propose, au cours du banquet traditionnel qui accompagne toutes les conférences, d'appeler le nouveau pays Dominion du Canada. C'est lors d'un de ces banquets qu'on choisit aussi la devise du futur pays, inspiré du 8e verset du 72e psaume de David : « Et dominabatur a mari usque ad mare » [Catela de Bordas, p. 197] (« Et il dominera d'une mer à l'autre »).

4 novembre 1864

Les francophones du Bas-Canada commencent à faire campagne contre la confédération. « Antoine-Aimé Dorion [...] — qui pourtant en 1859 avait préconisé une confédération

— fait publier une lettre aux électeurs dans laquelle, après avoir étudié les résolutions de Québec, il conclut que ce n'est pas une confédération que l'on propose mais tout simplement une fédération déguisée, avec, en fin de compte, l'ensemble des pouvoirs assumés par un parlement central. Bref, à ses yeux, les assemblées provinciales n'auraient que des pouvoirs dérisoires. Il y voit une source de batailles entre les deux paliers de gouvernement et conclut en disant que le mieux est de consulter le peuple sur un changement pareil » [Catela de Bordes, p. 193]. Antoine-Aimé Dorion déclare qu'en cas d'adoption du projet : « ce jour figurerait dans l'Histoire comme ayant eu une influence malheureuse sur l'énergie du Haut et du Bas-Canada, car je considère comme une des plus mauvaises mesures qui pouvaient nous être soumises. S'il arrivait qu'elle soit adoptée sans la sanction du peuple de cette province, le pays aurait plus d'une occasion de le regretter » [Catela de Bordes, p. 194].

Les défenseurs de la confédération au Bas-Canada, étaient Georges-Étienne Cartier et ses partisans, une certaine bourgeoisie marchande et le clergé (« l'Église catholique chez nous préférait la Confédération à l'annexion aux États-Unis parce qu'elle préférait l'ordre qui découle du système monarchique au républicanisme des libertaires à l'américaine ou à la française » [Pierre Chaloult, le 1er juillet 1868, cité in : Catela de Bordes, p. 199]). D'autre part, Antoine-Aimé Dorion décrit l'affaire comme du « poison », une calamité ; les conservateurs parlent plutôt d'un « contre-poison ».

10 mars 1865

Adoption du projet de confédération par 91 voix contre 33. Le premier ministre Étienne-Pascal Taché, détenant la majorité à l'Assemblée, s'assure de son adoption.

1866

Codification du droit civil.

6 décembre 1866

À l'Hôtel Westminster Palace de Londres, Alexander T. Galt fait adopter l'article 93 pour que les droits scolaires des minorités soient garantis au Bas et au Haut-Canada.

28 mars 1867

La reine Victoria donne la sanction royale et décrète que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique prendra force de loi dès le 1er juillet 1867.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique

1er juillet 1867

Acte de l'Amérique du Nord Britannique réunit les quatre provinces du Nouveau-Brunswick (capitale : Fredericton), de la Nouvelle-Écosse (capitale : Halifax), de l'Ontario (capitale : Toronto) et du Québec (capitale : Québec). Création du Sénat. L'article 93 de l'Acte prévoit un système scolaire religieux plutôt que linguistique.

Partout dans la Province de Québec on voit flotter des drapeaux britanniques et on entend chanter le 'God save the Queen'. Les francophones acceptent mal qu'on se mette à appeler les Anglais des Canadiens, qualificatif autrefois réservé aux francophones du Bas-Canada. Narcisse Fortunat Belleau devient le premier lieutenant-gouverneur du Québec.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique est une loi anglaise qui prit force de loi, après avoir été votée uniquement par le Parlement Britannique. En principe, et malgré les statuts de Westminster, elle ne peut être amendée ou modifiée que par une loi anglaise. Précisons que si l'on excepte ce qui se passe au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, avant la proclamation de la loi, aucune consultation populaire, référendum ou élection, ne fut faite sur le thème. Personne au Canada ne fut même élu avec le mandat de changer la Constitution [Catela de Bordes, p. 200-201].

John A. Macdonald (conservateur) devient le premier premier ministre du pays.

début juillet 1867

Joseph Cauchon est choisi premier ministre. Mais « l'antipathie des anglophones québécois l'empêche de former un cabinet » [Lacoursière, p. 418]. Il sera remplacé le 15 juillet 1867 par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

15 juillet 1867

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (conservateur) devient premier ministre.

6 avril 1868

Les opposants les plus farouches à la confédération étaient certainement les Néo-Écossais ; ils avaient mis les drapeaux en berne le 1er juillet 1867. « Thomas D'Arcy McGee, député de Montréal-Ouest, prononce en Chambre un vibrant plaidoyer en faveur de la nouvelle Constitution. Le soir même, alors qu'il rentre à la pension où il habite, un Irlandais, Patrick Whelan, le tue à coup de revolver : les Fenians irlandais étaient contre ! » [Catela de Bordes, p. 200] [Fenians : membres d'un mouvement d'Américains irlandais qui émergea en 1857 qui prônait l'indépendance de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre].

15 juillet 1870

Le Manitoba [capitale : Winnipeg] devient la cinquième province canadienne [en vertu de l'Acte du Manitoba de 1870 et de l'Imperial Order in Council du 23 juin 1870]. — À la même date, les anciens

territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson [connus sous le nom de Terre de Rupert et de Territoires du Nord-Ouest] sont transférés au Canada et sont nommés Territoires du Nord-Ouest [capitale : Yellowknife] [en vertu de l'Act of Imperial Parliament et conformément à l'Acte de la Terre de Rupert de 1868) et de l'Imperial Order in Council du 23 juin 1870].

juin – juillet 1871

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (conservateur) est réélu premier ministre.

20 juillet 1871

La Colombie-Britannique (capitale : Victoria) devient la sixième province canadienne (en vertu de l'Imperial Order in Council du 16 mai 1871).

11 novembre 1871

Fondation de la Tribune de la presse du Parlement de Québec (l'une des plus vieilles, sinon la plus vieille au monde).

20 juillet – 3 septembre 1872

John A. Macdonald (conservateur) est réélu.

27 février 1873

Parce qu'on le considère comme un premier ministre peu reluisant, on obtient la démission de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. C'est Gédéon Ouimet qui le remplace.

1er juillet 1873

L'Île-du-Prince-Édouard (capitale : Charlottetown) devient la septième province canadienne (en vertu de l'Imperial Order in Council du 26 juin 1873).

22 janvier 1874

Alexander Mackenzie (libéral) devient premier ministre. Le lendemain du discours du trône, Wilfrid Laurier s'adresse à la Chambre en français. Le Globe and Mail rapporte : « M. Laurier s'est exprimé en français. Il s'est adressé à la Chambre avec l'assurance tranquille du parlementaire exercé » [Catela de Bordes, tome IV, p. 109].

22 septembre 1874

Un scandale financier force Gédéon Ouimet à démissionner. C'est Charles-Eugène Boucher de Boucherville qui le remplace.

7 juillet 1875

Charles-Eugène Boucher de Boucherville (conservateur) est réélu premier ministre.

1877

Début de la construction de l'hôtel du parlement de Québec.

26 juin 1877

Wilfrid Laurier dénonce le parti pris du clergé et l'intimidation qu'il exerce sur les fidèles « l'enfer est rouge et le Ciel est bleu ». L'Église catholique fait parvenir quelques mois plus tard une lettre à tous les curés leur interdisant d'enseigner du haut de la chaire ou en tout autre lieu qu'il y a péché à voter pour un candidat de quelque parti que ce soit

[Catela de Bordes, tome IV, p. 109].

2 mars 1878

Luc Letellier de Saint-Just, ministre libéral à Ottawa, est nommé lieutenant-gouverneur à Québec. Les relations entre lui et le premier ministre Charles-Eugène Boucher de Boucherville sont si tendues qu'il le destitue. Il nomme le 8 mars 1878 Henri-Gustave Joly de Lotbinière (libéral) premier ministre.

1er mai 1878

Henri-Gustave Joly de Lotbinière (libéral) est élu premier ministre.

17 septembre 1878

John A. Macdonald (conservateur) redevient premier ministre.

31 octobre 1879

Henri-Gustave Joly de Lotbinière quitte la scène provinciale quand le Conseil législatif le pousse à démissionner. À sa place, J.-Adolphe Chapleau (conservateur) est choisi pour le remplacer.

1er septembre 1880

En vertu de l'Imperial Order in Council du 31 juillet 1880, tous les territoires et possessions britanniques en Amérique du Nord qui n'étaient pas encore intégrés au Canada, et toutes les îles adjacentes à ces territoires et possessions, sauf la colonie de Terre-Neuve et ses dépendances, sont annexés au Canada.

2 décembre 1881

Joseph-Adolphe Chapleau (conservateur) est élu premier ministre.

8 mai 1882

Création par décret des districts provisoires d'Assiniboia, de Saskatchewan, d'Alberta et d'Athabaska. [Qui deviendront : Saskatchewan et l'Alberta en l'an 1905].

20 juin 1882

John A. Macdonald (conservateur) est réélu.

31 juillet 1882

Henri-Gustave Joly de Lotbinière quitte la scène provinciale pour devenir le lieutenant de John A. Macdonald. C'est Joseph Alfred Mousseau (conservateur) qui devient premier ministre.

18 novembre 1883

Adoption de l'heure normale (suite à la Conférence de Washington où il avait été recommandé de « diviser le monde en 24 fuseaux de 15° chacun, le centre du premier fuseau horaire étant le méridien de Greenwich [...] En pratique, les frontières ont maintenant tendance à mieux se conformer aux divisions nationales et géographiques [...] ; ainsi, à Terre-Neuve, le fuseau horaire ne diffère que d'une demi-heure. » [Thompson, Malcolm M. « Heure » in : *L'Encyclopédie du Canada*, Stanké : Montréal, 1987, p. 903])

1883

Jugement du Conseil Privé (dans la cause: Hodge VS La Reine) favorise les droits des provinces.

23 janvier 1884

« Les conservateurs ultramontains obtiennent la tête de Joseph Alfred Mousseau et s'imposent enfin au sein du cabinet du nouveau premier ministre, John Jones Ross (conservateur) » [Lacoursière, p. 435].

1885

L'archevêque de Québec, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, interdit les Chevaliers du Travail (Noble Order of the Knights of Labor), sous prétexte que ce mouvement ouvrier à caractère plus politique que syndical prône l'agitation, l'éducation des travailleurs et leur organisation [Provencher, p. 131].

11 mai 1885

Début de la bataille de Batoche, en Saskatchewan, à l'issue de laquelle la milice canadienne écrasera la nation métis, dirigée par Louis Riel, lors de la seconde révolte du nord-ouest. Quoique francophone, il sera jugé par un jury anglophone, reconnu coupable et pendu le 16 novembre 1885 à Régina [Le Devoir, 11 mai 1976, p. 6].

16 novembre 1885

La pendaison de Louis Riel déclenche une vague de fond Nationaliste [canadienne-française]. On prône l'idée d'un parti National qui unirait toutes les forces de la nation.

14 octobre 1886

« Le parti de Honoré Mercier (père) (libéral) l'emporte par une faible marge. Les conservateurs s'accrochent cependant au pouvoir. John Jones Ross (conservateur) tente de se maintenir puis cède sa place le 29 janvier 1887 » [Lacoursière, p. 449].

29 janvier 1887

Honoré Mercier (père) (libéral) accède enfin au pouvoir. Il forme un cabinet national [du Parti national, c'est-à-dire nationaliste francophone, en réaction à la pendaison de Louis Riel].

1887

Honoré Mercier (père) organise la première conférence interprovinciale. La première

résolution vise l'abolition du droit de veto du gouvernement fédéral.

22 février 1887

John A. Macdonald (conservateur) est réélu.

17 juin 1890

Honoré Mercier (père) (libéral) est reporté au pouvoir. — « Durant ses années de pouvoir [1887-1890], Honoré Mercier est reçu comme un chef d'État dans diverses capitales du monde. Il a droit aux égards des milieux financiers de New York. Un accueil royal l'attend à Paris où on le décore de la Légion d'honneur. À Rome, le pape le reçoit en audience privée. Autant d'honneurs inquiètent le Canada anglais qui craint la création d'un État québécois indépendant. Au Québec, la population appuie Mercier et ce dernier remporte une éclatante victoire aux élections du 17 juin 1890 » [Lacoursière, p. 451].

5 mars 1891

John Joseph Caldwell Abbott (conservateur) devient premier ministre.

16 décembre 1891

Les partis fédéraux s'inquiètent de tous les égards dont bénéficie Honoré Mercier, un nationaliste québécois capable de réussir à faire du Québec un État indépendant ; ils cherchent donc à tout prix à le faire tomber. Ils découvrent le 16 décembre 1891 que la subvention versée par le gouvernement fédéral pour la construction du chemin de fer de la baie des Chaleurs (et dont Honoré Mercier était le bénéficiaire) avait été en partie détournée par Ernest Pacaud, le trésorier du parti de Mercier. Le lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers le destitue d'office. « Traduit en justice sous une accusation de pot-de-vin dans un contrat de papeterie avec J.-A. Langlais, il [est] acquitté le 4 novembre 1892. Réélu dans Bonaventure en 1892, il conserv[e] son poste jusqu'à son décès [30 octobre 1894] » [Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992, Presses de l'Université Laval, p. 523; Beauchemin, p. 13; Lacoursière, p. 451].

21 décembre 1891

Charles-Eugène Boucher de Boucherville (conservateur) est appelé à remplacer le premier ministre destitué.

1892

Construction, à Québec, du château Frontenac. Début de l'ère des tramways électriques à Montréal.

8 mars 1892

Charles-Eugène Boucher de Boucherville (conservateur) est porté au pouvoir. « Son antipathie pour Joseph-Adolphe Chapleau qui vient d'être nommé lieutenant-gouverneur [décembre 1892] le pousse à démissionner » [Lacoursière, p. 451].

5 décembre 1892

John Joseph Caldwell Abbott cède son poste de premier ministre à John Sparrow David Thompson (conservateur).

16 décembre 1892

Le lieutenant-gouverneur Joseph-Adolphe Chapleau nomme Louis-Olivier Taillon (conservateur) premier ministre.

21 décembre 1894

Décès du premier ministre John Sparrow David Thompson. Lui succède Mackenzie Bowell.

2 octobre 1895

Création des districts provisoires d'Ungava, de Franklin, de Mackenzie et du Yukon.

1er mai 1896

Démission de Mackenzie Bowell (qu'on accuse de manquer de leadership). Lui succède Charles Tupper.

11 mai 1896

Le premier ministre Louis-Olivier Taillon (conservateur) décide de faire le saut en politique fédérale. Edmund James Flynn (conservateur) lui succède comme premier ministre.

23 juin 1896

Wilfrid Laurier (libéral) élu premier ministre. « Wilfrid Laurier est un Canadien. Il croit au plus profond de lui-même que les deux peuples qui vivent dans ce pays ont tout intérêt à s'unir et à chercher ce qu'ils ont de semblable plutôt qu'à trop cultiver leurs différences. Wilfrid Laurier veut que le Canada prenne ses distances face à la Grande-Bretagne et aux États-Unis » [Catela de Bordes, tome IV, p. 113]. [Lors de la campagne électorale, le droit à l'éducation en français au Manitoba fait surface ; Wilfrid Laurier, « politicien habile plus que défenseur convaincu de la minorité catholique » [Réal Bélanger], refuse de prendre position clairement.]

Henri Bourassa, un ultramontain, est élu député libéral dans le comté de Labelle. (On le surnomme le castor rouge.) Il se rallie à Wilfrid Laurier à condition de n'être pas obligé de voter comme son parti et que sa campagne électorale soit payée à ses frais.

1896

Wilfrid Laurier (aidé du premier ministre manitobain Thomas Greenway) abolit les écoles francophones séparées du Manitoba ; il autorise toutefois l'enseignement religieux en français, ou dans toute autre langue étrangère, dans la dernière demi-heure de cours.

11 mai 1897

Félix-Gabriel Marchand (libéral) devient premier ministre.

décembre 1897

« Le gouvernement [de Félix-Gabriel] Marchand projette [...] une nouvelle politique en matière d'éducation et présente en décembre 1897 un projet de loi visant à créer un véritable ministère de l'Éducation. L'évêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, s'en alarme et presse sans succès Rome d'intervenir. La loi est adoptée par 44 voix contre 19, mais rejetée ensuite par le Conseil législatif formé d'une majorité du Parti conservateur soumise aux pressions épiscopales » [Provencher, p. 136].

13 juin 1898

Création du territoire du Yukon [capitale : Whitehorse] [en vertu de l'Acte du Territoire du Yukon]

24 août – 11 octobre 1898

Conférence à Québec pour régler le contentieux qui oppose le Canada et les États-Unis à propos de l'Alaska. Une seconde conférence aura lieu à Washington du 7 novembre 1898 au 21 février 1899.

7 novembre 1898 – 21 février 1899

Conférence à Washington pour régler le contentieux canado-américain à propos de l'Alaska. Devant l'impasse des pourparlers, on décide de demander à l'Angleterre de servir d'arbitre. Quand cette dernière donne raison aux États-Unis, Henri Bourassa devient l'ennemi numéro un de l'Angleterre. Il déclare : « *Si nous n'avons pas réussi à obtenir un traitement meilleur et plus équitable, la faute en incombe entièrement au gouvernement britannique* » [Catela de Bordes, tome IV, p. 41].

12 octobre 1899

La Grande-Bretagne entre en guerre contre les Boers. Les Canadiens anglais veulent aider la « mère patrie » tandis que les Canadiens français, qui se reconnaissent dans les Boers, refusent que le Canada se mêle d'une guerre qui ne le regarde pas. Henri Bourassa rejette l'impérialisme de la Grande-Bretagne. Wilfrid Laurier adopte un arrêté ministériel et met 8 300 soldats à la disposition de la Grande-Bretagne et lui octroie 3 millions de dollars [Lacoursière, p. 457 ss]. Cette solution de compromis lui évite la crise.

Il faut se rappeler que Wilfrid Laurier avait déjà clairement fait savoir au ministre anglais Joseph Chamberlain, à l'occasion du jubilé de diamant de la reine Victoria [en 1897] que, dans l'éventualité d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les Boers, le Canada ne s'en mêlerait pas et qu'il ne mettrait aucunement l'armée canadienne à la disposition de l'Angleterre. Quand la guerre des Boers éclate, Henri Bourassa rappelle à Wilfrid Laurier son engagement en ces termes : « C'est parce que les circonstances sont difficiles que je vous demande de rester fidèle à votre parole. Gouverner, c'est avoir assez de cœur pour savoir, à un moment donné, risquer le pouvoir pour sauver un principe » [Catela de Bordes, tome IV, p. 85]. — Au cours des débats en Chambre, Henri Bourassa s'oppose à ce que la solde payée aux soldats partis pour le Transvaal soit le taux canadien (plus élevé que le taux anglais). Il se fait huer par des députés anglophones. Quand il tente de s'expliquer en

français, il se fait crier : « Speak white ! » [Catela de Bordes, tome IV, p. 89].

25 septembre 1900

Décès du premier ministre Félix-Gabriel Marchand.

3 octobre 1900

Simon-Napoléon Parent (libéral) succède aux fonctions de premier ministre.

6 novembre 1900

Alphonse Desjardins, aidé de son épouse Dorimène et quelques citoyens, fonde à Lévis la première caisse populaire. « Son idée était d'organiser le crédit populaire sur la base de l'épargne populaire. Il entendait ainsi combattre l'usure, et offrir un véritable instrument d'émancipation économique. Son initiative a connu un tel succès qu'aujourd'hui le Mouvement Desjardins compte cinq millions de membres, et que ses actifs sont deux fois plus élevés que le budget du gouvernement québécois » [O'Neill, Pierre, « Banques ou caisses pop : du pareil au même, estiment les Québécois » in : *Le Devoir*, 24 avril 1998, p. A1-A12].

7 novembre 1900

Wilfrid Laurier (libéral) est reporté au pouvoir.

7 décembre 1900

Simon-Napoléon Parent (libéral) conserve le pouvoir.

1901

Population blanche du Québec : 1 648 898.

Population du Canada moins le Québec : 3 722 417.

1904

Henri Bourassa commence à plaider en faveur de l'utilisation du bilinguisme dans les institutions fédérales. Il appuie une motion d'Armand Lavergne qui en fait la proposition. Cette motion ne récolte presque aucun appui. À partir de ce jour, il cherchera à faire accepter la présence des Canadiens français d'une mer à l'autre.

Wilfrid Laurier plaide en Chambre en faveur de donner aux deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan les mêmes droits aux écoles du Québec. Une écrasante majorité d'Anglophones refusent de le suivre dans cette voie. « Les francophones se retrouvent avec encore moins de droits qu'ils en ont au Manitoba. Et Henri Bourassa de conclure à l'occasion d'une assemblée publique : *'Chaque fois que je retourne dans ma province, je regrette d'y voir se développer le sentiment que le Canada n'est pas le Canada pour tous les Canadiens. Nous sommes forcés d'en venir à la conclusion que le Québec est notre seul pays parce que nous n'avons pas de liberté ailleurs'* [Catela de Bordes, tome IV, p. 116].

3 novembre 1904

Wilfrid Laurier (libéral) est réélu.

25 novembre 1904

Simon-Napoléon Parent est réélu.

1er septembre 1905

La Saskatchewan [capitale : Regina] et l'Alberta [capitale : Edmonton] deviennent les huitième et neuvième provinces canadiennes [en vertu de l'Acte de la Saskatchewan et de l'Acte de l'Alberta]. Elles sont constituées à même la superficie que formaient antérieurement les districts provisoires d'Assiniboia, d'Athabaska, d'Alberta et de Saskatchewan. — La création de l'Alberta et de la Saskatchewan amène Wilfrid Laurier à prôner la solution retenue au Manitoba [consulter]. Ce geste déterminant signe l'arrêt de mort d'un pays bilingue et d'un véritable dualisme culturel au Canada.

23 mars 1905

Suite à la démission de Simon-Napoléon Parent, Lomer Gouin (libéral) devient premier ministre.

1906

Ernest Ouimet ouvre le premier véritable cinéma à Montréal, le Ouimetoscope. Il projettera des films américains et les films français de la maison Pathé [Provencher, p. 140].

août 1907

Effondrement du pont de Québec.

8 juin 1908

Lomer Gouin (libéral) est réélu premier ministre.

26 octobre 1908

Wilfrid Laurier (libéral) est réélu.

10 janvier 1910

Naissance du journal Le Devoir (fondé par Henri Bourassa, avec la devise 'Fais ce que dois!').

1910

Édouard Montpetit devient professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal. Il fait figure de premier économiste québécois officiellement reconnu et dispense son enseignement pendant 35 ans [Provencher, p. 141]. Henri Bourassa déclare que « la guerre contre les Boers [était] une erreur » et que « le Canada doit s'orienter vers une entière autonomie et un idéal proprement national » [Lacoursière, p. 470].

1911

Population blanche du Québec : 2 005 776.

Population du Canada moins le Québec : 5 200 867.

21 septembre 1911

Robert Laird Borden (conservateur) est élu premier ministre.

1912

Le gouvernement fédéral remet au Québec l'Ungava (le Nouveau-Québec). [Texte de Stefan Zweig (allemand-français) sur le Québec et la ville de Québec].

15 mai 1912

Lomer Gouin (libéral) est réélu.

17 novembre 1912

Le frère André (le frère Alfred Besset de son vrai nom) établit sur le Mont-Royal l'oratoire Saint-Joseph, qui deviendra un haut lieu de pèlerinage. L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, bénit les lieux.

La Première Guerre Mondiale

28 juin 1914

L'archiduc d'Autriche, François-Ferdinand de Habsbourg, est assassiné à Sarajevo : début de la Première Guerre mondiale. Causes de la guerre : « Contrastes politiques entre les pays européens dans la recherche du pouvoir (Allemagne-Angleterre ; Allemagne-France) ; course à l'armement des grandes puissances ; rivalités germano-anglaises pour la suprématie navale ; problèmes de multiethnicité en Autriche-Hongrie (aspirations d'indépendance des Tchèques) ; politique de la Russie à l'égard des Balkans (panslavisme) ; mobilisations et ultimatums précipités » [*dtv-Atlas zur Weltgeschichte*, p. 400; *Atlante Storico Garzanti*, p. 420].

4 août 1914

La Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne (parce que cette dernière a envahi la Belgique). Henri Bourassa pense que « la déclaration officielle de guerre par le roi George V de Grande-Bretagne a pour effet de mettre tout l'Empire britannique « en état juridique de guerre », elle ne peut imposer au Canada l'obligation constitutionnelle d'aller combattre sur les champs de bataille de l'Europe » [Lacoursière, p. 478]. Les Canadiens anglais sont unanimement en faveur du soutien militaire de la Grande-Bretagne. Ottawa vote pour l'institution d'une armée militaire (et octroie à cette fin 50 millions de dollars). Ouverture d'un camp militaire à Valcartier.

septembre 1914

Première utilisation de l'Histoire de sous-marins et de mines.

3 octobre 1914

Premier bataillon canadien (de 32 000 hommes) prend le bateau pour aller se battre en Europe.

1915

L'abbé Lionel Groulx commence son enseignement de l'histoire du Canada. Il sera l'un des premiers à décrire ouvertement la Conquête **comme un désastre pour le peuple français d'Amérique**. Il contribuera à **l'émergence d'un mouvement d'éveil National**.

avril – mai 1915

Bataille d'Ypres (Belgique) où les Allemands utilisent, pour la première fois de l'Histoire, des gaz de combat (l'*ypérite* aussi appelée *gaz moutarde*).

1916

12 000 soldats québécois se sont déjà enrôlés dans l'armée canadienne, soit 4,5 % du total.

mai 1916

Le premier ministre Borden **annonce qu'il instituera la conscription**. « Des manifestations de masses ont lieu à travers le Québec » [Bergeron, p. 181]

22 mai 1916

Lomer Gouin (libéral) est réélu.

4 avril 1917

Combat de Vimy : une centaine de soldats canadiens de la garde d'honneur (le *Royal 22^e Régiment*, le *Royal Canadian Light Infantry* et le *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*) se battent sur la crête de Vimy. 3 600 Canadiens sont tués. « *L'attaque avait été remarquablement préparée. Entraînement sur des répliques des lignes de défense allemandes, construction de tunnels permettant d'abriter des troupes avant l'assaut et d'évacuer les blessés pendant celui-ci. [...] L'ennemi ne nous attendait pas si tôt* » [« Vimy se souvient » (non signé) in : *Le Devoir*, 10 avril 197, p. A2].

18 mai 1917

Le gouvernement de Robert Laird Borden annonce en chambre qu'il rendra obligatoire le service au front. Il offre au chef de l'opposition Wilfrid Laurier de former une coalition [mais ce dernier refusera, sachant que les francophones n'accepteraient jamais, car s'il se joignait à une coalition pro-conscription, les francophones du Québec se tourneraient vers Henri Bourassa].

juin – juillet 1917

Le gouvernement fédéral vote la conscription. Elle prendra force de loi le 29 août 1917. Les francophones sont très majoritairement contre la participation à la guerre. Les anglophones sont très majoritairement en faveur.

20 septembre 1917

Adoption de la Loi des élections en temps de guerre : De peur que la conscription ne nuise à sa réélection, le gouvernement Borden adopte cette loi qui enlève le droit de vote, en temps de guerre, aux citoyens nés dans un pays ennemi et naturalisé après le 31 mars 1902. Sont soustraits à cette mesure les citoyens naturalisés dont un fils, un petit-fils ou un frère sert sous les drapeaux.

12 octobre 1917

À cause de la désunion au sein du Parti libéral provoquée par les débats sur la conscription, le premier ministre conservateur Robert Laird Borden réussit à attirer certains libéraux et annonce la formation d'un gouvernement unioniste. Le gouvernement unioniste s'assure une majorité de 71 sièges malgré le Québec qui vote en bloc contre le gouvernement, à l'exception de trois circonscriptions anglaises de Montréal. Pour la première fois, aucun Canadien français ne fait partie du cabinet. **Les Québécois apprennent que le pays peut être dirigé sans eux et qu'en temps de crise ils doivent se soumettre à la volonté de la majorité** [Lacoursière, 1973, p. 484].

17 décembre 1917

Robert Laird Borden est réélu, mais sous la bannière unioniste. Borden exclut le choix de tout Québécois de son cabinet. L'Assemblée Nationale se polarise entre les Anglophones d'une part, et les Québécois francophones d'autre part. Voyant qu'en temps de crise ils n'ont pas droit de disposer d'eux-mêmes et que leur volonté est assujettie à la majorité anglophone, les Québécois se soulèvent fortement. La crise s'accroît à ce point que le **député Joseph-Napoléon Francœur propose en décembre 1917, rien de moins que le Québec se sépare de la Confédération canadienne**. La crise prend une telle ampleur, que la Gendarmerie royale du Canada, qui ne peut plus contenir les foules de manifestants, appelle l'armée en renfort.

1918

L'heure avancée fut décrétée par le gouvernement fédéral en 1918 pendant la Première Guerre mondiale. En bénéficiant d'une heure d'ensoleillement supplémentaire en fin de journée, on pouvait ainsi économiser l'électricité servant au fonctionnement des appareils dans les usines de fabrication d'armes et de munitions. Cette pratique fut abolie après le conflit, en 1919, pour être réinstaurée 20 ans plus tard, au cours de la Deuxième Guerre mondiale (1939-45). La décision d'opter ou non pour l'heure avancée est toujours laissée à la discrétion de chaque province [« Changez d'heure ! » in : *Le Devoir*, 28 octobre 2000, p. A3].

1er – 2 avril 1918

L'armée fait feu sur les manifestants : quatre sont tués, on compte plusieurs blessés ; la police procède à 58 arrestations. Après l'écrasement du peuple, le gouvernement Borden suspend l'Habeas corpus (du latin « *que tu aies le corps* », Institution garantie par la loi anglaise de 1679 qui empêche l'emprisonnement prolongé sans que le prévenu emprisonné n'ait comparu devant un juge).

24 mai 1918

Le gouvernement fédéral donne aux femmes le droit de vote (au fédéral). Le Québec sera la dernière de toutes provinces à donner aux femmes le droit de vote, soit en 1940. [Ce droit avait été donné aux femmes de toutes les autres provinces entre 1918 et 1922].

30 octobre 1918

Armistice. Au cours de cette guerre, 15 000 Québécois étaient allés se battre au front, 5 000 dans la marine et 15 000 étaient encore à l'entraînement [Bergeron, p. 183]. Notons que sur 117 104 conscrits québécois, 115 507 demandent à être exemptés. La proportion demeure sensiblement la même en Ontario où 118 128 hommes sur 125 750 réclament la même faveur. Somme toute, les Québécois formaient 4,5 % de l'effectif de l'armée canadienne (49 % étaient des Britanniques émigrés au XXe siècle, 40 % étaient des Canadiens anglais) [Lacoursière, p. 485].

Conséquences de la Première Guerre mondiale : reconfiguration géopolitique de l'Europe, démembrement définitif de l'Empire ottoman, imposition du traité de Versailles à l'Allemagne (qui stipulait, entre autres points : restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, abandon des colonies, armée restreinte à 100 000, paiement de réparations exorbitantes — selon un calcul fort complexe.) Ce traité, n'ayant jamais été accepté par l'Allemagne, sera l'une des causes du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale.

1919

L'autobus entre en fonction à Montréal.

23 juin 1919

Lomer Gouin (libéral) est réélu.

12 février 1920

Décès à Lotbinière d'Aurore Gagnon, alias Aurore, l'enfant martyre. Née en 1909, fille de Téléphore Gagnon, elle est élevée par « sa marâtre », Marie-Anne Houde et meurt des traitements atroces de sa belle-mère. Le fait divers inspire un mélodrame en 1920-21, puis un film et un roman d'Émile Asselin en 1951. La vie d'Aurore laisse une marque profonde dans l'imaginaire collectif des Québécois.

1er janvier 1920

En vertu d'un décret du Conseil en date du 16 mars 1918, les portions restantes des Territoires du Nord-Ouest sont divisées en trois districts provisoires : Mackenzie, Keewatin et Franklin.

1920

L'abbé Lionel-Groulx fonde le mensuel L'Action française qui sera publié jusqu'en 1928. L'Action française s'attardera longtemps à la question problématique de la survie du français et du catholicisme dans un environnement urbain, industriel anglo-saxon. Dans ses écrits, il joue avec l'idée de créer un État canadien-français autonome.

23 juin 1920

Décidé de faire le saut sur la scène fédérale, Lomer Gouin quitte ses fonctions de premier ministre. Il sera remplacé par Louis-Alexandre Taschereau (assermenté le 9 juillet 1920).

10 juillet 1920

Robert Laird Borden se retire et est remplacé par Arthur Meighen (unioniste).

6 décembre 1921

William Lyon Mackenzie King (libéral) est élu premier ministre.

3 mai 1922

La Presse annonce la création de la station de radio CKAC : naissance de la radiodiffusion au Québec. La station CKAC inaugurera sa programmation officielle en octobre 1922.

5 février 1923

Louis-Alexandre Taschereau (libéral) est réélu.

29 octobre 1925

Les conservateurs obtiennent 116 sièges, mais c'est William Lyon Mackenzie King (libéral) qui est élu grâce au soutien des progressistes qui, à eux deux, font élire 123 députés. À l'ouverture de la première session parlementaire, alors qu'éclate le scandale du ministère des douanes, King se rend à l'évidence que le soutien des progressistes ne lui est plus assuré. Aux prises avec une motion de censure qu'il estime gagnante, King demande au gouverneur général de dissoudre la chambre, mais ce dernier refuse. King remet sa démission, Arthur Meighen lui succède le 29 juin 1926.

25 septembre 1926

William Mackenzie King (libéral) redevient premier ministre.

1927

Le Conseil privé britannique décide d'octroyer le Labrador (110 000 km²) à Terre-Neuve [qui ne fait pas encore partie du dominium]. « L'Angleterre avait prêté 5 millions de dollars à une société chargée de construire une usine de pâtes et papiers dans le Labrador. [...] Il se trouve que deux des cinq lords-juges sont requérants dans cette faillite. Ils octroient donc le Labrador à Terre-Neuve » [Lacoursière, p. 499] (le Conseil Privé favorise une colonie britannique plutôt qu'à un pays souverain, ce qui permet aux lords d'acquérir les biens de l'entreprise en faillite).

Le gouvernement de William Mackenzie King met sur pied le premier régime de pension de la vieillesse. Ce régime est conjointement financé par le gouvernement fédéral et provincial mais administré par ce dernier seulement [on considérait cette mesure de compétence provinciale]. [Un montant de 20,00 \$ par mois était versé à tout sujet britannique âgé de 70 ans et plus et résidant au Canada depuis au moins 20 ans.]

16 mai 1927

Louis-Alexandre Taschereau (libéral) est réélu.

24 octobre 1929

Jeudi noir : krach de Wall Street (bourse de New York) ; c'est le début de la crise.

7 août 1930

Richard Bedford Bennett (conservateur) devient premier ministre.

11 décembre 1930

Sanction de la Loi d'aide aux chômeurs.

1931

Population du Québec : 2 874 662.

Population du Canada moins le Québec : 7 502 124.

1931

L'Ontario et le Québec s'opposent au rapatriement de la Constitution (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) à un point tel que ce projet reste en plan. Les dirigeants des deux provinces craignent qu'une constitution canadienne donne trop de pouvoirs au gouvernement fédéral. Nombre de Canadiens français croient également que leurs droits sont mieux protégés par la Grande-Bretagne que par les Canadiens majoritairement anglophones. Le plus grand obstacle à surmonter est que les gouvernements fédéraux et provinciaux s'entendent sur les nouveaux amendements constitutionnels.

La Cour suprême décide que la radio relève du gouvernement fédéral. Le Conseil privé de Londres (Privy Council) confirmera ce jugement l'année suivante.

24 août 1931

Louis-Alexandre Taschereau (libéral) est réélu.

Le Dominium Indépendant

11 décembre 1931

La Grande-Bretagne confère au Canada sa pleine souveraineté et sa personnalité interNationale par le Statut de Westminster. Le comité judiciaire du Conseil privé garde sa responsabilité de tribunal de dernière instance en matière constitutionnelle.

1934

Création de la Banque du Canada. Fondation de l'Action libérale Nationale (dirigée par

Paul Gouin).

1935

À cause de la Crise, le gouvernement Taschereau fait la promotion du retour à la terre. Fondation de l'Union Nationale (dirigée par Maurice Duplessis).

25 novembre 1935

Louis-Alexandre Taschereau (libéral) est réélu.

14 octobre 1935

William Mackenzie King (libéral) est réélu premier ministre.

11 juin 1936

Louis-Alexandre Taschereau démissionne après qu'une enquête sur les comptes publics l'eut incriminé. Joseph-Adélar Godbout (libéral) devient premier ministre.

17 août 1936

Élection du gouvernement de Maurice Duplessis (Union Nationale) (assermenté le 26 août 1936). Le gouvernement de Duplessis adopte la Loi des pensions de vieillesse.

1936

Adoption de la monnaie bilingue au Canada.

2 novembre 1936

La radio de Radio-Canada voit le jour.

6 janvier 1937

Décès du frère André (âgé de 91 ans) : un million de personnes se rendent à l'Oratoire Saint-Joseph ; le transport en commun est débordé, des trains spéciaux venant de nombreux états des États-Unis font route vers Montréal.

1937

Adoption de la Loi des salaires raisonnables (ancêtre de la Loi du salaire minimum). Montréal ajoute le trolleybus [dans le secteur nord-est seulement], à sa flotte de véhicules et se propulse du même coup à l'avant-garde du transport au Canada.

1939

La Cour suprême décide que les Inuit sont une compétence fédérale.

La Seconde Guerre Mondiale

1er septembre 1939

L'armée allemande (sous les ordres d'Adolf Hitler) envahit la Pologne : début de la Seconde Guerre mondiale.

3 septembre 1939

La Grande-Bretagne entre en guerre contre l'Allemagne.

10 septembre 1939

Le Canada entre en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne. Le premier ministre Mackenzie King promet d'éviter la conscription.

25 octobre 1939

Adélard Godbout (libéral) défait l'Union Nationale de Maurice Duplessis (assermenté le 8 novembre 1939).

9 décembre 1939

Adoption des nouvelles armoiries du Québec et de la devise « Je me souviens ».

26 février 1940

Arrivée en Angleterre du premier corps d'aviateurs canadiens (429 hommes) [Lacoursière, p. 519].

26 mars 1940

William Lyon Mackenzie King (libéral) est reporté au pouvoir.

24 juin 1940

Le premier ministre Mackenzie King déclare : « *Le Gouvernement que je dirige ne présentera pas de mesure de conscription des Canadiens pour le service outre-mer* »

[Lacoursière, p. 521].

17 août 1940

Le Canada et les États-Unis signent un pacte défensif : l'Accord d'Ogdensburg.

25 avril 1940

Grâce au courageux combat de Mme. Thérèse Casgrain, les femmes obtiennent le droit de voter. Depuis 1922, des groupes de femmes (les suffragettes) organisaient régulièrement des rencontres de pression auprès du premier ministre pour réclamer le droit de vote. Le premier ministre libéral Adélard Godbout réussit à éteindre l'opposition des évêques en menaçant de démissionner (et d'être ainsi remplacé par l'anticlérical Télésphore-Damien Bouchard). Le droit de vote au fédéral était reconnu aux femmes depuis 1918

1940

« Camilien Houde, maire et député de Montréal, est arrêté pour s'être opposé publiquement à la conscription. Houde est interné sans procès pendant quatre ans »

[Beauchemin, p. 16].

janvier 1941

Les effectifs de l'armée canadienne comptent déjà 125 000 hommes, dont 50 000 Québécois.

30 juin 1941

La loi 80 (bill 80) sanctionne la promesse de Mackenzie King de ne pas avoir recours à la conscription. Cette loi sera votée le 23 juillet 1942 par un vote de 141 pour, 45 contre.

février 1942

Richard B. Hanson, chef du parti conservateur, réclame la conscription immédiate. Lié par ses engagements, Mackenzie King annonce la tenue d'un plébiscite afin de s'en libérer, si telle est la volonté populaire. [Lacoursière, p. 521]

Fondation de la Ligue pour la défense du Canada par Georges Pelletier (directeur du Devoir), Maxime Raymond, André Laurendeau, Gérard Filion, Jean Drapeau, Michel Chartrand et Paul Gouin. Ils parcourent le Québec pour inciter la population à répondre NON au plébiscite qui doit venir. [Provencher, p. 164]

27 avril 1942

Plébiscite sur la conscription : les Canadiens doivent répondre par OUI ou NON à la question suivante : 'Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?' Le Québec répond NON dans une proportion de 71,2 %. Les 8 autres provinces donnent une majorité de OUI. Résultat global : OUI, 63,7 %; NON, 36,3 %.

[Lacoursière, pp. 521-522]

18 août 1942

6 100 soldats (dont 4 963 Canadiens) s'embarquent pour Dieppe pour faire un raid majeur. L'une des raisons les plus souvent évoquées veut que les Alliés aient voulu ainsi tester la défense des troupes allemandes le long des côtes.

Vers 3 h 47, ils tombent nez à nez sur un convoi allemand : de part et d'autre, c'est la surprise générale. Vers 9 heures du matin, on prend conscience de l'échec de l'opération. Des 4 963 Canadiens, 2 753 tombent, 2 210 rentrent en Angleterre (dont 617 sont blessés).

septembre 1942

« Maxime Raymond (député de Beauharnois) fonde le Bloc populaire canadien, le parti des opposants québécois à la conscription à Ottawa, et André Laurendeau en devient le secrétaire » [Provencher, p. 164].

8 – 9 novembre 1942

Un sous-marin allemand est intercepté près de New Carlisle.

1943

Adoption de la Loi de l'instruction obligatoire. Le Québec demande par décret la restitution du Labrador.

10 juillet 1943

Les soldats canadiens prennent d'assaut le sud de la Sicile avec une flotte d'une envergure impressionnante. Le 17 août 1943, l'île tout entière est soumise. Les Canadiens perdent 2 434 camarades. L'Italie se rend le 8 septembre 1943.

14 août 1943

Conférence de Québec entre Winston Churchill et Franklin Roosevelt (à laquelle participe Mackenzie King). « Abordant la guerre contre l'Allemagne et le Japon, les deux principaux chefs alliés considèrent comme prioritaire le grand débarquement en Normandie, appelé Opération Overlord, et se mettent d'accord pour en accélérer la préparation. Pour diminuer la pression allemande du côté de l'Union soviétique, ils décident aussi d'un débarquement sur la péninsule italienne, l'objectif étant la capitulation sans condition de l'Italie » [Provencher, p. 165]. Au moment de la rencontre, Mackenzie King a en mains un plan secret.

1944

Les banques perdent le droit d'émettre de la monnaie, un privilège réservé dorénavant à la Banque du Canada.

8 août 1944

Élection du gouvernement de Maurice Duplessis (Union nationale), (assermenté le 30 août 1944). Création du Ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social. « Adoption du programme fédéral des allocations familiales; vive opposition chez les traditionalistes du Québec qui y voient une atteinte à l'autonomie provinciale et à la conception chrétienne de la famille » [Provencher, p. 166].

8 février 1945

Conférence de Yalta (entre Roosevelt, Churchill et Staline). On décide du sort du Japon, de l'Italie et de l'Allemagne de l'après-guerre (occupation, division en quatre zones dont une donnée à la France sur l'insistance de Churchill, procès contre les criminels de guerre).

14 avril 1945

Les soldats canadiens occupent Arnhem : libération des Pays-Bas.

2 mai 1945

Capitulation de Berlin.

7 mai 1945

Jour de la victoire : l'armistice est enfin signé dans une école de Reims.

11 juin 1945

William Lyon Mackenzie King (libéral) est réélu.

6 août 1945

Les Américains lancent la première bombe atomique de l'histoire sur Hiroshima (75 000 personnes périssent).

9 août 1945

Les Américains lancent une autre bombe atomique, cette fois sur Nagasaki.

2 septembre 1945

Capitulation du Japon.

1947

Abolition des appels au Conseil privé de Londres (Privy Council) en matière civile.

21 janvier 1948

Adoption du fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec (par Maurice Duplessis).

22 juillet 1948

Second référendum tenu par Terre-Neuve en moins de deux mois, qui donne une très courte majorité au camp du OUI : Terre-Neuve (capitale : St. John's) devient la dixième province canadienne [officiellement le 1er avril 1949].

28 juillet 1948

Maurice Duplessis est réélu.

9 août 1948

Le peintre Paul-Émile Borduas et ses amis publient le Refus global, qui dénonce le conformisme artistique et moral au Québec. Ce manifeste « dénonce surtout l'étroitesse de vue de la société québécoise tout entière sous l'emprise du clergé tout puissant. Contrairement à une idée répandue, le manifeste, contresigné par 15 personnalités, n'a pas eu à sa sortie l'effet d'une bombe. Il vaudra pourtant à Borduas d'être expulsé de l'École du meuble, où il enseignait. Il s'exilera en France où il mourra en 1960. Pour beaucoup d'observateurs, ce manifeste annonçait un courant de pensée qui débouchera sur la Révolution tranquille » [Le Téléjournal, SRC, 9 août 1998].

15 novembre 1948

Mackenzie King démissionne, Louis Stephen Saint-Laurent (libéral) lui succède.

1949

Ottawa persuade le parlement britannique de changer toute section de la Constitution (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) qu'elle désire. La Cour suprême du Canada devient, par une loi du parlement fédéral, la Cour d'appel de dernière instance en matière constitutionnelle. Il n'est donc plus possible d'en appeler des décisions de la Cour suprême du Canada auprès du Conseil privé britannique.

13 février 1949

Début de la grève de l'amiante dont l'issue aura un impact important d'abord sur les conditions de travail dans l'industrie minière, puis pour l'ensemble des Québécois. Cette grève se terminera le 30 juin 1949, soit 138 jours plus tard.

27 juin 1949

Louis Stephen Saint-Laurent (libéral) remporte les élections.

1951

Adoption de la première Loi sur la protection de la jeunesse.

16 juillet 1952

Maurice Duplessis est réélu.

25 juillet 1952

Début de la télévision de Radio-Canada. La programmation régulière est prévue pour septembre 1952.

10 août 1953

Louis Stephen Saint-Laurent (libéral) est réélu.

17 mars 1955

Émeute au Forum de Montréal : Maurice Richard est exclu des séries éliminatoires.

20 juin 1956

Maurice Duplessis est réélu.

10 juin 1957

Élection de John George Diefenbaker (conservateur).

31 mars 1958

« Sentant qu'il [John George Diefenbaker (conservateur)] a conquis la faveur populaire et afin d'obtenir une majorité à la Chambre, il déclenche une nouvelle élection » [Lacoursière, 1973, p. 538]. Il est réélu avec une forte majorité.

29 décembre 1958

Début de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, donnant un avant-goût de la

Révolution tranquille, annonçant l'avènement du French Power et l'affrontement de ce qu'il est convenu d'appeler les deux solitudes.

7 septembre 1959

Maurice Duplessis décède à Schefferville. Paul Sauvé héritera du pouvoir, un pouvoir qu'il gardera une centaine de jours (jusqu'à son décès le 2 janvier 1960). Antonio Barrette lui succédera jusqu'aux prochaines élections.

1959

La reine Élisabeth II inaugure la voie maritime du Saint-Laurent (le port de Montréal en souffrira beaucoup). Abolition des tramways à Montréal.

Renaissance de l'Identité Nationale

22 juin 1960

Élection de Jean Lesage (parti libéral du Québec : l'équipe du tonnerre) (fin de mandat en 1966). Il préconise le réformisme hardi : la Révolution tranquille. Slogan électoral : 'C'est le temps que ça change'.

10 septembre 1960

Marcel Chaput et André d'Allemagne fondent le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (R.I.N.).

21 avril 1961

Sans doute influencé par les Insolences du frère Untel (par Jean-Paul Desbiens qui dénonce le système scolaire sous tutelle religieuse), Jean Lesage met sur pied la Commission Parent.

1961

Claire Kirkland-Casgrain est la première femme élue à l'Assemblée Nationale. Elle est aussi la première femme à occuper le poste de ministre (sans portefeuille) des Transports et des Communications.

1961

Daniel Johnson (père) devient chef de l'Union Nationale.

1962

Montréal entreprend les travaux d'aménagement du métro (qui prendront fin en 1966).

18 juin 1962

John George Diefenbaker (conservateur) forme un gouvernement minoritaire. Le débat autour de l'armement nucléaire a raison du gouvernement au cours de l'année 1963.

14 novembre 1962

Réélection du Parti libéral de Jean Lesage avec le slogan électoral « Maîtres chez nous ». Six mois après cette élection, Hydro-Québec acquiert les sept plus grandes compagnies de distribution d'électricité du Québec; à la tête du ministère des Ressources naturelles, on retrouve René Lévesque. — Création de la commission d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. — « Jusqu'à Pierre Elliott Trudeau, le Québec et le Canada anglais étaient considérés comme les deux moitiés égales d'un même tout canadien, avec deux langues et deux cultures. Trudeau jugeait que cela créait de la division, et il a plutôt adopté l'idée du multiculturalisme. Le Québec devenait une entité parmi tant d'autres. “ À mon avis, c'est ce qui a engendré les problèmes que nous connaissons aujourd'hui ” [impasse constitutionnelle], affirme le professeur Louis Balthazar... » [« Il y a 30 ans, le Canada élisait Trudeau », in : *Le Devoir*, 20 avril 1998, p. A10]

mars 1963

L'Armée de libération du Québec (ALQ) et le Front de libération du Québec (FLQ) font sauter leurs premières bombes (dont la cible symbolise toujours la présence des Anglais au Québec) : d'abord à proximité de casernes militaires, puis dans des boîtes aux lettres à Westmount.

8 avril 1963

Élection de Lester Bowles Pearson (libéral).

1964

La ministre Claire Kirkland-Casgrain fait adopter la loi 16 qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée. Auparavant une femme mariée ne pouvait acheter une propriété sans la signature de son mari, ne pouvait faire un testament, etc.

10 octobre 1964

« Samedi de la Matraque » : À Québec, à l'occasion de la visite de la reine Élisabeth II, « répression brutale exercée contre une foule sans armes » [Beauchemin, p. 18-19].

Jean Lesage déclare : « le Québec cherche à obtenir tous les pouvoirs nécessaires à son affirmation économique, sociale et politique. Dans la mesure où les provinces ne poursuivent pas ce même objectif, le Québec se dirigera, par la force des choses, vers un statut particulier qui tiendra compte à la fois des caractéristiques propres de sa population et du rôle plus étendu qu'elle veut conférer à son gouvernement » [Cité par le Bloc Québécois in : <http://www.opposition.parl.gc.ca/FR/jalon2.htm>].

1er janvier 1965

La France reconnaît officiellement la délégation générale du Québec à Paris.

1965

Cédant à la pression du Québec, le gouvernement fédéral vote une loi autorisant le retrait d'une province d'un programme fédéral avec compensation financière [en argent ou point d'impôts]. Ces programmes visés incluaient aussi l'assurance hospitalisation, la formation de la main-d'œuvre, la santé publique, les pensions de vieillesse, etc. [Il est à noter que seul le Québec utilisera ce droit de retrait avec compensation. En outre, cette loi fut critiquée de toutes parts au Canada anglais parce qu'elle allouait au Québec un « statut particulier » implicite.] En 1966, le gouvernement fédéral verse pour la première fois un premier versement inconditionnel (plus de 17 millions de dollars) pour l'aide aux universités.

15 février 1965

L'unifolié devient le drapeau officiel du Canada en remplacement du Red Ensign canadien. (La Chambre des communes l'avait adopté le 10 octobre 1964, le Sénat l'avait approuvé le 17 décembre 1964 et le 28 janvier 1965, la reine Élisabeth II donnait son aval.)

février 1965

La Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton dépose son rapport préliminaire (le rapport final, en six volumes, sera déposé en 1969) et recommande :

- de déclarer le français langue officielle aux Parlements du Canada, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans l'administration gouvernementale canadienne et les tribunaux fédéraux ;
- de créer des districts bilingues là où les francophones sont en nombre suffisant ;
- que les diverses législatures adoptent une loi sur les langues officielles [Lacoursière, p. 550].

8 novembre 1965

Réélection de Lester B. Pearson (libéral) avec ses trois candidats-vedettes (les trois colombes). [Il cherchait à augmenter sa majorité en chambre ; il ne réussira toutefois qu'à augmenter sa majorité de 2 sièges — il lui en aurait fallu 4 pour devenir un gouvernement majoritaire.]

20 février 1966

Décès tragique du lieutenant-gouverneur du Québec, Paul Comtois, dans l'incendie de Bois-de-Coulonge, sa résidence officielle.

11 mai 1966

Présentation du rapport de la Commission d'enquête sur l'Éducation (souvent appelé rapport Parent, du nom de son président, Mgr Alphonse-Marie Parent). Le rapport s'en prend au système d'éducation, lequel ne répond absolument pas aux attentes des jeunes baby-boomers. Le rapport recommande la création d'un ministère de l'Éducation et une structure qui permet de faire le pont entre le secondaire et l'université. [cette dernière recommandation donnera lieu à la création des cégeps].

5 juin 1966

Élection de Daniel Johnson (père) à la tête de l'Union Nationale, (fin de mandat en 1970). Certains trouvent scandaleux qu'on tiennent des élections un dimanche!

4 avril 1967

Pierre Elliott Trudeau est assermenté comme ministre de la Justice (dans le cabinet de Lester B. Pearson).

27 avril 1967

Ouverture de l'Exposition universelle de Montréal (Expo 67) qui prendra fin le 29 octobre 1967. Pour accueillir autant de visiteurs (il en viendra en tout 50 300 000), Montréal réaménage les voies du réseau routier de la région métropolitaine et crée de toutes pièces l'île Notre-Dame. Très innovateur, le billet d'entrée à l'exposition universelle se présente comme un passeport que les visiteurs peuvent faire estampiller dans tous les pavillons. [Chaque pavillon possédait une estampe distincte].

1er juillet 1967

Centenaire de la Confédération canadienne.

24 juillet 1967

En visite officielle, Charles de Gaulle lance son fameux 'Vive le Québec libre!' depuis le balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal.

août 1967

Ouverture des cinq premiers cégeps, [Collèges d'Enseignement Général et Professionnel].

14 octobre 1967

René Lévesque rompt les rangs du Parti libéral.

18 novembre 1967

René Lévesque fonde le Mouvement Souveraineté-Association.

décembre 1967

Lester B. Pearson (libéral) se retire de la politique.

janvier 1968

René Lévesque publie Option Québec. « *Pour un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne* ».

6 avril 1968

Pierre Elliott Trudeau devient chef du Parti libéral.

20 avril 1968

Pierre Elliott Trudeau (libéral) est assermenté comme premier ministre et succède à Lester B. Pearson ; c'est le début de la trudeaumanie.

24 juin 1968

Lundi de la matraque : 290 personnes sont arrêtées pendant le défilé de la Saint-Jean-

Baptiste, à Montréal.

25 juin 1968

Pierre Elliott Trudeau (libéral) remporte ses premières élections comme chef de parti.

26 septembre 1968

Décès de Daniel Johnson (père). Jean-Jacques Bertrand lui succède.

12 octobre 1968

René Lévesque fonde le parti Québécois à la tête duquel il est élu président.

28 mars 1969

Manifestation McGill français : plus de 15 000 personnes manifestent devant l'université anglophone.

1er avril 1969

Pierre-Paul Geoffroy, militant du Front de libération du Québec (FLQ), est condamné à la prison à vie.

14 mai 1969

Le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau adopte le bill omnibus, touchant à l'avortement, l'attentat à la pudeur homosexualité, les loteries, la conduite avec facultés affaiblies et les armes à feu.

7 juillet 1969

Le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau adopte de la loi des langues officielles (sanction royale : 7 septembre 1969). Cette loi donne au Canada deux langues officielles : l'anglais et le français. Elle touche toutes les institutions fédérales qui devront devenir bilingues. L'un des objectifs visés est de faciliter l'accès à plus de Francophones à la fonction publique fédérale. Le French Power.

été 1969

Jean Lesage quitte la politique (son parti " tangué et prend l'eau " [Lesage, Gilles. « L'Apprentissage malaisé du pouvoir » in : *Le Devoir*, 3 octobre 1996, p. A8.]).

23 octobre 1969

Dépôt d'un projet de loi (loi 63, mieux connue sous son appellation anglaise « bill 63 ») qui devait s'appeler « Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec ». Tel que libellé lors de son dépôt, le projet de loi visait à :

- 1 - confirmer pour les parents la possibilité de choisir, entre le français et l'anglais, la langue dans laquelle l'enseignement sera donné à leurs enfants;
- 2 - assurer que les enfants de langue anglaise du Québec acquièrent une connaissance d'usage de la langue française;
- 3 - assurer que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée, la

connaissance de la langue française [Lesage, Gilles. « Le Bill 63. Tous les Québécois devront savoir le français », in : Le Devoir, 24 octobre 1969, p. 1].

Dès son dépôt, on assiste rapidement à un tollé dans la population; un groupe contre la loi 63 voit le jour : Le Front commun du Québec français. Selon ce regroupement, « donner le choix aux parents équivaut à donner à la langue anglaise un statut juridique égal à celui de la langue française ». Dès le 26 octobre 1969, ce groupe « exige que l'Assemblée nationale proclame l'unilinguisme français à tous les niveaux » [Provost, Gilles. « Un Front commun du Québec français ” organise la résistance contre le bill 63 », in : Le Devoir, 27 octobre 1969, p. 1].

28 octobre 1969

L'opposition libérale demande au gouvernement du Québec (sous l'égide de Jean-Jacques Bertrand) de surseoir immédiatement à l'adoption du principe du « bill 63 » [Lesage, Gilles. « Les libéraux jugent le bill “ insuffisant ” », in : *Le Devoir*, 29 octobre 1969, p. 1]. (Depuis le dépôt du projet de loi 63, le Québec connaît de nombreuses manifestations contre le principe qui sous-tend le projet de loi, à savoir l'égalité implicite de l'anglais et du français au Québec.)

30 octobre 1969

La CSN (Confédération des Syndicats Nationaux) retire son appui au 'bill 63'.

31 octobre 1969

Le *Front commun du Québec français* organise une manifestation devant le parlement de Québec (à laquelle un très grand nombre de gens participe); et pour la première fois depuis la fondation du regroupement, la violence éclate et la police intervient [Duguay, Jean-Luc. « La violence éclate devant le parlement », in : *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1969, p. 1].

11 novembre 1969

Deux députés de l'opposition libérale, René Lévesque et Yves Michaud, font de l'obstruction parlementaire pour faire échec au projet de loi 63 [Roy, Michel. « Filibuster contre le bill 63. La “ petite opposition ” multiplie les tactiques » in : *Le Devoir*, 12 novembre 1969, p. 1].

12 novembre 1969

Le maire de Montréal, Jean Drapeau, fait adopter un règlement anti-manifestation : il est désormais interdit de manifester dans les rues de Montréal.

18 novembre 1969

Les débats à l'Assemblée nationale autour du projet de loi 63 s'enveniment. Depuis le dépôt du projet de loi, les libéraux *René Lévesque et Yves Michaud* réussissent à imposer de nombreux changements; l'article numéro 4, qui contenait essentiellement des dispositions dans le secteur de l'enseignement, déborde maintenant largement le secteur de l'éducation. Le parlement consent donc à rebaptiser le projet de loi : « *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* » [Lesage, Gilles. « Le bill 63. Le débat à l'Assemblée tourne à l'aigre », in : *Le Devoir*, 19 novembre 1969, p. 1].

20 novembre 1969

Adoption du 'bill 63' : 67 pour; 5 contre (dont René Lévesque et Yves Michaud et 2 abstentions).

1er janvier 1970

Mise en place de la CUM (communauté urbaine de Montréal).

17 janvier 1970

Robert Bourassa devient chef du Parti libéral du Québec.

avril 1970

Coup de la Brinks : À quelques jours des élections générales au Québec, le premier scrutin auquel se présente le Parti québécois, le Royal Trust effectue un très visible transfert de fonds de certains clients de Montréal, vers Toronto à bord de 9 camions blindés de la compagnie Brinks.

29 avril 1970

Élection de Robert Bourassa (parti libéral du Québec, 72 sièges) (qui axe sa campagne sur la relance de l'emploi et la défense du fédéralisme rentable) ; l'Union Nationale (17 sièges), le Crédit social (12 sièges), le Parti québécois (7 sièges).

5 octobre 1970

Crise d'octobre : Le Front de Libération du Québec kidnappe le diplomate britannique James Richard Cross. (Font partie du groupe : Jacques Lanctot, Marc Carbonneau, Louise et Jacques Cossette-Trudel, Yves Langlois.)

6 octobre 1970

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mitchell Sharp, refuse de céder aux conditions du FLQ pour la libération de James Richard Cross :

- publication dans les journaux du texte du Manifeste du FLQ.
- libération des prisonniers politiques militants du FLQ.
- réemploi des 400 ex-employés de la compagnie Lapalme (transport du courrier) par le ministère des Postes par suite de leur mise à pied.

Le ministre Mitchell Sharp déclare : 'Je suis confiant que ces criminels seront appréhendés et que le diplomate sera relâché. C'est ce à quoi nous nous affairons.'

7 octobre 1970

Lecture du Manifeste du FLQ à la radio de CKAC.

8 octobre 1970

Lecture du Manifeste du FLQ à la télévision de Radio-Canada.

10 octobre 1970

18 h 00 : Le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, déclare en conférence de presse

que le gouvernement refuse toute négociation avec le FLQ.

18 h 18 : Le Front de Libération du Québec (Francis Simard, Paul Rose, Jacques Rose, Bernard Lortie) kidnappe le ministre du Travail et de la main-d'œuvre Pierre Laporte.

11 octobre 1970

Robert Bourassa laisse croire qu'il accepte de négocier avec le FLQ.

nuît du 15 au 16 octobre 1970

À la demande de Robert Bourassa, P.E. Trudeau décrète la Loi des mesures de Guerre.

16 octobre 1970

État de siège : L'habeas corpus est suspendu, l'armée canadienne prend le contrôle complet du Québec et procède à 457 arrestations de citoyens considérés suspects (comédiens, chanteurs, poètes, écrivains, journalistes, syndicalistes, etc.). L'armée s'installe pour assurer la protection des quartiers riches et des édifices gouvernementaux.

17 octobre 1970

On découvre le cadavre du ministre Pierre Laporte, assassiné par le FLQ (par strangulation).

1er novembre 1970

Création de l'assurance maladie au Québec.

1971

Loi des jurés modifiée pour permettre aux femmes d'agir comme jurées. Sept femmes du Front de Libération des Femmes avaient pris d'assaut, le 1er mars 1971, le banc des jurés en plein procès. Elles seront condamnées à la prison, mais la loi ne sera modifiée que quelques mois plus tard.

29 mars 1971

Assassinat de Mario Bachand, faussement imputé au FLQ.

29 avril 1971

Robert Bourassa dévoile son projet hydroélectrique à la Baie de James. [À noter : ce territoire s'appelle officiellement Baie James, un anglicisme que le gouvernement du Québec se refuse à corriger. Par respect pour la langue française et sa grammaticalité, nous parlerons, dans ce document, de la Baie de James.]

11 mai 1971

Dépôt à la Chambre des communes d'une lettre du premier ministre Pierre Elliott Trudeau à son homologue québécois Robert Bourassa, et disant que le gouvernement fédéral n'hésiterait pas à promulguer de nouveau la loi des mesures de guerre, si cela s'avérait nécessaire.

1er juin 1971 - 14 octobre 1983

L'Impasse Constitutionnelle

juin 1971

Le gouvernement fédéral soumet aux provinces, lors de la Conférence de Victoria, un projet d'entente constitutionnelle. Pierre Elliott Trudeau tente de « rallier Robert Bourassa à sa cause sacrée [...] il passera bien près de réussir, mais, refusant de lâcher du lest dans les revendications sociales [et sécurité du revenu], Pierre Elliott Trudeau fournit au Québec la raison de son refus. [...] Trudeau ne lui pardonnera jamais cet affront, traitant Robert Bourassa avec morgue, le qualifiant même, un jour de dépit, de mangeur de hot-dogs... » [Lesage, Gilles. « L'Apprentissage malaisé du pouvoir » in : *Le Devoir*, 3 octobre 1996, p. A8.]

juillet 1971

L'Assemblée Nationale adopte la loi du développement de la région de la Baie de James et crée la Société de développement de la Baie de James (SDBJ).

1972

Pierre Elliott Trudeau obtient l'accord unanime d'une formule complexe d'amendements, permettant aux provinces de choisir des juges à la Cour suprême et leur reconnaissant des pouvoirs exclusifs. Peu après, Robert Bourassa retire son accord.

30 octobre 1972

Réélection de Pierre Elliott Trudeau (libéral), gouvernement minoritaire.

1973

Création du Conseil du statut de la femme du Québec (sous le gouvernement de Robert Bourassa).

29 octobre 1973

Réélection de l'équipe de Robert Bourassa.

novembre 1973

Le juge Albert Malouf accorde aux Cris et aux Inuit une injonction interlocutoire qui arrête les travaux à la Baie de James ; la Cour d'appel du Québec renverse cette décision quelques jours plus tard et les travaux reprennent.

8 juillet 1974

Réélection de Pierre Elliott Trudeau (libéral), gouvernement majoritaire.

31 juillet 1974

Robert Bourassa vote la loi sur les langues officielles (Official Languages Act), aussi appelée la 'loi 22' ou, dans son appellation anglaise, 'bill 22'. Qui stipule que la langue du travail et de la fonction publique est le français ; cette loi force les élèves anglophones à réussir un test d'aptitude linguistique pour qu'ils puissent fréquenter l'école anglaise. La loi 22 fait du français la seule langue officielle du Québec tout en reconnaissant deux langues Nationales : le français et l'anglais.

13 octobre 1975

Pierre Elliott Trudeau « impose un contrôle des prix et des salaires, après avoir ridiculisé le projet un an plus tôt » [« Chronologie de la vie et de la carrière de Pierre Elliott Trudeau », in : *Presse canadienne*, 29 septembre 2000.]

27 janvier 1976

Le solliciteur général et ministre responsable de l'application de la loi sur la langue officielle (loi 22), Fernand Lalonde, annonce que le français doit désormais apparaître sur les étiquettes et les affiches publicitaires. Les étiquettes devront être unilingues Françaises, bilingues ou multilingues, mais les affiches devront être soit unilingues Françaises, soit bilingues.

17 juillet 1976

Ouverture de la XXIe Olympiade : Montréal est l'hôte des Jeux Olympiques : le Stade est inachevé, 21 pays africains pour la plupart boycottent les jeux. Nadia Comaneci gymnaste Roumaine, fait sensation avec deux notes parfaites de 10.

15 novembre 1976

Élection du gouvernement de René Lévesque (parti Québécois) ; 71 députés sur 110 (au pouvoir jusqu'en 1985). Déclaration de René Lévesque : 'Je n'ai jamais été aussi fier d'être Québécois'. Robert Bourassa est défait dans son propre comté (Mercier) par le poète Gérard Godin.

7 mars 1977

Pierre Elliott Trudeau avoue à son cabinet que sa stratégie pour garder le Canada uni a été un échec.

5 juillet 1977

Pierre Elliott Trudeau met sur pied la Commission de l'unité canadienne, souvent appelée la Commission Pépin-Robarts, du nom de ses deux coprésidents, Jean-Luc Pépin et John Robarts.

26 août 1977

La Charte de la langue française, aussi appelée la loi '101' est sanctionnée. Le français devient la seule langue officielle du Québec. Et elle est aussi, la seule permise dans l'affichage commercial.

Adoption de la Loi sur le financement des partis politiques de René Lévesque interdisant aux personnes morales de financer les partis politiques sur la scène provinciale québécoise (les caisses occultes) et limitant à 3 000 \$ le montant d'une contribution aux particuliers. Cette loi semblait être, pour René Lévesque, une véritable condition de la démocratie.

1er mars 1978

Entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance-automobile du Québec. Désormais, les victimes sont indemnisées « promptement, sans frais ni traces. » Ce régime repose sur l'absence d'imputabilité des criminels de la route (communément appelé le *no-fault*). « Avant [cette date], les victimes poursuivaient les conducteurs fautifs ; aujourd'hui, elles poursuivent la SAAQ » [Société de l'assurance-automobile du Québec] [Bellemare, Marc. « Le placement du siècle pour l'État québécois » in : *Le Devoir*, 30 avril 1998, p. A7]

23 juin 1978

Sanction de la Loi sur les consultations populaires (rendant ainsi possible la tenue de référendums).

juillet 1978

Pierre Elliott Trudeau présente son projet de loi constitutionnelle 'Le temps d'agir' qui provoque une vive opposition de la part de René Lévesque et des provinces anglophones.

1979

Fondation de l'UQAM (Université du Québec à Montréal).

22 mai 1979

Joe Clark (conservateur) est élu à la tête d'un gouvernement minoritaire.

4 juin 1979

Pierre Elliott Trudeau remet sa démission.

27 octobre 1979

René Lévesque inaugure du barrage LG-2 [second barrage de la Grande rivière, lequel sera rebaptisé barrage Robert-Bourassa] à la Baie de James. « Invité sur le tard, Robert Bourassa s'amène, seul, à pas feutrés, dans l'immense cafétéria du chantier. À peine a-t-il franchi le seuil de la cantine que déjà les premières mains se tendent vers lui. Le mot se répand comme une traînée de poudre : “ Robert est là ! ” » [Tiré d'in cahier spécial du *Devoir* commémorant les chantiers de la Baie de James, présenté par Hydro-Québec et non daté, p. 12].

1er novembre 1979

Dépôt, à l'Assemblée Nationale, du livre blanc sur la souveraineté-association, un livre de 118 pages intitulé: D'égal à égal. La nouvelle entente Québec-Canada.

21 novembre 1979

Une motion de non-confiance dissout le gouvernement. (Les conservateurs croyaient pouvoir gouverner comme s'ils formaient un gouvernement majoritaire, mais les tiers partis, dont les néo-démocrates, divergent sur des points tels que la privatisation de Petro-Canada et le budget minceur.

13 décembre 1979

La Cour suprême déclare anticonstitutionnels 3 chapitres de la loi 101.

18 décembre 1979

Pierre Elliott Trudeau annonce qu'il dirigera le Parti libéral aux prochaines élections.

20 décembre 1979

Dépôt, à l'Assemblée Nationale, de la question référendaire.

10 janvier 1980

Le parti Libéral du Québec adopte son « Livre Beige » dans lequel il fait connaître ses revendications constitutionnelles. Dont la principale visée était un fédéralisme décentralisé.

18 février 1980

Élection de Pierre Elliott Trudeau (libéral) à trois mois du référendum.

7 avril 1980

Rassemblement des Yvette, pour dénoncer une maladresse de Lise Payette : « Elle [fait] lecture d'un passage tiré d'un manuel scolaire : "Guy pratique les sports, la natation, le tennis, la boxe, le plongeon. Son ambition est de devenir champion et de remporter beaucoup de trophées. Yvette, sa petite sœur, est joyeuse et gentille. Elle trouve toujours le moyen de faire plaisir à ses parents. Hier, à l'heure du repas, elle a tranché le pain, versé l'eau sur le thé dans la théière, elle a apporté le sucrier, le beurrier, le pot de lait. Elle a aussi aidé à servir le poulet rôti. Après le déjeuner, c'est avec plaisir qu'elle a essuyé la vaisselle et balayé le tapis. Yvette est une petite fille obligeante."

L'impardonnable erreur de Lise Payette [est] d'ajouter qu'elle [déteste] Claude Ryan, le genre d'homme qui aimerait que le Québec soit rempli d'Yvette. "Il est d'ailleurs marié à une Yvette", [elle s'appelait Madeleine] [précise]-t-elle. Dénoncée de toutes parts, elle [s'excuse] devant l'Assemblée nationale. Mais c'était trop peu, trop tard. Les libéraux [exploitent] la maladresse à outrance en organisant plusieurs ralliements de femmes indignées, dont celui du 7 avril 1980, qui a réuni 15 000 personnes au Forum de Montréal. » [O'Neill, Pierre. « Une querelle entre deux Québécois », in: *Le Devoir*, 20 mai 2000, p. A1-A12.]

15 avril 1980

Lancement officiel de la campagne référendaire à l'Assemblée Nationale. Le camp du NON est dirigé par Claude Ryan et le camp du OUI par René Lévesque.

16 avril 1980

À la Conférence de Vancouver, René Lévesque accepte la formule d'amendement interprovinciale dans laquelle il renonce au droit de veto historique du Québec en échange d'une compensation financière pour les provinces qui refuseraient l'application d'un amendement constitutionnel (droit de retrait des programmes fédéraux moyennant compensation financière). René Lévesque considérait que le droit de retrait avec compensation financière équivalait à un droit de veto. Ce qui laissait la porte ouverte au Québec, de décider de ses propres programmes, même différents du reste du Canada, sans être forcé de contribuer à ces mêmes programmes pour les provinces canadiennes participantes. À ceux qui s'inquiétaient d'un tel renversement et rejetaient ce risque historique, on répliquait que les choses avaient changé et que ce pays ne serait jamais plus le même [Roy, Jean-Louis. « Le Québec exclu et isolé » in : *Le Devoir*, 6 novembre 1981, p. 5].

21 avril 1980

Les premiers ministres de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique rejettent le concept de souveraineté-association et refusent d'en négocier les modalités. Ils affirment toutefois, du même coup, que « le statut quo constitutionnel est inacceptable » [Sirois, Alexandre. « Une chronologie », in: *La Presse*, p. B7.]

14 mai 1980

Dans un discours au centre Paul-Sauvé, Pierre Elliott Trudeau s'engage formellement à renouveler le fédéralisme canadien si le NON l'emporte lors du référendum au Québec ; il déclare : « *Je m'adresse solennellement aux Canadiens des autres provinces. Nous mettons notre tête en jeu, nous du Québec, nous disons aux Québécois de voter NON ; nous vous disons que nous n'accepterons pas qu'un NON soit interprété par vous comme une indication que tout va bien, que tout peut rester comme avant. Nous voulons des changements. Nous mettons nos sièges en jeu pour avoir ces changements !* » Dès lors, la campagne pour le NON prend une ampleur indéniable. [La Presse, 29 septembre 2000, p. A7. & O'Neill, Pierre. « Une querelle entre deux Québécois », in: *Le Devoir*, 20 mai 2000, p. A1-A12.]

20 mai 1980

Référendum de René Lévesque (La question référendaire) : résultat : NON : 59,56 % ; OUI : 40,44 % ; taux de participation : environ 85 %. — Déclaration de René Lévesque : « Si je vous comprends bien, ce que vous êtes en train de me dire, c'est : à la prochaine fois ! » [Pierre Elliott Trudeau reconnaît qu'une victoire se gagne à 50 % des voix plus une.] — En additionnant le montant dépensé par le gouvernement fédéral aux dépenses officielles du camp du NON, on estime que le camp du NON a dépensé 11 millions de dollars en publicité, soit le triple du montant permis par la loi québécoise.

'ON S'EST FAIT VOLER ROYALEMENT'

« En fait, le gouvernement Trudeau a mené une campagne parallèle illégale à celle du comité officiel du NON, violant l'esprit et la lettre de la loi québécoise sur les consultations populaires ». — Déclaration de Pierre Elliott Trudeau : « Je ne peux m'empêcher de penser à tous ces tenants du OUI qui se sont battus avec tant de

conviction et qui doivent ce soir remballer leur rêve et se plier au verdict de la majorité. Et cela m'enlève le goût de fêter bruyamment la victoire. » [O'Neill, Pierre. « Une querelle entre deux Québécois », in: *Le Devoir*, 20 mai 2000, p. A1-A12.]

12 - 16 septembre 1980

Conférence des premiers ministres : les chefs fédéraux et provinciaux se réunissent à Ottawa pour négocier une constitution canadienne ; les divergences sont nombreuses et mènent à des querelles inévitables.

2 octobre 1980

Pierre Elliott Trudeau annonce son intention de rapatrier la Constitution du Canada avec ou sans le consentement des provinces, d'adopter une formule d'amendement et inclure une Charte canadienne des droits et libertés qui aurait préséance sur toute loi fédérale ou provinciale, ce qui donne lieu à une tempête de protestations. S'ensuit la mise sur pied d'un comité parlementaire [qui reçoit l'avis de 914 individus et 294 groupes] et force le gouvernement fédéral à réécrire cinq versions de la Charte [le gouvernement fédéral doit garantir les droits des peuples autochtones, l'égalité entre les sexes et des droits pour les personnes handicapées]. Pierre Elliott Trudeau obtient l'appui de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick seulement. Les autres provinces défient l'initiative de Pierre Elliott Trudeau devant les tribunaux. (À la fin de l'automne 1981, Pierre Elliott Trudeau demande à la Cour suprême du Canada de rendre une décision dans la procédure qu'il a engagé.)

Notons au passage qu'une des articles de cette charte, l'article 23 (qu'on appelle aussi parfois « la clause Canada »), vise à contrer la soi-disant « clause Québec » de la loi 101. La loi 101 prévoyait, en effet, que seuls les enfants dont l'un des parents avait reçu l'enseignement en anglais au Québec puissent être admis à l'école anglaise. Ainsi, la « clause Canada » a été incluse de façon délibérée dans la Charte canadienne des droits et libertés dans le but d'annuler la « clause Québec » et élargir le droit à l'école anglaise aux enfants dont l'un des parents a reçu l'enseignement en anglais n'importe où au Canada [Cette information provient de : Venne, Michel. « La tromperie du prof Richards » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A1].

13 avril 1981

Réélection du Parti québécois de René Lévesque.

28 septembre 1981

Dans une décision partagée, la Cour suprême est d'accord [7 juges contre 2] avec la procédure engagée par Pierre Elliott Trudeau [« bien que la résolution ne respecte pas les procédures normales en matière constitutionnelles »]. De plus, la Cour estime que de réduire les pouvoirs des provinces sans leur accord contrevient aussi aux procédures normales en la matière. Or les procédures ont leur importance pour la Cour : « Les procédures constitutionnelles établies plus la loi constitutionnelle égalent toute la constitution du pays » [The Canadian Encyclopedia Plus]. La Cour estime qu'il est du devoir d'Ottawa d'essayer de rallier les provinces. Pierre Elliott Trudeau convoque une dernière ronde de négociations pour le 2 novembre 1981.

2 octobre 1981

L'Assemblée Nationale vote (par une majorité de 111 à 9) une résolution demandant que le changement constitutionnel ne s'effectue que sur la base de négociations, dans le respect des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral canadien [Baum, Grégory et al., « Le respect n'a plus cours », in : *Le Devoir*, 20 janvier 1998, p. A7].

3 novembre 1981

René Lévesque travaille avec les sept provinces anglophones à la rédaction d'un nouveau compromis qui permettrait au gouvernement fédéral d'obtenir une partie de la Charte qu'il réclamait.

4 novembre 1981

Pierre Elliott Trudeau propose à René Lévesque de tenir dans deux ans un référendum sur la formule d'amendement et la Charte des droits. René Lévesque accepte avec enthousiasme. Puis il se rend compte qu'il a été victime d'un traquenard : « Ça ne m'était pas venu à l'esprit que l'accord signé (entre les huit) s'en allait au panier » [cité in : *La Presse*, 6 novembre 1981, p. A4].

4 – 5 novembre 1981

La Nuit des longs couteaux. Après d'intenses négociations et une rencontre nocturne des représentants-clés, le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones en viennent à un consensus. Le gouvernement fédéral et les provinces s'entendent alors pour insérer dans la Constitution des dispositions diminuant les pouvoirs du Québec en matière de langue et d'éducation : Pierre Elliott Trudeau ne retient de l'entente interprovinciale conclue à Vancouver le 16 avril 1980 qu'une seule chose : le Québec renonçait à son droit de veto. D'autre part, il refuse d'octroyer au Québec la compensation fiscale (pour les provinces ne désirant pas se voir obliger de contribuer financièrement pour des programmes fédéraux) que René Lévesque avait rendue conditionnelle à l'abandon du droit de veto. Pierre Elliott Trudeau donne pour toute excuse que la nouvelle entente (du 4 novembre 1981) intervenue entre lui et René Lévesque (sur le référendum pan-canadien) transformait l'entente interprovinciale (du 16 avril 1980). Pierre Elliott Trudeau modifie donc les règles du jeu comme suit : reconnaissance de la perte du droit de veto pour le Québec. La nouvelle entente (du 4 novembre 1981) annule la compensation fiscale (que René Lévesque avait négociée et qui était conditionnelle à la perte de son droit de veto). Assurance qu'il y aurait un référendum pan-canadien dans les deux ans à venir sur la nouvelle Constitution et la Charte des droits y étant greffée.

La Charte des droits et libertés, que René Lévesque et les sept autres premiers ministres avaient transformée afin de diminuer l'emprise d'Ottawa sur les compétences des provinces, doit s'appliquer telle qu'elle a été rédigée par Pierre Elliott Trudeau lui-même. On envoie au rebut les allègements proposés lors de la conférence du 16 avril 1980 et auxquels tous les Premiers ministres avaient consentis.

Ce malentendu voulu et recherché par Pierre Elliott Trudeau, et ses stratèges aliénait le seul vrai pouvoir efficace du Québec pour préserver lui-même sa culture et sa langue et disposer de son développement au sein de la Confédération canadienne. En acceptant de négocier de bonne foi, le Québec espérait aller chercher plus de pouvoir pour assurer son développement. Par cette ruse éhontée ourdie dans les bureaux du Premier ministre à Ottawa, le Québec se voyait écrasé sous le poids démographique anglophone dans lequel allait naître le concept de multiculturalisme, où le Québec est ravalé comme culture canadienne parmi tant d'autres et comme une province parmi les dix sans plus et sans moins de pouvoir que ses provinces voisines, et où est nié, après 117 ans d'histoire, le concept de deux peuples fondateurs (que la Grande-Bretagne avait reconnue implicitement dans l'Acte de Québec et dans le rapport Durham).

Quant à la possibilité de retrait d'une province d'un programme d'Ottawa sans compensation financière, René Lévesque commente : "Tout retrait entraîne maintenant une pénalité". Les contribuables d'une province non participante auraient quand même à payer pour des programmes, dont ils ne bénéficieraient pas [cité in : *La Presse*, 6 novembre 1981, p. A4].

Les provinces sont d'accord à ce que Pierre Elliott Trudeau rattache à la Constitution la Charte canadienne des droits et libertés, mais la plupart de ses dispositions pourraient être renversées moyennant un soutien suffisant. Avec l'imposition de la Charte des droits, Ottawa force ainsi le multiculturalisme. Le Canada n'est plus constitué de deux peuples fondateurs. À ce sujet, René Lévesque : « *C'est la négation de ce qui constitue la dualité canadienne depuis 114 ans* » [cité in : *La Presse*, 6 novembre 1981, p. A5].

Quant au droit à l'instruction dans la langue de la minorité, le projet initial de compromis prévoyait que le fameux article 23 (celui qui aurait pour effet de modifier la loi 101) ne s'appliquerait qu'aux provinces qui le voudraient bien. L'Assemblée Nationale du Québec rejette par la suite fermement cette entente presque unanimement. René Lévesque déclare : « *Il appartient maintenant au peuple québécois de tirer ses conclusions. Ce qui vient de se passer aura des conséquences incalculables pour l'avenir du Québec et du Canada.* »

2 décembre 1981

Le gouvernement fédéral vote en faveur du rapatriement de la Constitution canadienne. [La Chambre des communes britannique se prononce elle aussi en faveur du rapatriement de la constitution canadienne le 17 février 1982].

25 mars 1982

La Chambre des lords de Grande-Bretagne adopte le 'Canada Bill' autorisant le rapatriement de la Constitution de 1864. Par ce vote, le Canada devient un état indépendant. Le texte reçoit la signature de la reine le 29 mars 1982.

10 août 1982

Le chef du Parti libéral du Québec et chef de l'opposition, Claude Ryan, remet sa démission à titre de chef du Parti.

17 avril 1982

Sans le consentement du Québec, le Canada, en présence de la reine Élisabeth II du Royaume-Uni, promulgue officiellement la nouvelle Constitution, dont seule la version anglaise a cours légal (à ce jour, une version française n'a toujours pas été adoptée). Toute loi provinciale est maintenant assujettie à la nouvelle Constitution. Toute loi provinciale contraire à la nouvelle Constitution ou à la Charte des droits et libertés canadienne peut être renversée, ce qui constitue une perte de pouvoirs réels comparativement aux pouvoirs garantis par l'ancienne Constitution de 1867. Tout amendement constitutionnel doit maintenant être appuyé par Ottawa et au moins sept provinces totalisant 50 % de la population. D'autres revendications du Québec, tels les pouvoirs exclusifs en matière d'immigration, de communication, des programmes sociaux et des fonds fédéraux pour les soutenir, sont entièrement ignorées. Bien que le Québec ne soit pas signataire de cet accord, il s'y voit néanmoins assujetti.

30 septembre 1983

Entrée en vigueur, par une cérémonie à l'Assemblée Nationale, de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne ayant préséance sur toute autre loi de juridiction québécoise.

15 octobre 1983

Robert Bourassa redevient chef du Parti libéral du Québec.

8 mai 1984

Fusillade à l'Assemblée Nationale (par le caporal Denis Lortie) : trois morts et neuf blessés.

30 juin 1984

Assermentation de John Turner.

26 juillet 1984

La Cour suprême déclare anticonstitutionnelle l'obligation, pour les parents d'autres provinces et résidant au Québec, d'inscrire leurs enfants à l'école française. Pour rendre son jugement, la plus haute cour canadienne s'appuie sur la Constitution de 1984 imposée au Québec contre sa volonté.

29 février 1984

Pierre Elliott Trudeau annonce son intention de prendre sa retraite.

Bilan des années Trudeau : L'ancien professeur d'histoire Jack Granatstein est d'avis que Pierre Elliott Trudeau « a contribué à alimenter le sentiment d'aliénation de l'ouest du pays, ouvrant la voie à la naissance du Parti réformiste. Les Canadiens de l'Ouest, et particulièrement les Albertains, lui en ont beaucoup voulu pour les politiques comme le Programme de l'énergie, la tentative du fédéral d'accroître les recettes des taxes sur l'exploration pétrolière et gazière tout en sécurisant l'approvisionnement énergétique du Canada. C'est lui qui a promulgué la Loi des mesures de guerre pendant la crise d'Octobre 70 au Québec. Pierre Elliott Trudeau a par ailleurs piloté les efforts de légalisation de l'avortement et des relations sexuelles homosexuelles entre adultes consentants, assuré le maintien du système universel de santé canadien à une époque où les systèmes de santé étaient attaqués aux États-Unis et en Grande-

Bretagne. Sur une note moins positive, il a contribué à accumuler des déficits et une dette avec lesquels le Canada continue à se débattre aujourd'hui. » [« Il y a 30 ans, le Canada élisait Trudeau », in : *Le Devoir*, 20 avril 1998, p. A10]

4 septembre 1984

Élection de Brian Mulroney (conservateur). Sa promesse électorale était de réintégrer le Québec dans la famille canadienne, dans l'honneur et l'enthousiasme.

6 décembre 1984

Le gouvernement de René Lévesque au Québec accepte 'le beau risque' dans des discussions fédérales-provinciales (travailler à l'obtention d'un consensus entre les premiers ministres fédéraux et provinciaux afin d'intégrer le Québec au sein de la famille canadienne).

juin 1985

Le parti québécois perd quatre sièges dans une élection complémentaire, ce qui ne lui donne qu'un siège de majorité. L'un des quatre nouveaux députés n'est nul autre que Robert Bourassa.

20 juin 1985

« Excédé et meurtri » [Lesage, Gilles. « De l'exil à la réhabilitation » in : *Le Devoir*, 4 octobre 1996, p. A5.], René Lévesque remet sa démission à titre de chef du parti.

octobre 1985

Pierre-Marc Johnson succède à René Lévesque et devient donc premier ministre du Québec. Pierre-Marc Johnson déclenche des élections générales pour le 2 décembre 1985.

2 décembre 1985

Les péquistes sont défaits après neuf ans de gouverne. Les libéraux de Robert Bourassa, avec leur slogan 'la force de l'expérience' prennent le pouvoir (56 % des voix et 99 sièges) alors que Robert Bourassa est défait dans sa propre circonscription.

9 mai 1986

Le ministre québécois Gil Rémillard énonce cinq conditions minimales (fondamentales) pour que le Québec appose sa signature à la Constitution canadienne :

1. Reconnaissance du Québec comme société distincte;
2. Droit de veto sur tout changement à la Constitution;
3. Garanties concernant la nomination de juges québécois à la Cour suprême du Canada (un tiers des juges doivent être québécois);
4. Garanties aux provinces refusant de participer à des programmes fédéraux de recevoir des compensations financières (*Le Devoir* parle de la « limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa ».
5. Prise en charge complète par le Québec de l'immigration sur son territoire.

[Lesage, Gilles. « L'égarement dans le labyrinthe constitutionnel » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A10.];

22 décembre 1986

La Cour d'appel déclare anticonstitutionnel l'article 58 de la loi 101 qui fait du français la seule langue autorisée dans l'affichage commercial.

30 avril 1987

Les premiers ministres provinciaux et Brian Mulroney convoqués au lac Meech concluent une entente de principe portant sur les cinq conditions du Québec et l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne, en vue d'assurer la participation pleine et entière du Québec à l'évolution constitutionnelle du Canada.

9 mai 1987

Brian Mulroney ainsi que les premiers ministres de toutes les provinces engagent des pourparlers visant à dégager un consensus respectant les cinq conditions minimales du Québec. Négociations qui aboutiront à l'Accord du lac Meech.

27 mai 1987

Dans un article publié dans *La Presse*, Pierre Elliott Trudeau met en pièce l'Accord du lac Meech en disant : « *Hélas ! On avait tout prévu sauf une chose : qu'un jour le gouvernement canadien pourrait tomber entre les mains d'un pleutre. C'est maintenant chose faite. Et Brian Mulroney, grâce à la complicité de dix premiers ministres, est déjà entré dans l'Histoire comme l'auteur d'un document constitutionnel qui — s'il est accepté par le peuple et ses législateurs — rendra l'État canadien tout à fait impotent.* »

[Marissal, Vincent. « Un monument au Canada anglais », in : *La Presse*, 29 septembre 2000, p. A8]. Dès lors, l'accord est remis en question par plusieurs Anglocanadiens. Des groupes de femmes, les autochtones et d'autres personnalités protégés par la Constitution expriment leur sentiment de se sentir exclus du nouvel accord. Les Territoires du Nord-Ouest se plaignent ensuite qu'ils ne pourraient devenir une province sans l'accord unanime des provinces déjà existantes.

2 juin 1987

Accord du lac Meech intervenu après un marathon de vingt heures de négociations, entamées le 1er juin 1987 à 10 h 00 et terminées le 2 juin 1987 à 5 h 19 du matin. L'entente unanime octroie au Québec ses cinq revendications traditionnelles. Le Parlement fédéral et tous les parlements provinciaux doivent, pour qu'il fasse force de loi, entériner cet accord avant le 23 juin 1990.

30 juin 1987

Vote historique à la Chambre des communes (deuxième lecture) qui maintient illégale de la peine de mort au Canada.

1er novembre 1987

Décès de René Lévesque (âgé de 66 ans).

novembre 1987

Pierre-Marc Johnson remet sa démission, déclarant que le parti québécois se déchire au

sujet de la souveraineté du Québec.

21 décembre 1987

Jacques Parizeau accepte la présidence du Parti québécois, dont le rôle premier est de réaliser la souveraineté du Québec.

19 mars 1988

Jacques Parizeau succède à Pierre-Marc Johnson.

30 mars 1988

Pierre Elliott Trudeau « *prend la parole pendant six heures devant un comité du Sénat, afin de s'opposer à l'Accord du lac Meech* » [« Chronologie de la vie et de la carrière de Pierre Elliott Trudeau », in ;

Presse canadienne, 29 septembre 2000].

13 octobre 1988

Frank McKenna, le premier à émettre des réserves sur l'Accord du lac Meech, forme le gouvernement majoritaire du Nouveau-Brunswick.

21 novembre 1988

Brian Mulroney (conservateur) est réélu.

19 décembre 1988

La Cour suprême déclare illégales certaines dispositions de la loi 101 et oblige donc le gouvernement québécois à trancher en matière linguistique ; « Le français peut être prépondérant dans l'affichage commercial, mais on ne peut interdire l'usage d'une autre langue » [Lesage, Gilles. « L'égaré dans le labyrinthe constitutionnel » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A10.]. Robert Bourassa et Claude Ryan élaborent un compromis astucieux en ayant recours à la Clause nonobstant : la loi 178 stipule que l'affichage commercial doit être en français à l'extérieur mais autorise l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces à la condition que le français soit nettement prédominant.

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, déclara plus tard que de s'en remettre à la clause nonobstant équivalait à un « pieu enfoncé dans le cœur de l'Accord du lac Meech » (« a stake through the heart of the Meech Lake Accord ») et que s'il avait eu plus confiance en l'opinion publique, il aurait peut-être sauvé l'accord [(Éditorial). « The Legacy of

Robert Bourassa » in : *The Globe and Mail*, 3 octobre 1996, p. A22.].

30 décembre 1988

Ratification de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

25 septembre 1989

Élection du Parti libéral de Robert Bourassa (92 députés sur 125). Le PQ remporte tout de même 40,2 % de voix.

6 décembre 1989

Massacre de polytechnique. Un jeune homme déséquilibré, Marc Lépine, se rend à l'École Polytechnique (de l'Université de Montréal), pénètre dans une salle de cours, sépare les hommes des femmes et fait feu sur ces dernières avant de diriger son arme contre sa propre personne. Quatorze femmes tombent sous les balles. Le Québec en entier est bouleversé.

11 mars 1990

Crise d'Oka : des Mohawks de Kanasatake érigent un barrage dans le but d'empêcher l'agrandissement du terrain de golf dans la municipalité d'Oka.

6 avril 1990

La législature terre-neuvienne, avec Clyde Wells à sa tête, rescinde sa ratification de l'Accord du lac Meech.

22 mai 1990

Lucien Bouchard, ministre au sein du cabinet fédéral, et d'autres députés québécois à la Chambre des communes, démissionnent. Ils déclarent ne pas pouvoir accepter une dilution des cinq conditions minimales posées par le Québec pour réintégrer la Constitution canadienne.

12 juin 1990

Le député néo-démocrate manitobain Elijah Harper utilise les règles de procédures pour bloquer le dépôt de ratification de l'Accord du Lac Meech.

juin 1990

Terre-Neuve et le Manitoba n'ont toujours pas entériné l'Accord, « Mulroney, sentant la soupe chaude, force une troisième signature personnelle de ses dix homologues provinciaux. Peine perdue » [Lesage, Gilles. « L'égarement dans le labyrinthe constitutionnel » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A10.]. Mulroney convie tous les premiers ministres à Ottawa. Début d'un marathon d'une semaine. Après des batailles à huis clos, un compromis fragile se dégage pour ensuite être réduit à néant. Parmi les raisons de l'échec, mentionnons le commentaire indiscret de Mulroney qu'ils avaient roulé les dés ; les sondages d'opinion indiquaient une opposition solide des anglophones à l'égard de l'accord du lac Meech... Lucien Bouchard et les autres députés, qui ont quitté le Parti conservateur, créent le Bloc québécois dont la raison d'être sera de siéger au parlement fédéral pour y défendre les aspirations traditionnelles du Québec et de paver le chemin menant à la souveraineté. Ils élisent Lucien Bouchard comme chef de parti.

22 juin 1990

À Terre-Neuve, Clyde Wells refuse de ratifier l'Accord et ajourne sine die les travaux du Parlement terre-neuvien.

22 juin 1990

Robert Bourassa déclare en chambre : 'Le Canada anglais doit comprendre de façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.'

23 juin 1990

Expiration du délai pour signer l'Accord du lac Meech : Terre-Neuve et le Manitoba, parce qu'ils n'ont pas entériné cet accord, rendent l'Accord du lac Meech caduc.

Robert Bourassa annonce que les négociations constitutionnelles seront désormais bilatérales : entre le Canada et le Québec. Le premier devra formuler des propositions acceptables pour le second qui cherchera, de son côté, à dégager un consensus au sein de sa population quant à l'avenir constitutionnel du Québec.

11 juillet 1990

Crise d'Oka : La Sûreté du Québec attaque un barrage que des Mohawks ont érigé; le caporal Marcel Lemay est tué.

août 1990

Crise d'Oka : Robert Bourassa suspend les négociations et demande à l'armée d'intervenir à Oka, ce qui met fin à une crise qui perdurait depuis 78 jours.

automne 1990

Les sondages montrent que 60 % des Québécois veulent l'indépendance.

5 septembre 1990

L'Assemblée Nationale adopte la loi constituant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Cette dernière regroupe des représentants du gouvernement, de l'Opposition officielle et de divers milieux (syndicats, associations patronales, unions municipales, etc.).

10 mars 1991

« Dans une démarche parallèle, le Parti libéral décèle chez ses militants un courant très revendicateur et accouche d'un rapport (le Rapport Allaire) au titre si évocateur : " Le Québec libre de ses choix " qui presse le gouvernement de récupérer d'Ottawa de larges responsabilités et pouvoirs » [Lesage, Gilles. « L'égarement dans le labyrinthe constitutionnel » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A10.]. Ce rapport fixe le délai maximum à l'automne 1992, à défaut de quoi il propose un référendum sur la souveraineté du Québec assortie d'une union confédérale (un nouveau partenariat) avec le reste du Canada. Il propose également de rapatrier d'Ottawa 22 compétences.

27 mars 1991

La Commission Bélanger-Campeau dépose son rapport; elle définit comme inacceptable le statu quo constitutionnel et en vient à la conclusion que deux voies s'ouvrent au

Québec : un fédéralisme fortement décentralisé ou la souveraineté. Puis, elle établit la viabilité économique et la faisabilité ordonnée de la souveraineté du Québec. La Commission recommande donc que soit tenu, dans un délai raisonnable, un référendum sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec au plus tard le 16 octobre 1992. Jusqu'à échéance, le Québec pourra considérer des offres formelles de renouvellement de la fédération canadienne.

Le Rapport Allaire devient programme officiel du parti Libéral du Québec Le parti libéral du Québec expose ses revendications : transfert de presque tous les pouvoirs fédéraux au Québec hormis la défense, la perception des impôts et le paiement de la péréquation à la province (dont bénéficiait généralement le Québec). Dans le reste du Canada, les critiques attaquent l'accord en s'attaquant à la section de la Charte portant sur l'égalité et en s'en prenant aux 'onze blancs de la classe moyenne' qui se sont entendus à huis clos. Des sondages d'opinion révèlent qu'une majorité de Canadiens hors Québec désirent plus de pouvoirs pour le fédéral et peu d'anglophones hors Québec comprennent la raison pour laquelle le Québec devrait être reconnu comme société distincte.

20 juin 1991

Suite aux recommandations de la Commission Bélanger-Campeau, l'Assemblée Nationale adopte la loi 150 qui prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté, et ce, au plus tard le 26 octobre 1992.

juillet 1992

Après des mois de discussions et la création de plusieurs commissions d'étude fédérales, les gouvernements des neuf provinces anglophones, des deux Territoires canadiens ainsi que les représentants de quatre groupes autochtones (une négociation à 17, en incluant les autochtones, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, plutôt qu'à deux comme l'avait exigé le Québec) parviennent à concocter un projet d'accord constitutionnel. L'Accord de Charlottetown, dont l'acceptation par le gouvernement du Québec signifierait un important recul par rapport au consensus établi à la Commission Bélanger-Campeau. Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, juge même, à ce moment, que ce projet s'inscrit au registre du fédéralisme dominateur.

fin août 1992

Robert Bourassa, malgré les sérieuses réticences qu'il avait précédemment manifestées à son égard, ainsi que les premiers ministres provinciaux et Brian Mulroney signent l'Accord de Charlottetown.

3 septembre 1992

La loi 150 est amendée pour faire en sorte que le référendum du 26 octobre 1992 ne porte plus sur la souveraineté du Québec, comme initialement prévu, mais bien sur les propositions de Charlottetown. Ces dernières, en plus de confiner le Québec au simple statut d'une province parmi dix autres (niant ainsi le principe depuis longtemps reconnu

des deux peuples fondateurs du Canada), privent le Québec des compétences utiles et nécessaires à son développement : contrôle sur la formation de la main-d'œuvre, le développement régional, l'immigration, etc. La composition du Sénat canadien est également modifiée de telle façon que le poids du Québec dans cette Chambre haute en soit diminué.

Robert Bourassa reconnaît « que ce n'est pas le pactole, ni tout à fait le lac Meech, mais qu'il a fait des gains substantiels » [Lesage, Gilles. « L'égaré dans le labyrinthe constitutionnel » in : *Le Devoir*, 5 octobre 1996, p. A10.]. Il tente de convaincre ses militants, mais il fera face à un schisme : Jean Allaire fonde un groupe de réflexion (auquel prend part Mario Dumont, le président de l'aile Jeunesse du Parti libéral), puis le Parti de l'action démocratique.

26 octobre 1992

Référendum pancanadien sur l'Accord de Charlottetown :

Résultat pancanadien : 56,68 % :NON; 43,32 % :OUI.

(Résultat québécois : 57 % :NON. Résultat dans le reste du Canada : 54 % NON).

Les Québécois rejettent l'accord parce qu'ils n'y voyaient rien qui puisse satisfaire leurs revendications historiques. Les Canadiens disent NON notamment parce qu'ils trouvaient que l'Accord de Charlottetown accordait au Québec des concessions qu'ils jugeaient inacceptables en plus de proposer une vision de leur pays à laquelle ils ne peuvent consentir. Il apparaît alors que le fédéralisme canadien ne peut être renouvelé dans le sens des aspirations du Québec. C'est probablement cet échec cuisant qui convainc Robert Bourassa de se retirer au moment opportun.

24 février 1993

Démission du premier ministre conservateur Brian Mulroney.

6 mai 1993

Robert Bourassa vote la loi 86 qui permet l'affichage extérieur dans une autre langue que le français.

13 juin 1993

Assermentation de Kim Campbell en remplacement du premier ministre Brian Mulroney. Elle devient la première femme à devenir premier ministre du Canada.

14 septembre 1993

Robert Bourassa remet sa démission. Il est alors plutôt malade.

25 octobre 1993

Élection du parti libéral du Canada (avec Jean Chrétien à sa tête) et de 54 députés bloquistes; le Bloc québécois forme l'Opposition officielle. Débâcle totale pour le Parti conservateur, qui fait élire deux députés, Jean Charest (circonscription de Sherbrooke (QC)) et Elsie Wayne (circonscription de Saint-Jean (NB)). Le parti perd même son statut de parti officiel,

et fait face à une dette incroyable.

4 novembre 1993

Signature de l'ALENA. (Accord de libre-échange nord-américain).

12 janvier 1994

Daniel Johnson (fils) prête serment comme premier ministre.

12 septembre 1994

Élection du parti Québécois (44,75 %), avec 77 députés sur 125, sous la gouverne de Jacques Parizeau ; le Parti libéral récolte 47 sièges (44,40 %), l'Action démocratique en récolte un. Seul le chef du parti, Mario Dumont, se fait élire avec (6,46 %). Jacques Parizeau indique d'entrée de jeu son intention de tenir un nouveau référendum sur la souveraineté dans les mois qui suivent afin de permettre au Québec de prendre en main sa propre destinée en rapatriant tous les pouvoirs requis à son plein développement.

6 décembre 1994

Dépôt de l'avant-projet de loi sur l'avenir du Québec et création des commissions régionales ; le gouvernement péquiste invite toute la population à contribuer par leurs idées à la nouvelle société québécoise (50 000 Québécoise et Québécois répondent à l'appel); le Bloc québécois, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec acceptent eux aussi de participer aux commissions régionales, seul le Parti libéral du Québec refuse de s'associer aux commissions.

19 avril 1995

Publication du rapport de la Commission Nationale sur l'avenir du Québec.

12 juin 1995

Comprenant que la souveraineté sans une association avec le reste du Canada et sans projet de société (qui échapperait au présumé vent de droite qui travers l'Amérique du Nord) menait à l'échec, Lucien Bouchard amène Jacques Parizeau à faire prendre au Parti Québécois un virage qui débouche sur la signature d'une entente entre les chefs Jacques Parizeau du Parti québécois, Lucien Bouchard du Bloc québécois et Mario Dumont de l'Action démocratique. La teneur de cette entente du 12 juin, est de proposer aux Québécois par voie d'un référendum la souveraineté du Québec, associée à un partenariat politique et économique avec le reste du Canada.

7 septembre 1995

Dépôt à l'Assemblée Nationale du Québec de la question référendaire et du projet de loi numéro 1 sur l'avenir du Québec. Un des arguments principaux du camp du OUI veut que la déclaration de souveraineté soit précédée d'une année de négociation sur une offre de partenariat avec le reste du Canada.

1er octobre 1995

Adoption du décret référendaire déclenchant la campagne référendaire et fixant la date du scrutin au 30 octobre 1995.

27 octobre 1995

Entre 40 000 et 100 000 Anglo-canadiens viennent manifester à Montréal pour inciter les Québécois à voter NON au référendum. Ils bénéficient de 90 % de rabais sur leur transport en avion ou en train.

30 octobre 1995

Référendum sur la souveraineté du Québec :

Résultat : OUI : 49,4 %; NON : 50,6 %.

Taux de participation : 93,2 % (plus haut taux de participation de toute l'histoire du Québec).

80 circonscriptions sont majoritairement en faveur du OUI; 45 circonscriptions en faveur du NON. Environ 60 % des francophones votent OUI, environ 90 % des anglophones et allophones votent NON. Ces résultats des plus serrés démontrent que le projet souverainiste est plus vivant que jamais et que le problème canadien, lui, reste entier.

Lors de son discours le soir du référendum, Jacques Parizeau pointe du doigt l'argent et certains votes ethniques comme responsables de la défaite du OUI : tollé de protestation de la part des fervents de rectitude politique. 'C'est vrai qu'on a été battu, mais au fond, par quoi? Par l'argent et des votes ethniques'!

31 octobre 1995

Jacques Parizeau remet sa démission en tant que premier ministre, chef du Parti québécois et député de la circonscription de L'Assomption. Spéculation sur l'éventuelle candidature de Lucien Bouchard à la tête du Parti québécois et du gouvernement du Québec.

La Stratégie du PLAN 'B'

29 janvier 1996

Lucien Bouchard est assermenté comme premier ministre du Québec. C'est Michel Gauthier qui lui succédera à la tête du Bloc québécois (jusqu'à ce qu'il sente son leadership trop contesté et qu'il remette sa démission le 2 décembre 1996).

15 février 1996

Jean Chrétien, venu célébrer à Hull le trentième anniversaire de l'adoption de l'unifolié canadien, est accueilli par des manifestants venus dénoncer la réforme de l'assurance-chômage; coupant court à son discours ponctué de huées, il se fraie un chemin à travers

la foule et agrippe par le cou un manifestant sur son passage, Bill Clennett, qu'il jette dans les bras d'un agent de la Gendarmerie Royale du Canada. Celui-ci le projette au sol et lui casse une dent. M. Clennett exige des excuses du premier ministre en personne. Il ne les a jamais reçues.

avril 1996

Proposition de remplacer le concept de 'Société distincte' par celui de 'foyer principal de la langue et de la culture française en Amérique'.

12 septembre 1996

Le sénateur-comédien Jean-Louis Roux est assermenté au poste de lieutenant-gouverneur du Québec (sa nomination soulève l'ire de nombreux Québécois, dont le gouvernement du Québec, pour avoir accusé les souverainistes de fascistes. Il démissionne le 5 novembre 1996, quelques heures après que la revue L'Actualité eut révélé son adhésion à l'antisémitisme alors qu'il étudiait la médecine à l'Université de Montréal.)

30 septembre 1996

Le gouvernement de Jean Chrétien demande à la Cour suprême de se prononcer sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec.

2 octobre 1996

Décès de Robert Bourassa (cancer).

20 novembre 1996

Le gouvernement de Lucien Bouchard adopte un décret réduisant les dépenses consacrées au poste de lieutenant-gouverneur ; il annonce la mise en vente de la résidence qui lui était fournie gratuitement, au 1010, chemin Saint-Louis à Québec. Le gouvernement québécois demande qu'Ottawa nomme la personne que les députés auront élue à l'Assemblée Nationale (ce qui donnerait plus de légitimité à une fonction purement symbolique. L'opposition libérale vote contre la motion.

7 décembre 1996

Dépôt du rapport du Comité Montigny 'Reconnaissance et Interdépendance' sur l'évolution du fédéralisme canadien, présenté au Parti libéral du Québec.

12 décembre 1996

Jean Chrétien nomme Lise Thibault comme lieutenant-gouverneur; elle devient la première femme et la première personne handicapée à occuper ce poste. Bien qu'il déplore de ne pas avoir été consulté, le gouvernement Bouchard se dit satisfait de cette nomination. (Assermentée le 30 janvier 1997).

1997

Selon ce que stipule la Constitution de 1982, c'est en 1997 (quinze ans après son adoption) que tous les premiers ministres provinciaux, avec le fédéral, auraient dû rouvrir

le débat constitutionnel et voter des amendements : le gouvernement fédéral n'entamera pas de négociation tant qu'un parti souverainiste sera au pouvoir.

21 janvier 1997

Le Québec demande à Ottawa une rencontre afin de modifier l'article 93 de la Constitution, qui garantit des droits confessionnels aux protestants et aux catholiques dans les territoires scolaires de Montréal et de Québec.

8 février 1997

Jean Chrétien revient sur sa parole de réformer la fédération canadienne.

15 mars 1997

Gilles Duceppe est élu nouveau chef du Bloc québécois. La course à la direction du Bloc québécois avait connu de nombreux remous au sein même du parti : le nouveau chef choisit d'écarter Michel Gauthier, l'ancien chef du Bloc, comme leader parlementaire. Il lui préfère Suzanne Tremblay, l'un des candidats à la course à la direction du Bloc, Yves Duhaime, refuse de se rallier au nouveau chef. Il finit par se rallier sans condition à son chef et promet de se présenter dans la circonscription de Saint-Maurice, la circonscription de Jean Chrétien.

14 avril 1997

L'avocat Guy Bertrand dépose son mémoire devant la Cour suprême du Canada.

7 mai 1997

Le Soleil publie des extraits du livre 'Pour un Québec souverain' que Jacques Parizeau publiera le lundi 12 mai 1997. L'article révèle qu'après un référendum gagnant, le gouvernement du Québec n'aurait eu d'autre choix que de déclarer la souveraineté du Québec dans un geste solennel aussi tôt que possible. C'est-à-dire dans la semaine ou les dix jours suivants, afin que le nouvel État soit reconnu. Cet article provoque l'effet d'une bombe (en pleine campagne électorale fédérale).

Sur-le-champ, les fédéralistes et souverainistes réprouvent les propos antidémocratiques de l'ancien premier ministre. Le ministre de la Justice, Allan Rock, déclare vouloir porter le livre de Jacques Parizeau devant la Cour suprême (qui doit se prononcer sur la légalité du Québec de se séparer du Canada).

8 mai 1997

Jacques Parizeau réagit à la commotion que ses propos ont causée la veille en publiant une déclaration dans laquelle il accuse l'auteur de l'article, Michel Vastel, d'avoir commis un mensonge. Après avoir communiqué avec l'ex-premier ministre, les souverainistes réhabilitent Jacques Parizeau.

13 mai 1997

Le débat des chefs (en français) est interrompu subitement (après deux heures de débat

au lieu de deux et demie) quand l'animatrice Claire Lamarche s'évanouie. Le journaliste de la SRC (Société Radio-Canada), Jean-François Lépine, venait justement de poser la première question sur l'unité canadienne (elle s'adressait à Jean Chrétien) : Puisque vous avez crié victoire avec seulement 50,6 % des voix lors du dernier référendum, allez-vous reconnaître une victoire d'un OUI gagnant dans les mêmes proportions?. Le débat fut repris le 18 mai 1997 pour couvrir la portion du débat portant sur l'unité canadienne.

On apprend par les médias qu'Ottawa aimerait faire adopter la version française de la Constitution de 1982 (que le Québec n'a jamais voulu signer) et demande à Québec d'amorcer des discussions dans ce sens.

21 mai 1997

L'Assemblée Nationale adopte à l'unanimité la résolution suivante : « Que l'Assemblée Nationale exige de l'ensemble des hommes et femmes politiques du Québec qu'ils reconnaissent la volonté démocratique des Québécoises et des Québécois qui s'est exprimée lors du référendum du 30 octobre 1995, tenu en vertu de la Loi sur les consultations populaires, reconnaissant ainsi le droit fondamental des Québécoises et des Québécois de décider de leur avenir en vertu de cette loi.

26 mai 1997

Une publicité en langue anglaise du Reform Party, soulève la grogne chez tous les autres chefs de parti. Dans le message télévisé en question, l'on montre des photos en noir et blanc de MM. Charest et Chrétien, après le résultat serré du dernier référendum.

'La dernière fois, ces hommes ont presque perdu notre pays. Ils le feront encore avec la société distincte quand ces deux hommes, (raconte la voix au moment où apparaissent les photos de Lucien Bouchard et Gilles Duceppe) tiendront l'autre référendum'. Après avoir exposé la solution du Reform, la publicité conclut en demandant 'une voix pour tous les Canadiens, pas seulement des politiciens québécois' [O'Neill, Pierre. « La publicité réformiste s'inspire-t-elle de sentiments racistes ? » in : *Le Devoir*, 27 mai 1997, p. A4].

2 juin 1997

Réélection des libéraux de Jean Chrétien. Le Parti réformiste, sous la direction de Preston Manning, forme l'Opposition officielle. Morcellement du pays, régionalisation des partis. Le Parti libéral en Ontario (aidé par l'ouest du Québec et l'île de Montréal, le clivage linguistique aidant), le Reform dans l'ouest, le Bloc dans les circonscriptions francophones du Québec, le Parti conservateur dans les Maritimes et le Nouveau Parti démocratique s'imposant en partie dans les Maritimes et au Manitoba.

14 juillet 1997

Renvoi devant la Cour suprême : La Cour suprême désigne André Joli-Cœur amicus curiæ. En tant qu'amicus curiæ, Me Joli-Cœur ne représente pas le gouvernement du Québec; il doit plutôt « assister la cour et plaider toutes questions ou sujets sur lesquels la cour désire entendre des représentations que les autres parties au renvoi ne présenteraient

pas » [Cornellier, Manon, « La Cour suprême désigne un proche de Parizeau » in : *Le Devoir*, 15 juillet 1997, p. A1-A8]. [André Joli-Cœur est un ami personnel de l'ancien premier ministre péquiste Jacques Parizeau, et son épouse, la journaliste Denise Bombardier, est aussi l'amie de Lisette Lapointe (l'épouse de Jacques Parizeau).]

8 août 1997

Réunis à Saint Andrews (au Nouveau-Brunswick), les premiers ministres provinciaux s'entendent pour convoquer les premiers ministres de toutes les provinces pour une conférence constitutionnelle, à laquelle ni le gouvernement fédéral, ni l'opposition officielle, ni les représentants des premières nations ne seront invités. Au moment de discuter de la pertinence de la tenue d'une telle conférence, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, s'est retiré. Il a fait savoir en conférence de presse qu'il ne participera pas à cette rencontre.

11 août 1997

Le premier ministre Jean Chrétien cautionne la partition du territoire québécois.

14 septembre 1997

Conférence constitutionnelle de Calgary au terme de laquelle les neuf premiers ministres canadiens (Québec ayant refusé d'y participer) reconnaissent sept principes définis dans la Déclaration de Calgary. Si le chef de l'opposition québécoise, Daniel Johnson (fils), salue ce premier pas, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, déclare que le reste du Canada demeure largement en deçà de l'Accord du lac Meech (propos du premier ministre).

6 octobre 1997

L'avocat Guy Bertrand demande à la Cour supérieure la création d'un fonds qui servirait à gérer les impôts que les Québécois paient au gouvernement du Québec en cas de souveraineté du Québec.

9 octobre 1997

La Cour suprême déclare anticonstitutionnel le chapitre de la Loi sur les consultations populaires portant sur le financement des tierces parties, si elle ne s'oppose pas au plafond de dépenses que leur impose la loi, elle affirme que la loi telle que formulée restreint de façon disproportionnée la liberté d'expression et d'association de certains individus ou groupes. Quant aux dispositions de la loi forçant les groupes à se joindre à deux comités-parapluies (un pour le OUI, un pour le NON), la cour déclare : ces restrictions sont une atteinte claire, à la liberté d'expression politique de ces personnes.

18 novembre 1997

Adoption de l'amendement qui abroge l'article 93 de la Constitution de 1867 (celui qui faisait obligation au Québec de maintenir un système scolaire accordant des privilèges religieux aux catholiques et aux protestants). Cette abrogation permet la création des commissions scolaires (québécoisme pour conseils scolaires) linguistiques (plutôt que religieuses).

L'amicus curiæ André Joli-Cœur dépose son mémoire devant la Cour suprême du

Canada. Notons que le gouvernement québécois, qui ne reconnaît à l'*amicus curiae* aucune légitimité, s'est refusé à tout commentaire.

3 février 1998

L'ancien chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, donne, en compagnie de l'actuel chef libéral Daniel Johnson, une conférence de presse suite à sa prise de position contre la stratégie fédérale du renvoi devant la Cour suprême. Son texte fut déposé le 2 février 1998 devant la plus haute cour du pays par l'*amicus curiae* André Joli-Cœur. Le gouvernement fédéral se trouve dans l'embarras.

16 février 1998

Début des auditions de la Cour suprême sur le renvoi du gouvernement fédéral.

2 mars 1998

Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, annonce qu'il quittera ses fonctions comme chef de parti et député à l'Assemblée Nationale, et qu'il retournera à la vie privée dès qu'un nouveau chef aura été élu. La pression sur Jean Charest pour briguer le poste de direction du parti s'intensifie ; ce dernier annonce le 26 mars 1998 qu'il se porte candidat comme chef du Parti libéral. Il sera proclamé chef lors du congrès du 30 avril 1998.

6 mars 1998

La Cour supérieure rejette la demande de l'avocat Guy Bertrand, jugeant la requête trop prématurée.

20 avril 1998

Le plus jeune député fédéral, Stéphan Tremblay (bloquiste), quitte la Chambre des communes avec son siège pour signifier l'impuissance des députés à stopper l'accroissement de la pauvreté. Il revient aux Communes avec son siège le 29 avril 1998 à l'occasion d'un débat sur la mondialisation.

20 août 1998

La Cour suprême rend son jugement dans la cause portant sur le droit du Québec à procéder unilatéralement à l'indépendance. Ce jugement semble plaire autant aux fédéralistes (qui insistent désormais sur la nécessité que le prochain référendum propose une question claire) qu'aux souverainistes (qui se réjouissent de voir le fédéral forcé de négocier une sécession advenant un OUI à un prochain référendum). Si ce jugement est certes décrit par tous les journaux et protagonistes politiques, toutes tendances confondues, comme limpide, il n'en demeure pas moins que les interprétations sur la teneur du jugement sont contradictoires, voire diamétralement opposées. Le jugement de la Cour ne semble toujours pas mettre fin au plan B.

19 novembre 1998

Campagne électorale : Lucien Bouchard promet de négocier l'Union sociale, discutée à

Saskatoon, pour obtenir un droit de retrait des programmes fédéraux avec pleine compensation.

23 novembre 1998

Le solliciteur général Andy Scott donne sa démission pour avoir mis en péril le déroulement d'une enquête de la Gendarmerie Royale du Canada concernant la répression, au poivre de Cayenne, des manifestants dénonçant le dictateur indonésien Suharto lors de la conférence de l'APEC de Vancouver l'an passé. Une conversation privée dans un avion entendue par un député néo-démocrate le fera démissionner.

Décès du député péquiste Yves Blais en pleine campagne électorale. (Les électeurs de sa circonscription iront aux urnes le 14 décembre 1998.)

30 novembre 1998

Lucien Bouchard (péquiste) remporte ses premières élections générales (réélection du Parti québécois).

4 février 1999

Signature de l'entente sur l'Union sociale entre les provinces et le gouvernement fédéral sauf le Québec. Le Québec qui considère l'entente, valide pour trois ans, comme un recul pour le Québec, se retrouve à nouveau isolé. Par cette entente, le gouvernement fédéral en même temps qu'il réinvestit dans les programmes sociaux s'arroge des compétences qui relèvent des provinces signataires. Dans le domaine de la Santé, toutes les provinces y compris le Québec signent une entente qui fera en sorte que, dès le prochain budget fédéral, Ottawa versera davantage d'argent dans ce domaine. Le premier ministre Lucien Bouchard aurait souhaité obtenir un droit de retrait avec pleine compensation ; le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, affirme en conférence de presse, qu'il n'aurait, lui non plus, signé l'entente telle que libellée.

1er avril 1999

Création du Nunavut (séparé des Territoires du Nord-Ouest). La nouvelle capitale est Iqaluit (anciennement Frobisher Bay).

10 décembre 1999

Présentation d'un avant-projet de loi (C-20) par lequel le gouvernement fédéral déclare qu'il ne négociera jamais la souveraineté assortie d'un partenariat, jugera toujours insuffisante une majorité de 50 % plus une voix et exigera que les frontières fassent partie d'éventuelles négociations (accréditant ainsi la thèse partitionniste). Dès le 16 décembre 1999, l'Assemblée Nationale dépose à son tour un projet de loi (99) en réponse à celui d'Ottawa par lequel il affirme le droit des Québécois à disposer d'eux-mêmes, réaffirme l'égalité des votes et la règle démocratique fondamentale du 50 % + 1. Il préserve notre liberté d'expression et notre droit de choisir, aujourd'hui et pour toujours, notre destin National, de dire le premier ministre Lucien Bouchard.

8 juillet 2000

Stockwell Day, un politicien très à droite (ultra religieux, pro-vie, contre l'avortement, contre les droits des gais), remporte la course à la direction du nouveau parti fédéral, l'Alliance canadienne, contre Preston Manning, ex-chef du Reform Party.

28 septembre 2000

Décès de Pierre Elliott Trudeau.

27 novembre 2000

Réélection des libéraux de Jean Chrétien. Le Parti de l'alliance canadienne, anciennement le Reform Party, sous la direction de Stockwell Day, ne réussit pas sa percée en Ontario mais forme tout de même l'Opposition officielle. Le morcellement du pays (régionalisation des partis) est reconfirmé, même si les libéraux font des gains en Atlantique et au Québec. Au Québec, les libéraux et les bloquistes obtiennent tous les deux 37 sièges, un recul des souverainistes au profit des libéraux.

11 janvier 2001

Lucien Bouchard démissionne comme chef du Parti québécois et comme premier ministre du Québec, mais assume l'intérim aux fonctions de premier ministre. Parmi les raisons évoquées, plusieurs analystes mentionnent l'absence de conditions gagnantes à un référendum dans un avenir rapproché et le recul des souverainistes aux élections fédérales en dépit de programmes empiétant sur les compétences des provinces, puis en raison de l'indifférence de la population face au vote fédéral sur la clarté référendaire, mais tout particulièrement la tournure des événements dans l'affaire Michaud. En outre, Lucien Bouchard désirait ardemment se consacrer à sa famille.

8 mars 2001

Assermentation de Bernard Landry comme premier ministre.

15 avril 2002

L'Action démocratique du Québec (ADQ) remporte l'élection partielle dans Saguenay, puis fait élire trois autres candidats dans Joliette, Berthier et Vimont lors de l'élection partielle du 17 juin 2002. À cette dernière élection, le Parti québécois conserve de justesse son bastion de Lac-Saint-Jean.

12 mars 2003

Bernard Landry déclenche des élections générales pour le 14 avril.

14 avril 2003

Les libéraux de Jean Charest (libéral) sont portés au pouvoir. (Slogans : Nous sommes prêts (libéraux); Restons forts (péquistes); Faut que ça change (adéquistes).) Taux de participation : 70,5 %.

Ici se termine l'ouvrage accompli par « Mr. Claude Routhier auteur ».

J'espère que je serai à la hauteur de ses attentes, en continuant de vous présenter les événements suivant son cours ici-bas. Et surtout d'être à la hauteur, afin de continuer cette oeuvre inachevée, qu'il a réalisé au cours de toutes les années, qu'il a passé à travailler sur ce projet, qui lui tenait vraiment à coeur.

Je vais continuer de vous présenter dans le même style qu'il a choisit, les événements futur qui se présenteront, au gré du temps, selon l'humeur de nos bons gouvernement Fédéraux et Provinciaux qui prennent des décisions favorable à l'un et souvent défavorable à l'autre.

C'est par un énorme **GROS MERCI** chaleureux à Mr. Routhier, que je me permet de continuer ici-même sur cette page, la continuité du fil des événements, en continuant toujours d'avancer, d'années en années.

Bien à Vous! François GOULET auteur.

16 juin

Décès de Pierre Bourgault (ancien chef du RIN)

10-11 juillet 2003

Conférence des premiers ministres à Charlottetown, où ils en viennent à une entente pour créer un Conseil de la fédération.

21 août 2003

L'aéroport de Dorval s'appellera désormais aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

28 septembre 2003

Msg. Marc Ouellet est nommé cardinal.

12 décembre 2003

Paul Martin succède à Jean Chrétien comme premier ministre du Canada. Stéphane Dion, Sheila Copps et Martin Cauchon sont exclus de son cabinet.

2004

Scandale des commandites.

12 janvier 2004

La maison de James Gabriel, chef des Mohawks de Kanesatake, est brûlée par ses adversaires. Ils lui contestent son ordre de remplacer le chef de police de l'endroit, que certains soupçonnaient de fermer les yeux sur la vente illégale de tabac. Le lendemain, 60 policiers sont assiégés au poste par les Mohawks rebelles [Le Devoir, 13 janvier 2004, p.A4].

15 janvier 2004

Après que le ministre responsable, Jacques Chagnon, a réglé la crise au profit des dissidents, l'Assemblée des premières nations désavoue ce règlement. Un autre ministre, Benoît Pelletier, dit reconnaître la légitimité de James Gabriel en tant que chef de Kanesatake [<http://tvanouvelles.ca/infos/national/archives/2004/01/20040113-225953.html>].

19 janvier 2004

Une escouade formée de peacekeepers ainsi que de policiers de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie Royale du Canada est formée pour contrer la criminalité à Kanesatake.

9 février 2004

Décès de Claude Ryan (ancien politicien PLC au Fédéral)

19 février 2004

Le premier ministre canadien Paul Martin annonce la création d'une commission, présidée par le juge John Gomery, chargée d'enquêter sur le scandale des commandites [Gilles Toupin, Le déshonneur des libéraux, VLB éditeur, 2006 (ISBN 2-89005-931-6), p. 86].

20 mars 2004

Stephen Harper devient le nouveau chef du Parti conservateur.

14 avril 2004

Manifestations monstres à travers le Québec pour protester contre les politiques du gouvernement Charest qui fête la première année de sa prise du pouvoir [Presse Canadienne].

21 avril 2004

Le ministre Jean-Marc Fournier annonce que les référendums sur les défusions municipales auront lieu le 20 juin.

28 juin 2004

Le parti libéral du Canada de Paul Martin remporte l'élection générale, mais formera un gouvernement minoritaire. **Au Québec, le Bloc québécois l'emporte largement avec 54 circonscriptions et 49 % du vote** contre 21 circonscriptions et 33 % pour le PLC.

20 juillet 2004

Le choix de Nicolas Gill comme porte-drapeau aux Jeux olympiques d'Athènes sème la controverse au Canada anglais à cause de son allégeance souverainiste [Presse Canadienne].

12 août 2004

André Ouellet démissionne de son poste de PDG de la Société des Postes. Il est soupçonné d'être impliqué dans le scandale des commandites [[archive] sur lcn.canoe.ca, Canoë inc].

17 août 2004

André Boisclair démissionne de son poste de député de Gouin (PQ) [Chronologie parlementaire 2004].

8 septembre 2004

Début des audiences de la commission Gomery sur les commandites.

15 septembre 2004

Conférence fédérale-provinciale sur la santé où l'on en vient à une entente. Ottawa donnera 18 milliards de dollars sur 6 ans et 41 milliards de dollars sur 10 ans. Québec reçoit un statut distinct, car il n'aura pas à rendre compte de son dû.

29 septembre 2004

Les Expos de Montréal jouent leur dernier match au Stade Olympique car ils déménageront à Washington en 2005

8 novembre 2004

Luck Merville est nommé Patriote de l'année par la SSJB.

25 novembre 2004

Selon un sondage Léger Marketing-TVA, René Lévesque (R.I.P.) et Janette Bertrand sont les personnalités les plus populaires du Québec [[archive] sur lcn.canoe.ca, Canoë inc.].

13 janvier 2005

Yves Michaud est débouté en Cour supérieure concernant le blâme voté par l'Assemblée Nationale contre ses propos controversés sur les Juifs [Presse canadienne].

17 janvier 2005

Pierre Reid annonce un plan de réforme des Cégeps.

8 février 2005

Jean Chrétien défend le programme des commandites devant la commission Gomery. Il fallait, selon lui, **promouvoir l'unité Nationale au Québec et empêcher les conditions gagnantes pour un nouveau référendum sur la souveraineté** [lcn.canoe.ca].

'Preuve que le Gouvernement Fédéral nous a volé, notre
référendum par la tricherie et le mensonge'
'Le pouvoir de l'argent SALE'

10 février 2005

Interrogé à son tour par la commission Gomery, Paul Martin nie avoir été au courant des irrégularités dans le programme des commandites à l'époque [tvanouvelles.ca].

23 avril 2005

Montréal est désignée Capitale mondiale du livre pour un an par l'UNESCO.

29 avril 2005

Inauguration de la Grande Bibliothèque Nationale du Québec à Montréal.

4 juin 2005

Bernard Landry obtient 76% du vote de confiance lors du congrès du Parti québécois. Déçu du résultat, il annonce aussitôt sa démission comme chef du parti et député de Verchères [Presse canadienne].

4 août 2005

La journaliste Michaëlle Jean est intronisée gouverneure générale du Canada.

17 août 2005

Michaëlle Jean et son mari, le cinéaste Jean-Daniel Lafond, émettent un communiqué déclarant qu'ils ont toujours été fédéralistes. Ils veulent mettre fin à un tollé concernant le passé possiblement souverainiste de l'époux [cn.canoe.ca].

26 août 2005

Annonce d'un détournement de fonds de 70 millions de dollars à la compagnie de placement Norbourg. Des milliers d'investisseurs y ont été floués. Le président de l'organisme, Vincent Lacroix, nie les accusations portées contre lui¹⁹.

19 octobre 2005

Décès de Corinne Côté-Lévesque (femme de René Lévesque)

24 octobre 2005

Le chanteur Raymond Lévesque refuse son prix du Gouverneur général.

28 novembre 2005

À Ottawa, le gouvernement est renversé suite à une motion de non confiance. Des élections auront lieu le 23 janvier 2006.

2006

Stephen Harper de Calgary devient Premier ministre du Canada.

La Chambre des communes du Canada adopte une motion qui reconnaît que:

Les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni.

20 janvier 2006

Neuf des treize Mohawks de Kanesatake sont reconnus coupables d'avoir séquestré des

policiers en janvier 2004 et reçoivent des peines de 12 à 15 mois de prison. La juge Nicole Duval-Hesler se fait traiter de 'raciste' par le groupe de Mohawks réunis dans la salle. Le chef Steven Bonspille déclare alors qu'il y a une justice pour les Blancs et une justice pour les Indiens. Le lendemain, cependant, le chef des Premières Nations, Ghislain Picard, estimera que justice a été rendue dans l'affaire.

23 janvier 2006

Le Parti conservateur de Stephen Harper remporte les élections générales et formera un gouvernement minoritaire. Les Canadiens élisent à la Chambre des communes 124 députés conservateurs, 103 libéraux, **51 bloquistes**, 29 néo-démocrates et 1 indépendant. **Au Québec, le score est de 51 bloquistes (42,08%)**, 13 libéraux (20,71%), 10 conservateurs (24,58%) et l'indépendant André Arthur dans Portneuf-Jacques-Cartier. La région de Québec a élu 7 des 10 conservateurs de la province.

4 février 2006

Création du parti Québec solidaire.

20 mars 2006

Pauline Marois annonce son retrait de la vie politique.

5 mai 2006

Stephen Harper et Jean Charest s'entendent sur la place que doit tenir le Québec à l'UNESCO.

1er juillet 2006

La TPS baisse de 7 à 6%.

7 juillet 2006

Jean Charest admet, lors d'une visite en France, que la souveraineté du Québec est réalisable, mais qu'elle n'est pas souhaitable [[lcn.canoe.ca](#)].

14 août 2006

Les péquistes André Boisclair et Marie Malavoy remportent les élections partielles de Pointe-aux-Trembles et de Taillon

24 septembre 2006

Plusieurs souverainistes sont outrés des propos de la gouverneure générale Michaëlle Jean, qui a déclaré que 'Les Québécois étaient déconnectés de la réalité parce qu'ils étaient davantage ouverts sur le monde que sur le reste du Canada' [[lcn.canoe.ca](#)].

16 octobre 2006

Lors d'une entrevue à TVA, Lucien Bouchard déclare que les Québécois ne travaillent pas assez par rapport aux Ontariens ou aux Américains [[TVA.CANOE.CA](#)].

22 novembre 2006

La Chambre des communes reconnaît la nation québécoise dans un Canada uni [www.radio-canada.ca].

30 novembre 2006

L'Assemblée Nationale adopte une motion prenant acte de la reconnaissance de la nation Québécoise par la Chambre des Communes [Unanimité à l'Assemblée nationale [archive] sur lcn.canoe.ca].

2 décembre 2006

Stéphane Dion est élu chef du PLC.

18 décembre 2006

Stephen Harper rétrocède à ses anciens propriétaires 11 000 acres de terre autour de Mirabel.

21 décembre 2006

Les 17000 orphelins de Duplessis qui n'avaient pas été indemnisés en 2001 recevront 17,000 \$ par personne. Le coût de cette mesure est de 26 millions de dollars.

23 décembre 2006

L'archevêque de Montréal, Jean-Claude Turcotte, refuse de mettre les déboires des orphelins de Duplessis sur le dos de l'Église [www.rcinet.ca].

2007

Début de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables.

11 janvier 2007

Jean Charest inaugure à Montréal la construction des centrales Eastmain 1-A et La Sarcelle à la baie James.

22 janvier 2007

À Paris, André Boisclair rencontre Ségolène Royal, qui se dit favorable à la souveraineté du Québec [[archive] sur lcn.canoe.ca].

1er février 2007

Québec annonce la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux.

7 février 2007

Le journaliste de Radio-Canada, Bernard Drainville, annonce qu'il se présente dans la circonscription de Marie-Victorin comme candidat péquiste.

8 février 2007

Jean Charest annonce une commission d'études publiques sur les accommodements raisonnables.

1er mars 2007

Une controverse éclate au Saguenay lorsqu'un morning man local déclare en ondes que les Québécois ne voteront jamais pour un homosexuel et que le Parti québécois est un 'parti de tapettes' [[archive] sur www.radio-canada.ca].

26 mars 2007

Le Parti libéral du Québec dirigé par Jean Charest obtient un 2e mandat, mais cette fois-ci en tant que gouvernement minoritaire. Le premier au Québec depuis 1878. Il a obtenu 48 sièges et 33% des voix. L'Action démocratique du Québec performe avec 41 sièges et 31% des voix; il devient l'opposition officielle. Le Parti québécois glisse au troisième rang avec 36 sièges et 28% des voix, son plus bas niveau depuis 1973. La vague adéquiste est surtout présente dans la région de Québec, en Mauricie, dans Lanaudière et en Montérégie. Le taux de participation est cependant faible à 70,8%.

29 mars 2007

L'Organisation interNationale du travail, un organisme associé à l'ONU, condamne l'adoption de la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public par le gouvernement Charest en décembre 2005. L'organisation considère que cette loi québécoise « viole les conventions interNationales 87 et 98, qui portent sur la liberté syndicale et le droit d'organisation et de négociation collective des employés » [Radio-Canada.ca].

8 mai 2007

Mr. André Boisclair annonce sa démission, comme chef du Parti québécois [Antoine Robitaille, « Boisclair rend les armes », dans *Le Devoir*, 9 mai 2007, p. A1].

11 mai 2007

Pauline Marois et Gilles Duceppe annoncent à 10 minutes d'intervalle leur intention de se présenter à la chefferie du PQ. Le lendemain, Gilles Duceppe annonce cependant son désistement.

18 mai 2007

Ottawa nomme Pierre Duchesne prochain lieutenant-gouverneur du Québec. Il avait auparavant détenu le poste de secrétaire général de l'Assemblée Nationale.

29 mai 2007

Les conclusions du rapport Grenier indiquent que le comité du Non a dépensé illégalement au moins 540,000 \$ lors de la campagne référendaire de 1995.

12 juin 2007

Le rapport des vérificateurs généraux indiquent que l'ex-lieutenant-gouverneur Lise

Thibault a dépensé 700,000 \$ sans que cette somme soit reliée à des fins officielles.

31 juillet 2007

Suite à la disparition de Cédrika Provencher, 9 ans, à Trois-Rivières, les recherches les plus intenses de l'histoire policière du Québec sont effectuées à travers la province. Malgré des promesses de récompense, la fillette ne sera jamais retrouvée.

11 octobre 2007

Jean Charest annonce un investissement de \$30 milliards pour remettre en état les réseaux routier, hospitalier et scolaire du Québec.

20 octobre 2007

Pauline Marois rend public un projet de loi sur la citoyenneté québécoise, qui obligerait les immigrants à apprendre la langue française. Le projet est blâmé à la fois par le PLQ et l'ADQ [Pauline Marois fait de l'identité son cheval de bataille [archive] sur lcn.canoe.ca].

9 décembre 2007

Les Hells Angels fêtent le trentième anniversaire de leur arrivée au Québec.

Nicole Léger devient la candidate officielle du Parti Québécois dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles suite à la démission du député André Boisclair.

2008

400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

1er janvier 2008

La TPS baisse de 6 à 5%.

3 février 2008

Le Parti Indépendantiste voit le jour à Montréal.

1er avril 2008

Le National Geographic énonce que la route verte Québécoise est la plus belle piste cyclable du monde.

5 avril 2008

Le Manège militaire de Québec est rasé par les flammes.

22 mai 2008

Le rapport de la commission Bouchard-Taylor est rendu public et prêche la conciliation envers les minorités. Il propose d'adopter un livre blanc visant à mieux définir la laïcité dans un Québec moderne. Il énonce que l'insécurité de la majorité francophone vis-à-vis les accommodements raisonnables est due à une « crise de perceptions » [Presse canadienne, « "En conformité avec le choix de société des Québécois" [archive] » sur lcn.canoe.ca].

5 juin 2008

Le gouvernement Charest dépose un projet de loi faisant de l'eau une ressource collective pour le Québec.

19 juin 2008

Les anciens premiers ministres du Québec Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Bernard Landry, Daniel Johnson et Pierre Marc Johnson sont décorés de l'Ordre National du Québec.

24 juin 2008

Le Québec célèbre la fête Nationale sur le thème du 400e anniversaire de la Ville de Québec. La Promenade Samuel-de-Champlain est inaugurée officiellement en présence du premier ministre du Québec Jean Charest [Lemieux, Louis-Guy, Le fleuve en héritage in L'Album du 400e, Le Soleil, 2 novembre 2008, p. 52].

29 juin 2008

Décès de Diane Hébert (première Québécoise à recevoir une greffe cœur-poumons)

3 juillet 2008

400e anniversaire de Québec.

20 juillet 2008

Spectacle de Sir Paul McCartney sur les plaines d'Abraham dans le cadre du 400e anniversaire de Québec. Certains politiciens et personnalités publiques y voient un affront qui rappelle la défaite subie au même endroit en 1759 par les Français aux mains des Britanniques, et qui mit fin à la guerre de Sept ans. 260,000 personnes assistent au spectacle de Paul McCartney sur les Plaines d'Abraham [Le comité dresse un bilan très positif [archive] sur lcn.canoe.ca].

7 septembre 2008

Stephen Harper annonce des élections générales fédérales pour le 14 octobre.

14 octobre 2008

Le Parti conservateur de Stephen Harper remporte l'élection générale canadienne et formera de nouveau un gouvernement minoritaire. Le résultat est de 143 candidats conservateurs, 77 libéraux, **49 bloquistes**, 37 néo-démocrates et 2 députés indépendants. **Au Québec, le score est de 49 bloquistes**, 14 libéraux, 10 conservateurs, 1 néo-démocrate et le député indépendant André Arthur.

17 octobre 2008

Le président français Nicolas Sarkozy est à Québec pour l'inauguration du 12e Sommet de la Francophonie, qui doit être axé sur la récente crise financière. À l'Assemblée Nationale, il prononce un discours (le premier d'un président français en ce lieu) dans

lequel il se déclare en faveur de l'unité canadienne [La Presse canadienne, « Sous un contexte de crise financière, Sarkozy plaide pour l'unité canadienne [archive] » sur lcn.canoe.ca].

La France et le Québec signent une entente sur la mobilité de la main d'œuvre.

5 novembre 2008

Jean Charest annonce des élections générales pour le 8 décembre.

25 novembre 2008

Pauline Marois est la première femme à participer à un débat des chefs télévisé lors d'une campagne électorale québécoise.

8 décembre 2008

Jean Charest remporte l'élection générale et est élu pour un troisième mandat avec un gouvernement libéral tout juste majoritaire de 66 sièges et 42% des voix. Le Parti québécois de Pauline Marois obtient 51 sièges et 35% des votes, et il reprend le statut d'opposition officielle à l'Assemblée Nationale. L'ADQ tombe de 41 à 7 députés et n'obtient que 16% des votes. Mario Dumont annonce sa démission comme chef du parti. Québec solidaire fait élire son premier député, Amir Khadir dans la circonscription de Mercier. Le taux de participation au vote est de 57%, le plus bas depuis les élections de 1927.

10 décembre 2008

Michael Ignatieff succède à Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada.

2009

En novembre, le gouvernement du Québec entame la plus vaste campagne de vaccination de son histoire visant à protéger la population contre l'Influenzavirus A sous-type H1N1.

16 janvier 2009

Jean Charest participe à la conférence fédérale-provinciale à Ottawa. Il a l'appui unanime de l'Assemblée Nationale pour exiger le maintien de la formule actuelle de péréquation.

27-28 janvier 2009

Le gouvernement fédéral dépose son budget en temps de crise. Le gouvernement Charest salue certaines des mesures prévues, mais critique fortement la nouvelle formule de péréquation imposée par Ottawa [Robert Dutrisac, « Québec se voit largé au profit de l'Ontario », dans Le Devoir, 28 janvier 2009].

2 février 2009

En visite à Paris, le premier ministre Jean Charest reçoit la Légion d'honneur des mains du président français Nicolas Sarkozy. Certains propos de celui-ci, associant les prises de position des souverainistes québécois à du sectarisme, font l'objet d'une controverse au Québec et sont dénoncés entre autres par Gérald Larose, président du Conseil de la

souveraineté [Quand indépendantisme rime avec sectarisme [archive] sur www.radio-canada.ca]. Il a entre autres déclaré : 'Si notre identité est forte, on n'a pas besoin d'être imbécile. On n'a pas besoin d'être agressif'.

3 février 2009

Les quotidiens québécois ont noté que le président français a eu des mots sévères pour les indépendantistes, sans toutefois les nommer, parlant de 'sectarisme' et 'd'enfermement sur soi-même'. Le chef du Bloc québécois indépendantiste, Gilles Duceppe, accuse le président français Nicolas Sarkozy de s'être 'ingéré' dans le débat sur l'unité canadienne et d'avoir fait preuve d'une 'ignorance crasse' sur le Québec en critiquant les partisans de son indépendance : 'Je trouve que le président Sarkozy a manqué à la fois de dignité et de classe dans ses remarques, et a fait preuve d'une ignorance crasse de la situation québécoise' [Le Figaro.fr [archive], Quebec/Sarkozy accusé d'"ignorance"].

13 février 2009

Dans une lettre adressée aux chefs indépendantistes québécois qui lui avaient reproché des propos 'méprisants' à l'égard de leur mouvement, le président français Nicolas Sarkozy souligne la profondeur des liens entre la France et le Québec et sa volonté de 'refonder' cette relation : 'Depuis mon élection, j'ai eu pour but de refonder la relation franco-québécoise en lui donnant un nouvel élan et en élargissant plus encore le champ de notre coopération. Les Québécois, dans la diversité de leurs engagements et de leurs opinions, tiennent une place particulière dans le cœur des Français. Ce lien si profond qui nous unit constitue un trésor commun. C'est ce trésor que je voudrais, avec tous les Québécois, promouvoir et valoriser davantage encore, souhaitant que la nouvelle relation franco-québécoise s'épanouisse en harmonie avec la relation que la France entretient avec le Canada dans son ensemble'.

23 février 2009

Mario Dumont annonce qu'il quittera son poste de chef de l'Action démocratique du Québec ainsi que celui de député de Rivière-du-Loup le 6 mars prochain. Il travaillera dans le secteur privé à Montréal [Mario Dumont annonce son départ [archive] sur www.radio-canada.ca].

25 février 2009

La Caisse de dépôt et placement annonce une perte globale de 39,8 milliards \$ pour 2008, la pire performance de son histoire [Éric Desrosiers, « La Caisse dévoile ses pertes: 39,8 milliards », dans Le Devoir].

10 mars 2009

Jean Charest prononce le discours du trône de la première session de la 39^e législature. Il annonce que la session sera dominée par la question économique et que des temps difficiles sont à prévoir en raison de la crise économique. Il annonce que le prochain budget sera déficitaire, mais évitera les coupures dans le système de santé et d'éducation

[Antoine Robitaille, « Sacrifices à l'horizon », dans Le Devoir, 11 mars 2009, p. A1].

19 mars 2009

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, présente un budget déficitaire pour la première fois en 10 ans avec des dépenses de 63,9 milliards de dollars et des revenus de 62,4 milliards. De nouvelles sommes sont injectées dans la santé et l'éducation, et un nouveau régime d'épargne-actions (REA) est créé. La taxe de vente augmentera de 7,5% à 8,5% le 1er janvier 2011 [Des choix difficiles [archive] sur www.radio-canada.ca].

15 avril 2009

Une vaste opération interNationale (Québec, République dominicaine et France), visant à démanteler un réseau criminel de motards (Hells Angels) a permis l'arrestation de 150 personnes lors de 177 perquisitions essentiellement au Québec. L'enquête vise des infractions commises de 1992 à 2009 et concerne des diverses accusations, dont celles de 40 meurtres, de trafic de drogues et gangstérisme. Cinq sièges des Hells Angels ont été saisis.

7 juin 2009

Pauline Marois rend public un plan étapiste devant mener à long terme à la souveraineté du Québec si le Parti québécois prend le pouvoir. L'objectif de ce plan vise d'abord à mettre fin aux incursions du gouvernement fédéral dans les champs de compétence provinciale [La souveraineté à la pièce [archive] sur www.radio-canada.ca, Société Radio-Canada].

3 octobre 2009

Pierre Falardeau a droit à des funérailles grandioses à saveur Nationaliste à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Des milliers de personnes assistent à une conférence du 'DALAI-LAMA' au Centre Bell de Montréal.

9 octobre 2009

Le fraudeur Vincent Lacroix, reconnu coupable d'avoir floué des centaines d'investisseurs, écope de treize ans de prison.

18 octobre 2009

Lancement de l'Opération Marteau visant à enquêter sur les crimes économiques au Québec.

29 octobre 2009

Signature d'une entente de principe à Fredericton prévoyant la vente de la plupart des actifs d'Énergie NB à Hydro-Québec.

10 novembre 2009

Suite à une crise interne dans le parti, Gilles Taillon annonce qu'il démissionne en tant que chef de l'Action démocratique du Québec. Sa démission sera effective lorsque son successeur sera désigné.

19 novembre 2009

G rard Deltell devient le nouveau chef de l'ADQ.

2010

Septembre, commission Bastarache sur le processus de nomination des juges. Celle-ci f t mise en branle   la demande du premier ministre du Qu bec Jean Charest apr s une sortie publique de Marc Bellemare (ancien ministre de la Justice sous le premier gouvernement Lib ral de Jean Charest) dans laquelle il affirmait avoir subi des pressions de collecteurs de fonds du PLQ pour nommer des juges lors de son passage   ce poste en 2003-2004.

29 janvier 2010

Pierre-Hugues Boisvenu est nomm  s nateur.

17 f vrier 2010

L'ancien premier ministre Lucien Bouchard critique le Parti qu b cois, l'accusant de « radicalisme » concernant la question identitaire et donc de se rapprocher des id es de l'Action d mocratique du Qu bec. Pauline Marois r fute ces propos.

24 mars 2010

Les premiers ministres Graham du Nouveau-Brunswick et Charest du Qu bec annoncent l'abandon de la vente d' nergie NB   Hydro-Qu bec.

30 mars 2010

Le budget 2010-2011 est de 66,1 milliards de dollars avec un d ficit de 6,9 milliards de dollars. Il annonce une hausse de la TVQ de 1% en 2011 et de 1% en 2012. La taxe sur l'essence est augment e de 1 cent le litre. Une taxe sant  de 200\$ pay e par tous les citoyens gagnant plus de 14 000 \$ est annonc e pour 2012.

12 avril 2010

Un sondage L ger marketing indique une insatisfaction de 77% envers le gouvernement Charest.

L'ancien ministre de la Justice dans le gouvernement Charest Marc Bellemare affirme avoir  t  forc  de nommer des juges   la Cour du Qu bec suite   des pressions de donateurs lib raux. Il affirme avoir assist    deux reprises   des  changes d'argent comptant entre des entremetteurs et des responsables du parti.

13 avril 2010

Jean Charest annonce la cr ation d'une Commission d'enqu te sur le processus de nomination des juges (Commission Bastarache) par le gouvernement.

1er mai 2010

Le salaire minimum monte de 50 cents   9,50 \$.

6 mai 2010

Le ministre de la Famille, Tony Tomassi, est congédié du gouvernement et du Parti libéral pour avoir utilisé à des fins personnelles lorsqu'il était député une carte de crédit de l'agence de sécurité BCIA appartenant à son ami Luigi Coretti. Yolande James est la nouvelle ministre de la Famille. Le Parti québécois demande la création d'une commission d'enquête sur la construction ainsi que sur le financement du PLQ.

2 juin 2010

Le gouvernement dépose la loi 103, resserrant l'accessibilité à l'école anglaise pour les francophones et les allophones. Ceux-ci ne pourront intégrer le système public anglophone qu'après un passage de 3 ans dans une école privée anglaise.

30 juin 2010

L'archevêque de Québec, Marc Ouellet, est nommé à la tête de la Congrégation des évêques au Vatican.

5 août 2010

Le Conseil de la fédération se tient au Manitoba. Le Québec se prononce contre la décision du gouvernement fédéral d'annuler le formulaire long du recensement.

24 août 2010

Marc Bellemare est interrogé lors du début des audiences publiques de la commission Bastarache. Il allègue qu'il a nommé 3 juges suite à des pressions de collecteurs de fonds libéraux alors qu'il était ministre de la Justice en 2003. Selon lui, Jean Charest lui aurait demandé de ne pas résister à ces pressions.

15 septembre 2010

Québec annonce la fusion de la Société générale de financement et d'Investissement Québec.

23 septembre 2010

Pour la première fois depuis Honoré Mercier en 1891, un premier ministre du Québec passe devant une commission d'enquête. Jean Charest est interrogé par la commission Bastarache et nie toutes les allégations de Marc Bellemare.

24 septembre 2010

Le magazine Maclean's énonce que le Québec est la province la plus corrompue du Canada.

17 octobre 2010

Le frère André est canonisé.

1er novembre 2010

50 jeunes militants souverainistes publient une lettre dans Le Devoir dans laquelle ils

critiquent le projet de gouvernance de Pauline Marois. Le conseil National des jeunes du Parti québécois prend parti pour son chef.

17 novembre 2010

La FTQ fait volte-face et demande une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

24 novembre 2010

L'Assemblée Nationale vote contre une motion de censure proposée par le PQ qui voulait obliger le gouvernement à créer une commission d'enquête publique sur la construction et le financement des partis politiques.

3 décembre 2010

L'Assemblée Nationale adopte la loi créant un code d'éthique et de déontologie pour les députés.

13 décembre 2010

Selon un sondage Léger Marketing, Amir Khadir est le politicien le plus apprécié des Québécois avec une cote de 45%. Pauline Marois (36%) est en quatrième position, Gérard Deltell (35%) en cinquième et Jean Charest (24%) en vingtième.

14 décembre 2010

Pauline Marois annonce une série de mesures en vue d'assainir la vie politique au Québec si son parti prenait le pouvoir: création d'une commission d'enquête publique sur la construction et le financement des partis politiques; augmentation des pouvoirs du vérificateur général ainsi que ceux du directeur général des élections; limitation à trois mandats ou à huit ans la durée de mandat des maires des municipalités de plus de 5000 habitants; limitation à deux mandats ou à dix ans la durée de mandat du premier ministre, etc.

19 novembre 2010

Pat Burns (entraîneur de hockey sur glace)

1er janvier 2011

La taxe de vente du Québec (TVQ) augmente de 1% pour s'établir à 8,5%.

19 janvier 2011

Le rapport de la Commission Bastarache est rendu public. Il émet 46 recommandations pour le processus de nomination des juges jugé trop perméable. Par contre, il ne croit pas aux allégations de Marc Bellemare concernant les influences indues, les preuves n'étant pas assez probantes.

24 janvier 2011

Le Québec connaît une vague de froid et Hydro-Québec enregistre une consommation

d'électricité record avec une pointe à 38,200 mégawatts à 7:38 du matin [Radio-Canada, « Consommation d'électricité record au Québec [archive] »].

25 janvier 2011

L'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, est nommé à la tête de l'Association pétrolière et gazière du Québec.

8 février 2011

Début de la grève des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et des juristes de l'État [http://www.branchez-vous.com/info/actualite/2011/02/procureurs_et_juristes_de_l_eta.html [archive] Branchez-vous Matin] qui demandent notamment au gouvernement du Québec un mécanisme neutre et indépendant pour déterminer leur rémunération en fonction de la moyenne canadienne. Il s'agit d'une première au Québec.

10 février 2011

Le maire de Québec, Régis Labeaume, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, annoncent un plan financier pour la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel à Québec.

19 février 2011

Le gouvernement annonce la création d'une unité anticorruption permanente dont le but est de lutter contre la corruption, la collusion et le trafic d'influence. Composée de 189 membres, son budget est de \$30 millions.

21 février 2011

L'ancien ministre François Legault annonce la formation de la Coalition pour l'avenir du Québec dont le manifeste met surtout l'emphase sur l'éducation.

22 février 2011

L'Assemblée Nationale adopte la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics (2011, chapitre 2) obligeant les procureurs aux poursuites criminelles et pénales et les juristes de l'État à rentrer au travail. La session est ensuite prorogée jusqu'au lendemain.

Gérald Cyprien Lacroix devient le nouvel archevêque de Québec.

8 mars 2011

Le rapport du BAPE sur le gaz de schiste est rendu public. Il recommande des évaluations environnementales stratégiques avant l'exploitation de la ressource. Il est bien reçu, tant par le gouvernement que par l'opposition.

24 mars 2011

Québec et Ottawa concluent une entente sur les redevances concernant l'exploitation des hydrocarbures dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent. Québec recevra 100% des

redevances.

30 mars 2011

Le commissaire au développement durable, Jean Cinq-Mars, dépose un rapport accablant concernant la gestion du gaz de schiste par le gouvernement Charest.

7 avril 2011

Jean Charest annonce un plan pour que 1 voiture sur 4 soit électrique au Québec en 2020.

2 mai 2011

Le Parti conservateur de Stephen Harper obtient un gouvernement majoritaire lors de l'élection fédérale. Au Québec, les résultats sont de **59 néo-démocrates**, 7 libéraux, 5 conservateurs et **4 bloquistes**. **Les Québécois se sont plantés royalement, en élisant des personnes dont ils n'ont jamais vu les visages, ni les pancartes électorales.** Ce qui fait en sorte de faire reculer le Québec.

5 mai 2011

L'armée canadienne vient en aide aux sinistrés de la Montérégie dans les inondations du bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu en 2011.

9 mai 2011

Québec rend public les détails du Plan Nord, visant à développer les territoires au nord du 49e parallèle. 80 milliards \$ devront entre autres être investis au cours des 25 prochaines années. Le Plan Nord est mal reçu par les partis d'opposition.

6 juin 2011

Blâmant l'éthique du parti et l'autoritarisme de leur chef, les députés Louise Beaudoin, Pierre Curzi et Lisette Lapointe démissionnent du Parti québécois. Ils siègeront comme députés indépendants.

25 juillet 2011

La députée fédérale de Hull-Aylmer Nycole Turmel est désignée chef intérimaire du Nouveau Parti Démocratique suite au Chef de l'opposition officielle Jack Layton prend un congé maladie à cause d'un nouveau cancer.

16 août 2011

Le Nouveau mouvement pour le Québec (NMQ), composé d'environ 80 souverainistes déçus, dont Pierre Curzi, publie un manifeste critiquant durement le Parti québécois. Pauline Marois déplore cette division des troupes souverainistes.

22 août 2011

Le Québec et le Canada pleurent la mort du chef de l'opposition officielle du NPD Jack Layton, décédé à l'âge de 61 ans suite à un nouveau cancer.

30 septembre 2011

Jean Charest et Stephen Harper signent une entente visant à harmoniser les taxes fédérale et provinciale. Le Québec recevra une compensation de 2.2 milliards\$.

3 octobre 2011

Jean Charest entame une tournée de dix jours en Europe afin de promouvoir le Plan Nord. Sa première escale est Paris où il rencontre entre autres François Fillon et des hommes d'affaires français.

19 octobre 2011

Jean Charest annonce la création d'une commission d'enquête sur la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction. Présidée par la juge France Charbonneau, ses pouvoirs sont limités, car les gens ne seront pas obligés de témoigner et le droit d'immunité est enlevé aux témoins.

21 octobre 2011

Le Barreau du Québec désavoue la commission Charbonneau.

22 octobre 2011

Lors du congrès du parti libéral à Québec, Jean Charest promet de donner des pouvoirs plus étendus à la commission Charbonneau si la commissaire le lui demande.

9 novembre 2011

À la demande de la juge Charbonneau, le gouvernement donne les pleins pouvoirs à la commission Charbonneau telle que le prévoit la loi sur les commissions d'enquête.

14 novembre 2011

François Legault lance officiellement son nouveau parti, la Coalition avenir Québec.

24 novembre 2011

Le député péquiste Daniel Ratthé est expulsé du caucus de son parti. Il siègera désormais comme indépendant. Il était soupçonné de vouloir rejoindre les rangs de la Coalition avenir Québec.

2 décembre 2011

L'Assemblée Nationale adopte le projet de loi 33 mettant fin au placement syndical dans l'industrie de la construction.

11 décembre 2011

Congrès d'investiture de la chefferie du Bloc Québécois. Daniel Paillé est élu chef du parti au deuxième tour avec 61,28% des voix.

13 décembre 2011

François Legault et Gérard Deltell annoncent la fusion officielle de la CAQ et de l'ADQ. Cette fusion devra être entérinée par les membres de l'ADQ le 20 janvier prochain.

1er janvier 2012

La taxe de vente hausse de 1% passant à 9,5%.

10 janvier 2012

Le député péquiste François Rebello quitte son parti et joint les rangs de la Coalition avenir Québec. Il se dit cependant toujours souverainiste.

21 janvier 2012

Les membres de l'Action démocratique du Québec (ADQ) votent à 70,5% pour la fusion avec la Coalition avenir Québec (CAQ).

29 janvier 2012

Lors de son conseil National, le Parti québécois adopte des motions concernant l'idée de référendum d'initiative populaire et celle du droit de vote à 16 ans.

6 février 2012

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, annonce qu'il rouvrira les conventions collectives des enseignants et des médecins, advenant une victoire de son parti aux prochaines élections. Il abolira également les commissions scolaires dans les 100 jours qui suivront l'élection.

14 février 2012

La session parlementaire reprend. La Coalition avenir Québec (CAQ) n'est cependant pas reconnue comme parti officiel à l'Assemblée Nationale. 16 députés siègeront comme indépendants. Une première au Québec dans les annales de l'histoire du Québec.

1er mars 2012

5 000 des 100 000 étudiants universitaires et collégiaux en grève manifestent devant l'Assemblée nationale contre la hausse des droits de scolarité.

8 mars 2012

Une manifestation étudiante dégénère en affrontements avec la police à Montréal. Il y a maintenant 130 000 étudiants en grève à travers la province.

12 mars 2012

Les députés de la Chambre des communes du gouvernement fédéral du Canada, ont finalement adopté le projet de loi omnibus C-10. Le résultat du vote ne faisait aucun doute, les conservateurs étant majoritaires au Parlement. Au final, 154 députés se sont prononcés pour C-10; 129 s'y sont opposés [<http://www.radio-canada.ca>].

15 mars 2012

Une manifestation contre la brutalité policière dégénère en émeute dans le centre-ville de Montréal. Il y a 226 arrestations.

20 mars 2012

Christian Lépine succède à Jean-Claude Turcotte comme archevêque de Montréal.

22 mars 2012

Une manifestation monstre à Montréal, rassemble autour de 200,000 personnes, qui protestent contre la hausse des droits de scolarité.

24 mars 2012

Le député fédérale d'Outremont Thomas Mulcair est élu chef du NPD au quatrième tours, avec 57,2 % du vote contre l'ex-président du parti Brian Topp, qui obtient 42,8 % du vote lors du Congrès à la chefferie à Toronto (Ontario).

3 avril 2012

La députée de Rosemont Louise Beaudoin annonce qu'elle retourne au Parti québécois.

5 avril 2012

Québec annonce une réforme du régime des prêts et bourses. La réaction des associations étudiantes est plutôt froide.

14 avril 2012

10 000 personnes, en majorité des étudiants, manifestent de nouveau à Montréal contre la hausse des droits de scolarité. Cependant, le gouvernement refuse toujours de négocier.

15 avril 2012

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, se dit prête, lors d'une conférence de presse, à négocier la gestion des universités avec les associations étudiantes modérées. Il n'est cependant pas question d'ouvrir le dossier sur la hausse des droits de scolarité.

17 avril 2012

Le gouvernement exige des associations étudiantes qu'elles condamnent la violence et le vandalisme. Pauline Marois déclare que le premier ministre cherche à humilier les étudiants.

20 avril 2012

La police charge des manifestants étudiants qui tentent de perturber le salon du Plan Nord au Palais des congrès de Montréal. Des fenêtres du centre sont brisées, des grenades lacrymogènes sont lancées, des arrestations sont effectuées.

Jean Charest (premier ministre du Québec) A envoyé une blague de mauvais gout, aux étudiants qui font la grève. Pas loin de 100,000 personnes demande maintenant carrément

la démission de celui-ci. Les blagues malsaines de notre PM font la une, jusqu'en Europe.

21 avril 2012

Le congrès de fondation de la Coalition avenir Québec (CAQ) se tient à Victoriaville.

Une quinzaine de personnalités (dont Gérard Larose, Claude Béland, Luc Picard, Jean Cournoyer, Robert Burns) demandent au gouvernement de suspendre la hausse des droits de scolarité et de négocier la fin du conflit étudiant avec les trois associations étudiantes.

23 avril 2012

Le gouvernement amorce des négociations avec les associations étudiantes. Celles-ci sont la Fédération collégiale étudiante du Québec (FECQ), la Fédération universitaire étudiante du Québec (FEUQ) et la Coalition large de l'association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

25 avril 2012

Les négociations sont rompues, la ministre Line Beauchamp ne voulant plus négocier avec la CLASSE soupçonnée d'être à l'origine d'une manifestation qui a dégénéré en violences.

27 avril 2012

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre Jean Charest et la ministre Line Beauchamp font connaître publiquement les offres faites aux fédérations étudiantes. Il y a entre autres une bonification des prêts et bourses et une hausse des droits de scolarité de 75 % qui s'étend sur sept ans au lieu de cinq.

1er mai 2012

Le salaire minimum monte de 25 cents, pour passer à \$9.90 de l'heure au Québec.

La FECQ et la FEUQ font une contre-proposition au gouvernement. Elles demandent entre autres le gel de la hausse des frais de scolarité pour deux ans. Le gouvernement reçoit cette demande plutôt froidement.

4 mai 2012

Les associations étudiantes dont la CLASSE sont conviées à de nouvelles négociations avec le gouvernement à Québec. Les trois principales centrales syndicales y sont également invitées. Pendant ce temps, à Victoriaville, une manifestation étudiante dégénère en émeute alors que débute le conseil national du Parti libéral du Québec au Centre des congrès de cette ville. Il y a 110 arrestations.

5 mai 2012

Après 22-23 heures de négociations, le gouvernement ainsi que les associations étudiantes en viennent à une entente de principe. La hausse des droits de scolarité est maintenue mais est compensée par une diminution des frais afférents. Le gouvernement

joua dans le dos des associations en changeant des mots de l'entente.

7-9 mai 2012

Les assemblées étudiantes votent en majorité contre l'entente de principe et pour la reconduction de la grève.

10 mai 2012

Des bombes fumigènes sont posées dans le métro de Montréal, perturbant le réseau pendant plusieurs heures. Quatre suspects seront par la suite arrêtés.

14 mai 2012

La ministre de l'Éducation Line Beauchamp, annonce son retrait de la vie politique. Michelle Courchesne lui succède tout en gardant le Conseil du Trésor.

15 mai 2012

Mme la ministre Courchesne, rencontre les leaders des associations étudiantes. Et dit constater un durcissement des positions des étudiants.

17 mai 2012

Le gouvernement dépose le projet de loi 78 qui suspend les sessions d'hiver menacées jusqu'au mois d'août et qui restreint sévèrement le droit de manifestation. Ce projet de loi a pour but de mettre fin au conflit étudiant qui perdure depuis février.

18 mai 2012

Critiqué par les centrales syndicales et par le Barreau du Québec, le projet de loi 78 est adopté à l'Assemblée Nationale: [POUR 68 - CONTRE 48]. La C.A.Q. (Coalition avenir Québec) a voté POUR. Les associations étudiantes annoncent qu'elles contesteront en cour, la validité de la loi en court.

Plusieurs manifestations se sont tenues le soir même dans plusieurs villes du Québec. Dans la ville de Sherbrooke, les policiers ont gazés des manifestants qui manifestaient, sans qu'il n'y ait eut la moindre provocation de la part des manifestants.

19 mai 2012

Une manifestation nocturne tourne à l'émeute dans la grande ville de Montréal. Il y a eu en tout, 69 arrestations.

22 mai 2012

La commission Charbonneau, qui sera chargé d'enquêter sur la collusion et la corruption, dans l'industrie de la construction, débute enfin ses travaux.

22 mai 2012

Plus de 250,000 personnes, marchèrent en cette journée dans les rues de Montréal, ceci pour commémorer la centième journée, dans le conflit opposant le gouvernement du

Québec envers les étudiants, et surtout pour protester contre la loi 78.

28 mai 2012

Les négociations reprennent entre le gouvernement Charest et les fédérations étudiantes.

31 mai 2012

Les négociations sont rompues. Le gouvernement étant trop assis sur ses positions.

5 juin 2012

Le député de Mercier, Amir Khadir, est arrêté lors d'une manifestation déclarée illégale.

8 juin 2012

La commission Charbonneau entendit aujourd'hui son premier témoin, un haut fonctionnaire, ayant travaillé au Conseil du trésor du Québec. Il raconta les origines du mode d'attribution des contrats gouvernementaux, et ce depuis les années 1960.

11 juin 2012

Le Parti québécois remporte l'élection partielle dans le comté d'Argenteuil, et les libéraux remportent celui dans le comté de Lafontaine.

11 juillet 2012

Le ministre Libéral délégué aux Transports, Norman MacMillan, annonce son retrait de la vie politique.

16 juillet 2012

Les ministres Libéraux Michelle Courchesne et Monique Gagnon-Tremblay confirment qu'elles quitteront elles aussi la vie politique à l'issue de la prochaine campagne électorale.

22 juillet 2012

Plus de 100,000 personnes participent à la manifestation organisée par la CLASSE à Montréal pour protester contre les politiques du gouvernement Charest. C'est la cinquième manifestation du genre depuis le 22 mars.

24 juillet 2012

Québec signe une entente avec les Cris donnant à ceux-ci une plus grande autonomie sur les territoires de la Baie James.

25 juillet 2012

Pauline Marois nous a confirmé, que le président sortant de la "FECQ", M. Léo Bureau-Blouin, sera un des candidats du Parti Québécois, dans Laval-des-Rapides.

19 août 2012

Pour la première fois au Québec, il y aura 4 chefs, qui participeront au débat des chefs, à la télévision. Deux femmes: Mme Pauline Marois (PQ), et Mme Françoise David (QS), M. Jean Charest (PLQ) ainsi que M. François Legault (CAQ).

22 août 2012

Pour une sixième fois consécutive (à tout les 22 de chaque mois) et ce, depuis mars, des milliers de personnes, tant des hommes que des femmes et enfants, manifestent en scandant des slogans dans les rues de Montréal. Tous veulent de nouvelles mesures sociales, et contre la hausse des frais et des droits de scolarité.

4 septembre 2012 vers 11:00 P.M.

Mme Pauline Marois du PQ, est la première femme élue par le peuple Québécois, au poste de Première Ministre du Québec, à la suite de l'élection générale. Sa victoire est ternie par une fusillade, qui s'était tenue derrière la bâtisse du Métropolis de Montréal. Lors de cette fusillade, il y a eu mort d'homme, ce qui gâcha le rassemblement du PQ à Montréal. L'Assemblée Nationale comptera désormais: 54 députés du PQ, 50 députés du PLQ, 19 députés de la CAQ, ainsi que deux députés du QS (Québec Solidaires). Le premier ministre sortant M. Jean Charest a été battu, dans son conté de Sherbrooke.

4 septembre 2012 vers 11:45 P.M.

En cette fin de soirée du 4 septembre au soir (pas trop loin de minuit), il y a eu empêchement d'un attentat tragique, qui s'est soldé par la mort d'un homme, ainsi qu'en en blessant un autre, lors du rassemblement du Parti Québécois à Montréal. Un homme de soixante deux ans, voulu s'en prendre à la toute première femme, Première Ministre du Québec, soit madame Pauline Marois. À l'arrière du Métropolis, deux personnes s'étaient interposées, afin d'empêcher cet individu armé, de pénétré à l'intérieur de l'établissement, pour y perpétrer probablement l'assassinat de Mme Marois, et/ou perpétrer un massacre, ou créé une désolation nationale. L'individu ouvrit le feu avec son arme sur deux hommes, tuant du coup un "Héros", qui n'a pas eu peur de donner sa vie, pour protéger celle des autres, aussi bien que la vie de la nouvelle Première Ministre du Québec. Ce nouveau "Héros Québécois" se nomme Mr. Denis Blanchette qui laisse dans le deuil une petite fillette de 4 ans seulement.

5 septembre 2012

L'ancien Premier Ministre du Québec, M. Jean Charest annonce sa démission et prend sa retraite de la politique. Dans les derniers mois, M. Charest n'était pas vraiment populaire, car il y a des accusation de corruptions/collusions, qui plane sur son parti.

19 septembre 2012

Le cabinet du Parti Québécois (de Pauline Marois) est assermenté. Les ministres sont: Nicolas Marceau, Dr. Réjean Hébert, Pierre Duchesne, Marie Malavoy, Jean-François Lisée, Sylvain Gaudreault, Stéphane Bédard, Bernard Drainville.

20 septembre 2012

Mme la Première Première Ministre Pauline Marois annonce l'annulation de la hausse des droits de scolarité. Ainsi qu'elle décrète la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2.

29 septembre 2012

Hydro-Québec recommande la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

2 octobre 2012

Justin Trudeau (le fils de feu P.E. Trudeau) se lance dans la course à la direction du Parti libéral du Canada.

9 octobre 2012

Le gouvernement du Québec annonce la construction d'une usine d'engrais à Bécancour. Cette usine emploiera 200 personnes. Le coût serait évalué à 1,2 milliard de dollars.

30 octobre 2012

Ouverture aujourd'hui de la première session de la 40e législature du Parlement du Québec.

31 octobre 2012

Pour discours d'ouverture, la Première Première Ministre Pauline Marois parle surtout de la lutte contre la collusion, et de la corruption sur les niveaux municipal et provincial.

1er novembre 2012

Gouvernement Parti Québécois

Loi 1 : Sur l'intégrité dans l'octroi des contrats gouvernementaux, est déposée.

5 novembre 2012

Suivant les témoignages de la commission Charbonneau, Gérald Tremblay le maire de Montréal, annonce sa démission.

6 novembre 2012

Gouvernement Parti Québécois

Loi 2 : Sur le financement des partis politiques, est déposée.

Les contributions individuelles ne devront dépasser 100 dollars par personne.

7 novembre 2012

Gouvernement Parti Québécois

Loi 3 : Sur les élections à date fixe, est enfin déposée.

Le Parti Québécois propose des élections à tous les 4 ans le dernier lundi de septembre.

8 novembre 2012

Explosion majeure dans une usine de Sherbrooke, deux personnes sont morte, et il y a 20 blessés.

9 novembre 2012

Le maire de Laval Mr. Gilles Vaillancourt, démissionne de son poste, suite à des allégations de corruption.

16 novembre 2012

Montréal: Michael Applebaum devient maire par intérim.

20 novembre 2012

Le ministre des finances, Nicolas Marceau, fait le dépôt de son premier budget. L'année budgétaire se termine avec un déficit de 3,3 milliards \$.

23 novembre 2012

Mr. Alexandre Duplessis, devient le maire par intérim de Laval.

30 novembre 2012

Le maire Richard Marcotte de Mascouche, annonce sa démission. Il était accusé de fraudes, et de corruption.

5 décembre 2012

Le projet de loi 14 pour la loi 101, (afin de modifier la Charte de la langue française), est déposé.

18 décembre 2012

Décès de Camil Samson (ancien politicien au Québec)

28 décembre 2012

Fermeture officiellement de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

1er janvier 2013

La taxe de vente du Québec passe de 9.5 % à 9.975 %

25 janvier 2013

La Cour suprême énonce que le régime québécois sur les conjoints de fait est constitutionnel. Ceux-ci n'ont donc aucune obligation alimentaire lorsqu'ils se séparent.

25 janvier 2013

Décès de Mr. Martial Asselin (ancien lieutenant-gouverneur du Québec)

29 janvier 2013

Pauline Marois (PQ) rencontre le premier ministre Alex Salmond en Écosse.

Glissement de terrain à l'Épiphanie, 2 camionneurs perdent la vie. Les corps seront retrouvés plusieurs journées plus tard.

7 février 2013

Démission de Lucien Bouchard, comme président de l'Association pétrolière et gazière du Québec.

9 février 2013

Manifestation contre le Plan Nord :
Affrontement avec les policiers à Montréal. 36 arrestations.

12 février 2013

Assemblée nationale : Jacques Parizeau se prononce pour la gratuité scolaire dans les universités.

19 février 2013

Le gouvernement (PQ), dépose un projet de loi, créant un “registre Québécois des armes à feu”. Le projet fait consensus à l'Assemblée nationale.

23 février 2013

Beaucoup de manifestations ont lieu, dans diverses villes au Québec, pour protester contre la réforme fédérale de l'assurance-emploi.

28 février 2013

Claude Patry (député fédérale NPD) de Jonquière Alma, quitte son parti pour se joindre au Bloc Québécois (suite à une divergences, sur la reconnaissance d'un référendum sur la souveraineté du Québec).

14 mars 2013

Pierre Karl Péladeau quitte Quebecor. Robert Dépatie le remplacera à la tête de l'entreprise.

Décès de Paul Rose (FLQ)

17 mars 2013

PLQ : Philippe Couillard devient le nouveau chef.

19 mars 2013

Prolongation de dix-huit mois sur le mandat de la commission Charbonneau.

3 avril 2013

Le gouvernement du Québec crée une commission d'examen nationale, sur la réforme fédérale de l'assurance-emploi. Gilles Duceppe et Rita Dionne-Marsolais présideront cette commission.

13 avril 2013

Thomas Mulcair (NPD au fédéral) reçoit 92,3 % du vote de confiance.

14 avril 2013

Justin Trudeau devient le chef du PLC, lors de la course à la direction de 2013 à Ottawa.

17 avril 2013

Pierre Karl Péladeau est nommé par la Première Ministre Pauline Marois, à la présidence du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

25 avril 2013

L'ex maire de Montréal, Gérald Tremblay, débute son témoignage à la commission Charbonneau.

30 avril 2013

L'ancien organisateur politique Gilles Cloutier est interrogé à la commission Charbonneau. Il déclara que le financement politique illégal, se faisait à 80 % au PLQ et à 70 % au PQ.

1er mai 2013

Le salaire minimum passe à \$10.15 de l'heure au Québec

7 mai 2013

Pauline Marois (PQ), annonce un investissement de 868 millions \$ pour développer les infrastructures dans le Nord Québécois, au cours des cinq prochaines années.

8 mai 2013

Le gouvernement du Québec, crée un comité présidé par Serge Ménard (ancien ministre). Il sera chargé d'enquêter, sur les manifestations étudiantes de 2012.

9 mai 2013

Gilles Vaillancourt (ancien maire de Laval), Tony Accurso (homme d'affaires), ainsi que 35 autres personnes, se sont fait arrêter par l'UPAC (Unité permanente anticorruption). Ils seront tous accusés de fraudes, corruption et gangstérisme.

15 mai 2013

Le gouvernement du Québec dépose un projet de loi, pour prolonger de 5 ans, le moratoire sur le forage du gaz de schiste au Québec.

28 mai 2013

Le gouvernement du Québec annonce de nouvelles compressions à l'aide sociale.

29 mai 2013

Décès du controversé médecin Henry Morgentaler au Canada.

31 mai 2013

La ville de Laval est mise sous tutelle par le gouvernement du Québec, suite à des déclarations à la commission Charbonneau,

2 juin 2013

Denis Coderre quitte ses fonctions de député fédérale de Bourassa, pour se présenter à la mairie de Montréal.

12 juin 2013

Le projet de loi 52 est enfin déposé à l'Assemblée nationale. (projet sur l'aide médicale à mourrir).

14 juin 2013

Le projet de loi pour des élections à date fixe est adopté. Les élections auront lieu aux 4 ans, soit le premier lundi du mois d'octobre.

17 juin 2013

Déclenchement de la grève des travailleurs de la construction.

Le maire de Montréal, Michael Applebaum, est arrêté à son domicile. Les accusations portés contre lui sont : complot, fraudes, abus de confiance.

18 juin 2013

Michael Applebaum démissionne de son poste de maire de Montréal.

19 juin 2013

Jean-Martin Aussant (chef ON) annonce son retrait de la vie politique.

28 juin 2013

Alexandre Duplessis (le maire de Laval) démissionne. suite aux allégations énonçant qu'il aurait engagé, les services d'une prostituée.

29 juin 2013

David Veilleux est le premier Québécois, à participer au Tour de France.

30 juin 2013

l'Assemblée nationale adopte une loi spéciale, obligeant les travailleurs de la construction à retourner au travail.

5 juillet 2013

Eastmain (le village) est ordonné d'évacué. La cause en est que des feux de forêts sont menaçant.

6 juillet 2013

Déraillement de train spectaculaire, causant plusieurs incendies et explosions, détruisant le centre-ville de Lac-Mégantic. 72 wagons de ce train contenaient du pétrole brut. La

tragédie fait 50 morts.

10 juillet 2013

Le gouvernement du Québec annonce une aide de 60 millions \$ pour les sinistrés de Lac-Mégantic.

Sources

Mot de Mr. Claude Routhier auteur:

Cette chronologie a pris forme peu à peu, au fil de mes lectures les plus diverses. S'il est vrai que j'ai consulté des ouvrages généraux (voir plus bas), je me suis tout autant référé à des articles de journaux, lus au quotidien ou sur microfilms à la bibliothèque. À ce jour, plus de 1000 articles différents ont été mis à profit pour constituer cette chronologie.

Ouvrages généraux :

BEUCHEMIN, Yves (dir.). Petite Histoire du Québec, (condensé de la Chronologie du Québec de Jean Provencher mis à jour et augmenté en puisant à différentes sources), feuillet informatif publié par les Partenaires pour la souveraineté, Québec/Amérique, le Conseil de la souveraineté du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Fondation du prêt d'honneur, Jean-Paul Auclair et l'Union des écrivaines et écrivains québécois; Montréal (?), 1995, 32 pages.

BERGERON, Léandre. Petit Manuel d'histoire du Québec. Éditions québécoises, 1970.

BROWN, Craig (dir.). Histoire générale du Canada. Boréal, 1988

Dictionnaire des parlementaires du Québec 1792-1992. Presses de l'Université Laval.

DUMONT, Micheline, Michèle JEAN, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDART. L'Histoire des femmes au Québec. Quinze : Montréal, 1982.

Encyclopédie du Canada. (3 volumes). Stanké : Montréal, 1987.

HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL. Histoire de la ville de Québec — 1608–1871. Boréal / Musée canadien des civilisations : Montréal, 1987.

LACOURSIÈRE, Jacques. Histoire populaire du Québec. (4 tomes) Septentrion : Sillery (Québec), 1995.

LACOURSIÈRE, Jacques, Denis VAUGEOIS et Jean PROVENCHER. Canada–Québec. Synthèse historique. Éditions du Renouveau Pédagogique : Montréal, 1973.

LAPORTE, Gilles. Patriotes de 1837-38 — Site officiel de la maison nationale des patriotes [<http://www.er.uqam.ca/nobel/k14664/patriote.htm>]

Mouvement souverainiste au Québec. (Document distribué par le Bloc Québécois), téléchargé le 4 octobre 1996 [<http://www.opposition.parl.gc.ca/FR/jalon2.htm>]

MYERS, Gustavus. A History of Canadian Wealth. Vol. 1. Samuel Lewis & Samuel : Toronto, 1972.

Nouvelles. Référendum 1995 — 30 octobre 1995, téléchargé le 5 octobre 1996 [<http://www.craph.org/election/news01.htm>]

PROVENCHER, Jean. Chronologie du Québec. Boréal : Montréal, 1991.

Certain article de 2003-2013 proviennent de [Wikipédia (contenu sous license CC-BY-SA)] (http://fr.wikipedia.org/wiki/2003_au_Québec) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/2004_au_Québec) (http://fr.wikipedia.org/wiki/2005_au_Québec) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/2006_au_Québec) (http://fr.wikipedia.org/wiki/2007_au_Québec) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/2008_au_Québec) (http://fr.wikipedia.org/wiki/2009_au_Québec) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/2010_au_Québec) (http://fr.wikipedia.org/wiki/2011_au_Québec) - (http://fr.wikipedia.org/wiki/2012_au_Québec) (http://fr.wikipedia.org/wiki/2013_au_Québec)

J'espère que ce petit ouvrage aura su vous en apprendre davantage, sur d'où nous venons, et surtout où nous voulons aller. Les textes peuvent provenir de partout. D'historien, de journaux, des nouvelles, de website, magazine, d'auteur, d'archive.

J'espère que vous aurez compris entre les lignes, que le Québec se doit absolument, un jour au l'autre, de devenir un pays bien à NOUS. C'est en convainquant les personnes indécises, et en leurs faisant découvrir la vérité sur les événements du passés, que nous pourrons réussir à leurs faire comprendre “le pourquoi”, que le Québec se doit de devenir un pays.

Bien à Vous!
Francois GOULET. Auteur

Du Même Auteur

ROMANS

L'Homme, qui a vu l'Homme, qui a vu l'Ours (2006)
Le Bunker du Bonhomme 7 Heures – Tome 1 (2006)
Le Bunker du Bonhomme 7 Heures – Tome 2 (2006)
Danger O.V.N.I. Ils viennent ici, mais nous amènent ailleurs (2006)
Freek 2068 (2006)
Sentence Robotisée (2007)
Ispep (2008)
Gare aux Chiens (2011)
Journal Intime d'un enfant de 1 an (2012)
Le Quêteux (2012)

CONTES pour ENFANTS

Les Contes du Père Boulot (Les Nouvelles Histoires pour enfants) (2006)

Histoires pour Adultes

Histoires XXX Abracadabrantes Vol 1 (2012)

EBOOK INFORMATIF

La Grande Liste des Prénoms d'Enfants (2012)
La Liste des Noms des Pokemon — Génération 1 à Génération 5 (2012)
La Réflexion d'un TWEET – TOME: 1 (2012)
La Réflexion d'un TWEET – TOME: 2 (2012)
Les Phobies de A à Z (2012)
Nos Expressions Québécoises (2012)
Peur des Chiens — Trucs et Astuces pour ne pas se faire mordre (2012)
La Politique du Québec vu par les TWITTERS Québécois (2012)
À l'envers de l'envers I & II (2012)
Politiquement Correct ou Pas. Les Déboires de la C.A.Q. (2012)
L'Histoire du Québec pour ne pas oublier notre passé (2012)
500 PLÉONASMES (2012)
Les Sentiments et leurs définitions (2012)

Série : Le Nom des Villes et Villages (2012) [125 ebooks]

Série : Collection Idee Artisanat (2006-2011) [10 ebooks]

Feriez-vous un bon Cannibale? ou seriez-vous une proie? (2013)

L'ART du NUE des Vieilles Cartes-Postales Vol 1 & Vol 2 (2013)

La Broderie des Vieilles Cartes Postales (2013)

[ENGLISH]

1000 TWEETS About the Death of Withney Houston - RIP (2012)

Scared of Dogs — Tricks and Subtleties to avoid dog bites (2012)

Series : The Names of Towns & Villages (2012) [125 ebooks]

Series : Thousand Collector's PDF Series Books (2011) [5 ebooks]

Series : Top 25 Best Sale Higher Price in Auction (2011-12-13) [74 ebooks]

The ART of NUDE from Vintage Postcard Vol 1-2 (2013)

Je tenais à vous remercier personnellement pour les achats que vous avez effectués.

N'oubliez surtout pas de retourner sur AMAZON afin de me laisser un petit commentaire.

Seul vos commentaires pourront m'aider à améliorer mon style d'écriture, s'il y a des changements à faire.

C'est bien important pour moi!

François

François GOULET
(auteur Québécois)

Sherbrooke, Québec

